

Reconsidérer la richesse

Mission « Nouveaux facteurs de richesse »

Rapport réalisé par Patrick VIVERET
Conseiller référendaire à la Cour des Comptes

A la demande de Guy HASCOËT
Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire

Janvier 2002

Rapport d'étape de la mission
“nouveaux facteurs de richesses”

Janvier 2001

au Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire,
Mr Guy Hascoët

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par lettre du 25 juillet 2000 vous m'avez fait l'honneur de me confier une mission impossible . Il suffit en effet de se reporter au contenu de la lettre de mission pour comprendre qu'une personne seule, fut elle appuyée par votre cabinet et les services de la DIES, ne peut réussir, en quelques mois, à proposer un système cohérent susceptible de transformer en profondeur notre comptabilité nationale et de modifier, à travers la monnaie et la pluralité d'autres systèmes d'échange, la circulation et la distribution de la richesse. Une telle entreprise doit mobiliser, pour être menée à bien, des dizaines, puis des centaines de personnes pendant plusieurs années.

De la construction de la comptabilité nationale

Si nous examinons dans quelles conditions la construction de notre actuelle comptabilité nationale a été réalisée après la seconde guerre mondiale nous constatons qu'elle a été intellectuellement pensée pendant les années d'entre deux guerres¹ et pleinement réalisée après la Libération grâce à une formidable fédération d'énergies, intellectuelles, institutionnelles et militantes, qui ont donné un nouveau souffle à la reconstruction de l'Etat et de l'économie française. C'est parce qu'ils ont pensé d'un même mouvement l'outil de la représentation de la richesse qu'était la comptabilité nationale, l'instrument statistique qui la rendait possible, et les nouveaux modes d'intervention publiques à travers des administrations de mission comme le Commissariat général du Plan, que la manière dont la nation se représentait la richesse a pu devenir un moyen privilégié de faire entrer pleinement la France dans la seconde révolution industrielle.

Il nous faudra au moins cette ambition et ces moyens pour nous attaquer à un problème d'emblée plus large et plus complexe puisqu'il ne peut se limiter à la France et doit affronter une mutation beaucoup plus profonde que le simple passage de la première à la seconde révolution industrielle². Et nous n'avons même pas l'aiguillon de la reconstruction pour nous aider dans cette entreprise !

Nous avons en revanche la preuve permanente que notre représentation actuelle de la richesse, et l'usage contre-productif que nous faisons de la monnaie, aggrave les problèmes auxquelles nos sociétés sont confrontées au lieu de nous aider à les résoudre. Dans la plupart des dossiers qui ont été au cœur des débats publics de ces derniers mois, de la vache folle à l'Erika, de l'amiante aux accidents de la route, des conséquences de la grande tempête de décembre 1999 à la crise des carburants de l'automne 2000, il y a toujours un élément commun que l'on oublie curieusement de rappeler : ces catastrophes sont des bénédictions pour notre Produit Intérieur Brut , ce chiffre magique dont la progression s'exprime par un mot qui résume à lui seul la grande ambition de nos sociétés matériellement développées et éthiquement sous développées : LA CROISSANCE !

¹ Cf , notamment, les travaux du mouvement "planiste" , les approches théoriques de Keynes, François Perroux, Alfred Sauvy ou Jacques Duboin.

² Comme l'avait noté en 1988, le premier Ministre, Michel Rocard qui avait inscrit la mission qu'il m'avait confiée sur l'évaluation des politiques publiques dans le cadre d'une rénovation d'ensemble de nos "outils d'intelligence politique". Evaluer les politiques et les actions publiques, Documentation française, 1990.

Plus de destructions = plus de PIB

Car les centaines de milliards que coûtent à la collectivité ces destructions humaines et environnementales ne sont pas comptabilisées comme des destructions mais comme des apports de richesse dans la mesure où elles génèrent des activités économiques exprimées en monnaie. Les 120 milliards de coûts directs des accidents de la route (qui en génèrent le triple en coûts indirects), pour ne prendre que ce seul exemple, contribuent à la croissance de notre produit intérieur brut. A supposer que nous n'ayons aucun accident matériel ou corporel, ni morts ni blessés sur les routes de France l'année prochaine, notre PIB baisserait de manière significative, la France perdrait une ou plusieurs places dans le classement des puissances économiques et l'on verrait nombre d'économistes nous annoncer d'un ton grave que la crise est de retour. Et la situation serait pire si disparaissait également de ces étonnantes additions une part des 170 milliards induits par les effets sur la santé de la pollution atmosphérique, les dizaines de milliards que vont coûter la destruction des farines animales, les quelques cent milliards qu'ont générés les destructions de la tempête de l'hiver dernier et d'une manière générale tout le plomb des destructions sanitaires, sociales ou environnementales qui ont cette vertu de se changer en or par l'alchimie singulière de nos systèmes de comptabilité.

Les activités bénévoles font baisser le PIB

Dans le même temps, toutes les activités bénévoles qui, grâce en particulier aux associations loi 1901, dont nous nous apprêtons à fêter le centenaire, ont permis d'éviter ou de limiter une partie des effets de ces catastrophes, par exemple en allant nettoyer les plages polluées ou en aidant gratuitement des handicapés, n'ont, elles, permis aucune progression de richesse et ont même contribué à faire baisser le produit intérieur brut en développant des activités bénévoles plutôt que rémunérées. Autant dire que nous marchons sur la tête et que dans le même temps où l'on va célébrer le rôle éminent des associations, nous continuerons à les traiter comptablement, non comme des productrices de richesses sociales mais comme des "ponctionneuses de richesse économiques" au titre des subventions qu'elles reçoivent.

Notre société, malgré ses déclarations de principe, facilite beaucoup plus le "lucro-volat", la volonté lucrative, que le bénévolat, la volonté bonne; et il arrive trop souvent que ce que l'on pourrait appeler le "male-volat" ou volonté mauvaise, sous ses formes diverses, bénéficie de l'argent des contribuables comme en témoignent les exemples récents de pactes de corruption en vue de détourner les marchés publics.

Il est temps de changer de représentation

Il est donc plus que temps de nous atteler à ce chantier considérable du changement de représentation de la richesse et de la fonction que joue la monnaie dans nos sociétés. C'est pour l'économie sociale et solidaire un enjeu décisif et pour le mouvement associatif une occasion à saisir. Ils s'inscrivent en effet dans une histoire où le choix de la coopération, de la mutualisation, de l'association se veut prioritaire. C'est pour eux un piège mortel que de laisser s'imposer des critères qui

ignorent les enjeux écologiques et humains et valorisent des activités destructrices dès lors qu'elles sont financièrement rentables. Il leur faut, au contraire reprendre l'initiative et être aux premiers rangs de l'émergence d'une société et d'une économie plurielle face aux risques civilisationnels, écologiques et sociaux que véhicule "la société de marché"³

Entamer un vaste débat public

Ce premier rapport a pour objet de proposer un cadre qui doit permettre, au cours de l'année à venir, d'entamer un vaste débat public sur ces questions, de lancer des expérimentations, de rassembler les multiples tentatives françaises et étrangères qui permettent de renouveler la question de la représentation de la richesse et de réinscrire la monnaie au cœur de l'échange humain⁴. Elles s'organisent autour de l'évaluation démocratique comme outil privilégié et du développement humain durable comme finalité.

Définir l'évaluation comme une délibération sur les valeurs, ce qui correspond à l'étymologie du terme, c'est refuser de la réduire à un simple exercice de mesure, lui même référé aux catégories dominantes d'un économisme qui a coupé ses liens avec l'éthique et le politique. La question des "indicateurs" qui relève des outils ne peut donc être dissociée de celle des "critères" qui relève du débat sur les fins. Si l'économie, dans la direction des travaux du prix Nobel Amartya Sen, doit accepter de redevenir sinon une "science morale" du moins une science qui se reconnaît au service de finalités morales et politiques, il nous faudra donc nous interroger, tant en ce qui concerne la représentation de la richesse que sa circulation, sur l'orientation de la volonté collective, sur cette "volonté bonne", le bénévolat, dont le terme est si galvaudé et si peu compris. Rien n'indique mieux la transformation des moyens en fins, au cœur de l'économisme, que le fait de considérer le désir de gains monétaires, l'activité lucrative, comme un objectif se suffisant à lui-même. Et le symptôme majeur de la dérive vers des "sociétés de marché" se lit quand les outils de mesure de la monnaie, envahissent l'ensemble du champ sociétal jusqu'à faire de la totalité du temps de vie ce que les américains nomment le "life time value", un réservoir potentiel pour la marchandisation de toutes les activités humaines.

"Oui à l'économie de marché, non à la société de marché"

Cette phrase du Premier Ministre, si on la prend réellement au sérieux, nous conduit à faire du marché et de la monnaie un moyen et non une fin, l'économie marchande n'étant elle même que l'une des composantes d'une économie plurielle au sein de laquelle sont pleinement reconnues d'autres formes économiques comme l'économie sociale et solidaire⁵. Il s'agit, on l'a compris, de retrouver, à l'aube de ce

³ C'est à dire une société ou l'économie marchande en vient à subordonner, voire à absorber les autres fonctions majeures du lien sociétal que sont le lien politique, affectif et symbolique. L'expression forgée par Karl Polanyi dans "la grande Transformation" a été reprise récemment par le Premier Ministre, M Lionel Jospin.

⁴ Le rapport de synthèse, nourri de ces tentatives, recherches et expérimentations, vous sera présenté à l'automne 2001.

⁵ Cf le rapport d'Alain Lipietz qui montre l'importance stratégique d'une alliance entre les acteurs historiques de l'économie sociale et les acteurs émergents de l'économie solidaire. Rapport commandé par Mme Aubry,

siècle, la force originelle du principe associatif⁶, celle qui cherche, à travers et au delà l'économie, à substituer la logique coopérative des jeux gagnants/gagnants à la logique guerrière des jeux gagnants/perdants. Quel plus beau débat imaginer pour l'année du centenaire de la loi française de 1901 qui est aussi celle de l'année internationale du volontariat décidée par les Nations Unies !

ministre de l'emploi et de la solidarité, sur le thème de l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale.

⁶ Cf notamment Roger Sue "Renouer le lien social. Liberté, égalité, association" (Ed Odile Jacob, Paris 2001); Jean Michel Belorgey, président de la Mission Interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901, "cent ans de vie associative" (presse de Sciences Po, novembre 2000); Libres Associations de Bruno Rebelle et Fabienne Swiatly, Desclée De brouwer, 1999.

Première partie :

des thermomètres qui rendent malades !

Une personne sensée peut-elle prétendre que la marée noire, issue du naufrage de l'Erika, la grande tempête de décembre 1999, les accidents de la route et leur cortège lugubre de morts et de blessés, la catastrophe annoncée des conséquences de la maladie de la vache folle, constituent de bonnes nouvelles ? La réponse négative paraît aller de soi. Pourtant des milliers de personnes occupant des fonctions décisives dans nos sociétés dans le domaine économique, politique ou scientifique sont guidés en permanence dans leurs actions par des instruments de mesure qui ont l'étrange caractéristique de comptabiliser positivement toutes les destructions que nous venons d'évoquer.

La fameuse croissance du produit intérieur brut qui sert de boussole à la plupart de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles ci génèrent des flux monétaires : dès lors qu'il faudra payer des garagistes pour dépanner et réparer les voitures endommagées, des cimentiers pour brûler les farines animales suspectées d'être à l'origine de la maladie de la vache folle, des médecins pour soigner les personnes victimes de la pollution de l'air, de l'eau, de la tempête, des employés d'entreprises de pompes funèbres pour enterrer les morts, il y aura des valeurs ajoutées monétaires qui seront enregistrées dans les comptabilités des acteurs économiques ; celles ci viendront ensuite gonfler, dans les grands agrégats publics de la comptabilité nationale⁷, notre produit intérieur brut dont la croissance ou la décroissance générera ensuite, du moins le croit-on, plus d'emplois ou plus de chômage.

Un bien curieux thermomètre

Nous disposons donc d'un curieux thermomètre puisque nous ne savons jamais s'il nous indique la bonne température. Devons nous nous réjouir d'un fort taux de croissance de notre produit intérieur brut? Oui, s'il s'agit de créer des richesses et des emplois susceptibles d'améliorer le niveau et la qualité de vie d'une collectivité. Non, si cette croissance est due à l'augmentation des accidents, à la progression de maladies nées de l'insécurité alimentaire, à la multiplication des pollutions ou à la destruction de notre environnement naturel. Faute d'établir un minimum de distinction, de nous limiter à une comptabilisation monétaire, sans procéder à une évaluation de la nature des richesses produites ou détruites, nous sommes condamnés à voir nos outils actuels faciliter des comportements dangereux du point de vue du bien commun.

⁷ Voir Annexes

1/les effets pervers de notre représentation de la richesse

Les formes actuelles de comptabilisation de la richesse ont ainsi pour effet d'accorder une sorte de prime à la destruction et à la réparation lourde au détriment de la prévention⁸ et de réparations moins coûteuses si la "casse"⁹ écologique, sociale ou sanitaire était moins importante. Les "casseurs", ou les bénéficiaires de la casse, qui vont voir gonfler leur chiffre d'affaires, ne sont guère intéressés à la limitation de la destruction et les payeurs (pour l'essentiel l'Etat, la Sécurité sociale et les collectivités locales) sont eux-mêmes financés par des impôts ou des cotisations assises sur les flux monétaires, ceux liés aux activités destructrices étant loin d'être négligeables. Les véritables victimes du système que sont les citoyens-contribuables n'ont, eux, guère les moyens de se faire entendre et ils n'imaginent d'ailleurs même pas, pour la plupart, l'étrange mélange qui compose cette croissance dont ils pensent le plus grand bien.

Une prime à la myopie

C'est aussi une prime à la myopie, à la logique du court terme et de la courte vue car les bénéfices apparents que les casseurs et les payeurs tirent d'un tel système ne sont évidemment pas durables. A moyen et à long terme tout le monde est perdant dans ce jeu dangereux. Mais comme les comptabilités, les distributions de dividendes et les élections rythment un temps de plus en plus court il est difficile de trouver, fut ce dans l'Etat pourtant gardien par construction des enjeux du temps long, des acteurs réellement intéressés à un chantier aussi vaste que complexe.

Une prime à l'incivisme et à l'amoralisme

C'est encore une prime à l'incivisme et à l'amoralisme puisque l'amoralisme méthodologique de l'économie comme discipline se transmet, dès lors que l'économie devient une véritable norme sociale et culturelle au sein d'une société de marché, à toutes les activités humaines : quand la question de la rentabilité prime celle du bien, et singulièrement celle du bien public, c'est le cœur du processus éducatif qui se trouve gravement perturbé. Pourquoi transmettre à nos enfants des notions comme l'altruisme, le mérite ou le civisme s'ils ont en permanence pour modèle une réussite financière fondée sur l'individualisme, l'argent facile et le contournement des règles et des lois comme art supérieur du management?

Les conséquences d'une telle logique sont redoutables : elles fondent le mythe des "producteurs" et des "ponctionneurs" ; d'un côté, les entreprises censées être seules productrices de richesse alors qu'elles ne peuvent remplir leur fonction qu'en transformant des ressources écologiques et humaines; de l'autre, toutes les activités

⁸ C'est ainsi que la médecine préventive ne compte que pour 17,2 milliards de francs dans la consommation médicale totale de 766,6 milliards de francs en 1999. Insee, France : Portrait social. 2000 (voir document en annexe)

⁹ pour reprendre un terme souvent utilisé par Bertrand Schwartz (Moderniser sans exclure)

sociales et écologiques qui sont censées être financées par un prélèvement de richesse économique. Elles condamnent les associations à quémander leurs moyens d'existence à l'Etat ou à les rechercher sur le marché faute de disposer de ressources en rapport avec les richesses sociales qu'elles contribuent à créer ou à préserver. Elles ignorent les conditions anthropologiques et écologiques sans lesquelles aucune richesse économique ne serait possible. Elles font de l'Etat et de l'ensemble des services publics un secteur suspecté en permanence d'être parasite.

Pourquoi les anciens outils sont-ils plébiscités ?

Certains répondront , en citant Schumpeter¹⁰ que l'économie se fonde certes sur une forme de destruction mais que celle ci est "créatrice" du fait du progrès technique. Mais, dans cette perspective, il nous faudrait disposer d'un outil capable de reconnaître la "bonne" destruction de la mauvaise ce qui, on l'a vu, n'est pas le cas du PIB. Nous sommes donc renvoyés au même problème qui est de changer de thermomètre. Ce sera l'objet des propositions de la deuxième partie de ce rapport. Mais il ne sert à rien de réfléchir à de nouveaux outils si l'on ne comprend pas les raisons pour lesquelles les anciens sont plébiscités. Il nous faut donc comprendre pourquoi et comment sont nées les tables de nos lois économiques qui structurent, dans une véritable religion de l'économie, le cœur des croyances et des comportements de nos contemporains.

Un bref retour historique s'impose

Un bref retour historique s'avère ici nécessaire pour comprendre les conditions dans lesquelles l'économie va assurer son autonomie par rapport au religieux, à l'éthique et au politique, en donnant un sens nouveau aux concepts de richesse, de production et d'utilité. La construction des systèmes de comptabilité qui structurent encore notre représentation s'inspire en effet directement de ce bouleversement.

¹⁰ J Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie

2/ Un bref retour historique

21 - Richesse, valeur, utilité : le bouleversement culturel de la société de marché

S'il est un trait commun de la plupart des civilisations c'est la dévalorisation des notions de travail, de production et d'une manière générale de la sphère économique¹¹. Loin du schéma culturel commun au libéralisme et au marxisme pour qui l'économie est une infrastructure déterminante et première, l'histoire anthropologique met en évidence des sociétés humaines où l'économie occupe un rôle secondaire. La division sociale des rôles se double d'une division sexuelle : entre le travail déshonorant dévolu aux esclaves¹² et la politique noble réservée aux mâles, **la Grèce** invente un espace intermédiaire qui sera dévolu aux femmes : celles-ci, occupées aux tâches domestiques (oikos, nomos = la loi de la maison¹³) s'occupent de l'intendance pendant que leurs époux débattent sur l'agora. Sous des formes diverses toutes les civilisations placeront l'économie au second plan et c'est encore le cas aujourd'hui de la plus grande part **des cultures d'Asie et d'Afrique** pour lesquelles l'extension, via la mondialisation, de notre modèle culturel constitue un choc difficilement assimilable.

Dans cette perspective la seule économie qui vaille est "l'économie du salut". Le **Moyen âge chrétien** a développé cette vision dont il faut comprendre toute la force : dans des sociétés où la moyenne de vie ne dépassait pas trente ans et où la croyance en une autre vie était générale, la seule question sérieuse de l'ici-bas était de préparer l'au-delà, en particulier pour éviter la damnation éternelle. La sphère morale se déduisait de la vision religieuse et le politique, son bras séculier, tirait sa légitimité du "droit divin". Dans cette société d'ordre l'individu n'existe pas. Il n'est qu'une particule élémentaire¹⁴ d'un tout cosmique et social; il n'y a pas non plus de raison autonome puisque celle-ci, même réhabilitée par Thomas d'Aquin, se doit d'être servante de la Révélation.

Or nous voici désormais dans un nouveau monde, qui émerge lentement du **XVII^{ème} siècle** où la nouvelle loi montante, celle de l'économie, récuse toute distinction morale, tout rapport au religieux, s'émancipe du politique, traite la nature non comme un cosmos mystérieux mais comme un matériau malléable et ne connaît que trois catégories pour se refonder sur les ruines de ce désir. Comment ce bouleversement radical dont nous sommes les héritiers a-t-il pu se produire ? On ne comprend pas l'incroyable force qui s'oppose, dans nos sociétés, à la prise en compte des enjeux écologiques, éthiques et spirituels si l'on ne fait pas retour sur le bouleversement mental et social qui a conduit nos sociétés à faire de la production de biens matériels vendus sur un marché le critère par excellence de la valeur et de la réussite. Il faut comprendre le cœur des temps modernes si, au moment où nous en constatons les dégâts écologiques et sociaux, nous voulons entrer dans la nouvelle ère qui s'ouvre en conservant le meilleur de leur lumière tout en nous préservant de leurs conséquences les plus contestables.

¹¹ voir Annexes, texte cité par Alain Caillé

¹² le mot travail lui-même vient du latin "tripalium", instrument destiné à retenir les chevaux pendant qu'on les ferre mais aussi à torturer sur un triple pieu.

¹³ que le latin traduit par domus

¹⁴ le mot individu en latin est le même qu'atome en grec

22 - Une triple révolution fondatrice

Cette économie marchande à ce point dominante qu'elle se mue en “société de marché” capable de subordonner le droit¹⁵ et le politique, de marchandiser la vie privée, de breveter le vivant, d'organiser des “permis de polluer”, bref tout ce qui nous paraît aujourd'hui dangereux, elle est fille de trois révolutions émancipatrices qui nous tiennent à cœur et dont nous ne sommes pas prêts, sans précautions, à récuser l'héritage.

La première, intellectuelle et culturelle, invente l'individu et l'autonomie de la raison. La seconde, politique, récuse les sociétés d'ordre et fonde la légitimité du pouvoir, non sur le droit divin, mais sur la volonté générale des citoyens. La troisième, technologique et scientifique, fait du Progrès et de l'Histoire le nouveau sens possible de la vie personnelle et collective. On aura reconnu l'Europe des Lumières préparée par la Renaissance, les révolutions britanniques, américaines et françaises et l'entrée dans l'ère industrielle. Et ce sont paradoxalement les révolutions politiques du XVIIIème et les révolutions sociales du XIXème et du XXème siècles qui vont créer le terreau où croîtra ensuite l'économie triomphante. Quel est en effet l'argument majeur qu'invente la révolution politique, en particulier la française, pour discréditer les sociétés d'ordre? celui de l'improductivité. C'est parce qu'ils sont économiquement parasites que le clergé et la noblesse se voient disqualifiés socialement et politiquement. Et c'est ce même argument que les révolutions sociales reprendront ensuite, mais cette fois contre la bourgeoisie et au bénéfice du prolétariat.

Notons aussi que le renversement des monarchies de droit divin n'est possible que parce que les Lumières ont inventé l'individu exerçant sa raison critique. Pas de citoyenneté, pas de République, au sens moderne du terme, sans ces individus assemblés et raisonnables fondant le droit et construisant “la volonté générale”.

C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre le considérable renversement culturel dont témoignent les définitions de la richesse, de l'utilité et de la valeur qui vont apparaître au XIXème siècle chez des auteurs comme Malthus, Jean Baptiste Say, Auguste et Leon Walras ainsi que le souligne Dominique Meda dans une remarquable enquête historique sur l'origine contemporaine du concept de richesse¹⁶.

Malthus ou la définition de la richesse

Ainsi Malthus qui écrit en 1820 *Principes d'économie politique* dont le chapitre inaugural porte sur la définition de la richesse : toute sa tentative vise à donner une définition du terme qui permet à la science naissante qu'est l'économie d'assurer son autonomie par rapport à d'autres disciplines. Pour ce faire il lui faut d'abord récuser les définitions trop restreintes, telles celle des physiocrates pour qui la seule

¹⁵ cf le projet d'accord multilatéral d'investissement (AMI) préparé au sein de l'OCDE et prévoyant de subordonner des droits sociaux ou politiques au droit commercial.

¹⁶ Bien d'autres auteurs pourraient être cités à commencer par Smith, Ricardo et Marx. Mais nous nous limitons ici, dans le cadre de ce rapport à quelques noms en suivant l'argumentation historique éclairante de Dominique Meda dans “Qu'est ce que la Richesse?”, Aubier, 1999.

richesse vient de la terre, car Malthus s'attache à intégrer des produits liés à l'émergence de l'industrie; mais il ne veut pas non plus d'une définition trop large et qualitative, non pour des raisons ayant trait à la richesse elle-même, mais afin d'éviter "d'introduire beaucoup de confusion dans la science de l'économie politique".

Nous sommes ainsi en présence d'une convention dont le double objectif est de valoriser certaines activités plutôt que d'autres (en l'occurrence ici les productions matérielles et marchandes) et d'assurer à l'économie les moyens d'affirmer son autonomie en lui donnant le statut d'une science objective assise sur des comparaisons quantitatives.

C'est pourquoi nous allons trouver, chez Malthus, la plupart des grandes contradictions qui sont encore les nôtres aujourd'hui :

- celle qui porte sur l'addition comptable de productions diverses : "nous ne pouvons aborder, écrit-il, sous le point de vue pratique, aucune discussion sur l'accroissement relatif de la richesse chez les différentes nations si nous n'avons un moyen quelconque, quelque imparfait qu'il soit, d'évaluer la somme de cet accroissement". La tentation sera dès lors grande d'adopter, un étalon unique, la monnaie, et d'abandonner toute tentative d'évaluation de la nature des richesses elles-mêmes;

- le refus de considérer comme productif le travail domestique : "quoiqu'il soit avéré que les services personnels sont un aiguillon actif pour la production de richesse, on ne pourra jamais prétendre qu'ils y ont une part directe". Sinon nous dit Malthus "le mot (richesse) cesserait d'avoir une signification claire et utile". Il faudra attendre les travaux d'Annie Fouquet et Ann Chadeau¹⁷ au début des années quatre vingt sur la valorisation du travail domestique pour qu'une première tentative permette enfin de sortir de cette contradiction;

- la thèse de la non productivité des services publics qui ne brille guère par sa clarté : "si un employé du gouvernement fait exactement le même genre de travail que le commis du marchand ..., il doit être regardé comme un ouvrier productif; et c'est un des nombreux et fréquents exemples d'ouvriers qui sont toujours ou parfois productifs, et qui appartiennent à des classes de la société dont le plus grand nombre peut, à juste titre être regardé comme improductif. "

- celle, enfin, qui introduit un argument de "front inversé" pour couper court à tout débat sur le changement d'outil de mesure en transformant paradoxalement ses adversaires en obsédés de la mesure, incapables de voir "des sources de bonheur autres que celles qui proviennent d'objets matériels", que l'on ne saurait " sans le plus grand abus, être mises au rang des objets grossiers dont se compose la richesse des nations".

J. B. Say et la définition de l'utilité

Le second auteur clef , JB Say, va introduire, avec la définition de l'utilité, une innovation majeure dont nous n'avons pas fini de vivre les conséquences. C'est dans

¹⁷ Cf Annexes

son *Traité d'économie politique* qu'il propose d'appeler utilité "cette faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire aux divers besoins des hommes ". Say va introduire un lien fondamental entre trois concepts que nous aurons l'occasion de retrouver jusqu'à notre époque contemporaine : l'utilité, le désir, le sacrifice, eux mêmes au cœur du processus de création d'un quatrième élément aussi décisif que toujours mystérieux: la valeur.

"Pourquoi, écrit-il, l'utilité d'une chose fait-elle que cette chose a de la valeur ? Parce que l'utilité qu'elle a la rend désirable et porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder". Et si on lui répond qu'il y a des choses "qui ont de la valeur et n'ont pas d'utilité, comme une bague au doigt, une fleur artificielle" Say rétorque : " Vous n'entrevoiez pas l'utilité de ces choses parce que vous n'appelez utile que ce qui l'est aux yeux de la raison, tandis qu'il faut entendre par ce mot tout ce qui est propre à satisfaire les besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est. Or sa vanité et ses passions font quelquefois naître en lui des besoins aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a. Nous n'en pouvons juger que par le prix qu'il y met".

Ainsi comme le note Jean Joseph Goux ¹⁸ l'économie se détache non seulement de la morale mais de tout référent extérieur : "c'est l'émancipation d'avec toute la philosophie morale qui est en jeu... JB Say conçoit très bien qu'avec cette notion radicale de l'utilité (..) il donne congé à tout jugement moral et il s'en félicite. Car ce congé exonère l'économie politique de la responsabilité du jugement éthique, et il trace, par là, une ligne de démarcation nette entre cette discipline encore nouvelle (...) et la science de l'homme moral et de l'homme en société".

Walras : les conséquences de la redéfinition de l'utilité

Nous retiendrons enfin le nom de Walras, père et fils, qui pousseront jusqu'à ses conséquences logiques les plus radicales cette redéfinition économique de l'utilité. Le premier, Auguste Walras, dans *De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur* résume bien le décalage croissant entre éthique et économie : "il y a donc cette différence entre la morale et l'économie politique que la première n'appelle utiles que les objets qui satisfont à des besoins avoués à la raison, tandis que la seconde accorde ce nom à tous les objets que l'homme peut désirer, soit dans l'intérêt de sa conservation, soit par effet de ses passions et de ses caprices". Comme l'explique Jean Joseph Goux "la science économique est prête pour un nouveau saut. Elle abandonnera bientôt, sans trop de scrupules, son titre d'économie politique pour devenir économie pure...poussant son indifférence axiologique et son mouvement d'abstraction et de démoralisation jusqu'à rejeter comme métaphysique toute question sur les raisons et les déraison de l'utile, et sur ce qui détermine plus profondément la valeur ou la non valeur attribuée aux choses"

Léon Walras, le fils, célèbre théoricien de l'économie marginaliste, systématisera encore cette évolution dans *Eléments d'économie politique pure*(1926) : "je dis

¹⁸ "L'utilité : équivoque et démoralisation", revue du Mauss, 1996,p 109. (cité par Dominique Meda op cité, pp 47)

que les choses sont utiles dès qu'elles peuvent servir à un usage quelconque et en permettent la satisfaction. Ainsi il n'y a pas à s'occuper ici des nuances par lesquelles on classe, dans le langage de la conversation courante, l'utile à côté de l'agréable entre le nécessaire et le superflu. Nécessaire, utile, agréable et superflu, tout cela, pour nous, est seulement plus ou moins utile (...) qu'une substance soit recherchée par un médecin pour guérir un malade ou par un assassin pour empoisonner sa famille, c'est une question très importante à d'autres points de vue, mais tout à fait indifférente au nôtre. La substance est utile, pour nous, dans les deux cas, et peut être plus dans le second que dans le premier"¹⁹.

23 - D'où émergera notre modernité ...

Tel est donc ce bouleversement qui va faire émerger ce nouveau monde où la nouvelle loi montante, celle de l'économie, récuse toute distinction morale, tout rapport au religieux, s'émancipe du politique et ne connaît que trois catégories pour se refonder sur les ruines de l'ancien : l'individu, le désir, la raison calculatrice au service de ce désir. Cette naissance s'accompagne d'une formidable énergie, mentale tout autant que mécanique, et ce n'est sans doute pas par hasard si c'est dans ce domaine énergétique que la révolution industrielle - révolution du désir technicien accouchant de machines à haut rendement énergétique- accomplira ses plus grandes prouesses. Et c'est cette même énergie que l'on retrouvera à l'œuvre lorsqu'il s'agira, après la seconde guerre mondiale, de reconstruire l'Europe dévastée et la faire entrer complètement dans la seconde révolution industrielle.

Mais avant d'aborder ce second grand moment historique, à la racine de nos représentations actuelles de la richesse, revenons sur deux conséquences majeures de ce bouleversement. La première concerne, pour l'essentiel, la tradition libérale. La seconde, touche, et cela peut paraître plus étonnant, la tradition marxiste.

...où le libéralisme

Ce que le libéralisme économique va devoir assumer, c'est le prix de cette promotion du désir détaché de toute norme, de cet individu "hors société" et de cette économie découplée du politique et de l'éthique. Ce prix c'est, pour l'essentiel, l'abandon de la recherche du "bien commun", les vices privés étant

¹⁹ Walras sera le premier conscient des conséquences désastreuses qu'une telle rupture entre économie et éthique peut entraîner. Il sera ainsi l'un des théoriciens de l'économie sociale présentée comme une nouvelle façon de faire de l'économie politique en intégrant les problèmes sociaux (cf son ouvrage Etudes d'économie sociale " publié en 1896.

censés, par le tour de passe-passe de “la main invisible du marché”, se transformer en vertus publiques²⁰.

Ce que résume bien l'exemple de la drogue qui, d'un point de vue économique, a la même valeur selon qu'elle sert à guérir ou à empoisonner, c'est que l'économie dans sa quête d'autonomie coupe les ponts avec l'univers de la valeur au sens éthique du terme. Dans des sociétés où le poids du religieux, de l'éthique et du politique restera fort, cette amoralisme radical de l'économie moderne ne produira que des effets limités. Mais quand l'économie devient à ce point déterminante que, pour reprendre le concept de Polanyi, ce n'est plus seulement une économie de marché, mais une “société de marché” qui se met en place au point que le politique lui même calque ses valeurs, ses références, ses critères d'efficacité et d'efficience sur ceux de l'économique, alors l'équilibre de l'ensemble sociétal est gravement menacé : nous passons d'un univers où ce qui a vraiment de la valeur n'a pas de prix, pour rentrer dans un autre, que nous voyons se mettre en place sous nos yeux, où ce qui n'a pas de prix n'a pas réellement de valeur.

.... rejoint le marxisme....

On aurait pu penser que, face à cette approche, une vision alternative aurait pu naître. Or il n'en fut rien car le marxisme, va, sur ce terrain de la représentation de la richesse²¹, partager le même socle culturel que le libéralisme. Les deux grandes idéologies du XIXème et du XXème siècle vont en effet se forger et s'accorder, malgré la violence de leurs conflits sociaux et politiques, sur l'idée que l'essentiel, l'infrastructure, réside désormais dans l'économie, fondatrice, par le travail productif, de toute richesse possible.

... dans le même aveuglement.

On retrouvera, dès lors, dans les deux grandes traditions, les mêmes points aveugles, ceux là mêmes qu'entérineront les systèmes de comptabilités nationales qui naîtront après la seconde guerre mondiale:

- l'impensé écologique, la nature étant traitée comme pur facteur de production, les biens abondants et gratuits que sont l'air, l'eau et la terre n'ayant en eux mêmes aucune valeur ;
- l'impensé éthique, celui du libéralisme pour lequel n'importe quel désir a une valeur économique dès lors qu'il est solvable, celui du marxisme pour lequel il n'y a pas de morale transcendante à l'histoire;
- l'impensé politique, l'Etat se trouvant réduit à être le garant du marché dans la version libérale, l'instrument de la domination de classe dans la version marxiste; il n'y a pas dès lors d'autonomie réelle du politique permettant de construire une vraie

²⁰ Selon les formules fameuses de Smith pour “la main invisible du marché” et de Mandeville dans “la fable des abeilles” sur “la transformation des vices privés en vertus publiques”.

²¹ Et même de la monnaie dont seule la distribution est contestée mais sans véritable critique de l'extension du champ de la monétarisation; cf Bernard Perret : “les nouvelles frontières de l'argent”.

pensée de la démocratie : réduite à une dimension minimale dans le libéralisme, elle est dénoncée comme formelle dans le marxisme;

- l'impensé anthropologique, l'homo economicus étant supposé être un calculateur rationnel du marché ou de l'histoire; il n'y a pas de prise en compte sérieuse, dans ces deux grandes représentations, de l'ampleur du fait passionnel et du continent souterrain que dévoilera la psychanalyse²².

On conçoit que lorsque l'Europe, confrontée à ses ruines, dut inventer une comptabilité destinée à faciliter sa reconstruction, c'est moins à ces points aveugles écologiques, éthiques et humains qu'elle songea²³ : la tâche prioritaire était de produire en grande quantité des biens agroalimentaires et industriels . Les systèmes de comptabilité nationaux allaient servir à cela.

3/La comptabilité nationale et la fascination de l'ère industrielle

Le concept de croissance économique

Comme le fait remarquer Jean Gadrey , c'est lorsque l'Etat a pris les rênes de la politique industrielle et de la planification (en France après la Seconde guerre mondiale) que les idées que nous venons d'évoquer se sont muées en outils de mesure, en institutions, en chiffres lancés dans le débat public comme indicateurs du progrès. C'est alors que le concept de croissance économique qui mesure la variation positive du PNB (produit national brut) devient central et en vient à s'identifier pratiquement à la notion de Progrès.

Partons de la définition que donne cet auteur sur la croissance économique : "c'est le taux de progression, d'une période à une autre, des flux de biens produits et/ou consommés dans un espace institutionnel donné : entreprise, branche, espace national, régional ... etc.." Pour bien fonctionner cette opération suppose que "les transformations de la production portent essentiellement sur les unités, que l'on retrouve les mêmes standards de produits au cours des périodes successives et que des conventions stables existent sur ce qu'il importe de retenir comme type de

²² Certes, sur tous ces sujets, Marx lui même est beaucoup plus riche, complexe et en partie contradictoire, que l'idéologie auquel il a donné naissance, fut ce à contre cœur. Mais les théoriciens libéraux ne sont pas réductibles non plus à l'idéologie libérale. Nous ne nous intéressons ici qu'aux aspects idéologiques globaux du marxisme et du libéralisme afin de comprendre pourquoi ils ont produit des effets convergents quant à la représentation de la richesse. L'étude théorique des théoriciens eux mêmes ne relève pas de cet exercice.

²³ Ces préoccupations, comme l'a montré François Fourquet, dans son livre consacré à la naissance de la comptabilité nationale en France, n'étaient pas absentes de ceux qui ont construit nos outils comptables et statistiques. Mais ils étaient persuadés que la modernisation industrielle du pays était le meilleur garant contre les dérives que le pétainisme, nourri de valeurs rurales, avait véhiculées. On retrouve ici l'idée, commune à tous les économistes de l'époque que c'est l'infrastructure qui détermine la culture et les moeurs. Les comptes de la Puissance, Encres, 1981.

produits comptabilisés.²⁴ " Elle porte donc sur des flux, et surtout elle est indépendante de leur qualité, des biens produits ou consommés.

Ce type d'outil, notons le à nouveau, se présente donc toujours comme une convention construite en fonction d'objectifs : avec les physiocrates il fallait valoriser la terre et l'agriculture, avec Malthus, Smith, Say (mais aussi Ricardo et Marx) il s'agit de construire l'autonomie de la science économique naissante et de valoriser l'entrée dans la première révolution industrielle; après la seconde guerre mondiale il s'agit en Europe de favoriser la reconstruction matérielle et de faire entrer pleinement chaque pays dans la seconde révolution industrielle.

On peut comprendre le caractère utile et en partie opératoire de ces définitions dans le contexte de la période "fordiste" caractérisée par une production et une consommation de masse à base principalement matérielle de biens fortement standardisés, bénéficiant d'économies d'échelle, de la mécanisation de l'agriculture, de l'automation industrielle.

Mais tout change avec les conséquences de la mutation informationnelle tant en ce qui concerne les produits eux mêmes (processus de "démassification", variété croissante, innovations qui réduisent les cycles de vie, individualisation des solutions et "sur mesure") que dans le rôle majeur de l'intelligence humaine qui va bouleverser la donne classique de l'ère industrielle²⁵.

En outre comme le note Jean Gadrey la prétendue économie du "bien être" était en réalité une économie du "beaucoup avoir" ce qui n'est pas sans conséquences lourdes sur le plan culturel voire civilisationnel.

Un autre thermomètre à manier avec précaution : la productivité

Le problème est redoublé avec l'autre indicateur fétiche de notre modèle de croissance : la productivité qui mesure le temps humain passé à fabriquer un produit. On conçoit que, dans le cas d'une production matérielle, cet indicateur soit intéressant : grâce au tracteur, le paysan mettra moins de temps à labourer son champ; grâce au robot l'automobile sera construite plus rapidement et coûtera moins cher; grâce à l'ordinateur des calculs complexes seront réalisés plus vite etc. Bref la machine à créer toujours plus de biens avec moins de travail humain sera sans cesse alimentée.

Mais qu'arrive-t-il si nous quittons l'univers des biens pour entrer dans celui des "liens" ? Il n'y a de solution en effet au problème du chômage généré par les progrès de productivité que si de nouveaux emplois se créent dans des secteurs où le progrès de productivité ne chasse pas en permanence l'être humain.

On a cru, un temps, le trouver dans l'ensemble du secteur tertiaire qui récupérait, après l'exode rural, les personnes touchées par "l'exode industriel". Mais la

²⁴ Nouvelle économie, nouveau mythe?, p 44.

²⁵ Cf Manuel Castells, Jeremy Rifkin et, en France, René Passet : "L'Economie et le Vivant"; Jacques Robin : "Changer d'ère", André Gorz : Misères du présent, Richesses du possible".

révolution informationnelle a commencé à détruire des millions d'emplois dans les services dits "standardisables" : un distributeur automatique de billet peut remplacer le geste de guichetier et des secteurs économiques entiers comme les banques et les assurances sont touchés à leur tour par le sous emploi.

Le seul secteur à ne pas être atteint, par nature, c'est celui des services relationnels : si l'essence du service rendu réside dans la relation humaine, remplacer l'humain par une machine devient une absurdité. Un enseignant peut utiliser l'ordinateur pour améliorer sa pédagogie mais il ne peut être remplacé par l'ordinateur car ce dont ses élèves ont avant tout besoin c'est d'être au contact d'un adulte qui les aide à grandir et à apprendre le difficile et passionnant métier d'homme, métier central dont tous les autres, dans l'ordre des savoirs et des savoirs faire, ne sont que des déclinaisons.

C'est ainsi que les principaux pôles de développement de nos économies reposent désormais sur des secteurs comme l'éducation et la santé qui exigent une très forte intervention humaine, en temps consacré comme en qualité relationnelle²⁶. Et là le concept de productivité devient carrément contre-productif. Prenons, comme le propose Jean Gadrey, l'exemple des services de santé. L'approche en termes de productivité supposerait que l'on mesure les flux d'actes, de traitements médicaux et chirurgicaux, de patients traités. On voit bien que c'est absurde. Ce qui compte en matière de santé c'est non le nombre de fois où l'on va chez le médecin mais le fait de savoir si l'on est guéri. Or, avec la comptabilisation actuelle, les politiques préventives ont pour effet paradoxal de réduire la croissance.

Il est donc temps de changer de thermomètres

Ainsi nous disposons d'un outil forgé pour favoriser une croissance matérielle de nature industrielle ou agro-alimentaire qui devient globalement inadapté et même en grande partie contre-productif lorsqu'il s'agit d'affronter les trois grands défis de l'avenir que sont l'entrée dans l'ère informationnelle et la révolution du vivant, l'importance devenue vitale des enjeux écologiques et le rôle majeur que jouent désormais les services et singulièrement les services relationnels comme l'éducation, la santé, les activités de proximité dans notre développement. Bref il est temps de changer de thermomètres !

4/ La double face de la monnaie : doux commerce et guerre économique.

De l'évolution de la monnaie

²⁶ Voir sur ce point les hypothèses stimulantes de Roger Sue dans son ouvrage sur l'économie quaternaire et celles d'Alain Lipietz dans son rapport sur le "Tiers secteur" (ouvrage cités) ainsi que les livres de Dominique Taddei (les 35 heures et l'emploi) Guy Roustang et Guy Aznar consacrés aux nouvelles formes d'emploi.

Nous devons d'autant plus nous pencher sur ces curieux thermomètres que leurs graduations, les unités monétaires, changent quotidiennement. On sait en effet que la première des fonctions de la monnaie est d'être une unité de compte : si l'on veut dépasser l'échange sous forme de troc on conçoit qu'il est utile d'adopter, au sein d'une collectivité, une unité de compte unique et de libeller toutes les valeurs en cette unité afin de pouvoir échanger facilement des biens. On retrouve la même nécessité que celle qui a donné naissance à d'autres systèmes de mesure pour échanger du temps (les heures, minutes, secondes etc.) des poids (les kilos et les grammes..) ou, dans le domaine des longueurs, le choix du système métrique plus universel que les systèmes fondés sur la morphologie humaine comme le pied et le pouce. Mais justement : imagine-t-on la pagaille qu'introduirait une bourse des kilos et des mètres changeant de valeur quotidiennement !

La monnaie moyen d'échange et étalon

C'est pourtant ce qui se passe avec la monnaie. Comme unité de compte c'est en effet **un étalon** permettant d'additionner des éléments hétérogènes et c'est grâce à elle que **l'échange** peut se démultiplier. Mais une vraie unité de compte ne peut avoir de valeur par elle-même sauf à varier. C'est bien cependant ce que l'on fait en utilisant, comme vecteur monétaire, des biens ayant eux-mêmes de la valeur comme les têtes de bétail²⁷ ou, pendant une brève période historique, des métaux précieux comme l'or et l'argent. Cette courte période de l'histoire de l'humanité s'est révélée décisive dans la représentation de la monnaie puisque, encore aujourd'hui, on parle "d'argent" alors que le dernier lien qu'une monnaie, le dollar, entretenait encore avec un métal précieux, l'or, a été coupé en 1971 par le président américain de l'époque, Richard Nixon.

Depuis nous vivons à l'heure de la monnaie-information, simple signe transmis électroniquement par virement, carte de crédit ou par chèque. Les billets de banque qui mirent si longtemps à s'imposer, car il était difficile d'avoir confiance en un simple bout de papier, et nos fameuses pièces "sonnantes et trébuchantes" ne représentent plus qu'une toute petite partie (moins de 15%) de la masse monétaire en circulation. Gageons que s'il n'y avait pas d'économie maffieuse, de blanchiment et de valises de billet cette masse serait encore plus réduite. Autant dire que la monnaie n'est pas de l'argent, qu'elle ne l'a, historiquement presque jamais été.

Cela ne nous empêche pas de continuer à parler d'argent, à croire (faut-il dire "dur comme fer"?) que la monnaie a de la valeur en elle-même et à ôter en revanche leur valeur aux humains et à la nature qui sont pourtant, par leur échange transformateur, les seules sources réelles de valeur. On se souvient de l'histoire du roi Midas qui avait fait le vœu de voir tout changer en or. Exaucé, il fut condamné à mourir de faim et de soif puisque toute nourriture et toute boisson, conformément à son souhait, s'était changée en minéral.

Nos sociétés matériellement sur-développées mais en voie de grave sous-développement éthique et spirituel feraient bien de méditer cette légende. Car à vouloir tout transformer en monnaie, à croire que la monnaie a de la valeur et que la nature et les humains n'en n'ont pas (ou si peu!), elles s'acheminent vers une fin aussi tragique.

²⁷ Le terme bétail ou tête de bétail est utilisé dans plusieurs langues pour désigner la monnaie. Ainsi en latin *epacus* a donné "pécunier".

La monnaie réserve de valeur

Cette confusion sur la monnaie, source de valeur, est d'autant plus forte que la monnaie est belle et bien déclarée "réserve de valeur". Qu'entend on par là exactement ? que la valeur monétaire actuelle sera maintenue si l'échange, au lieu de se produire immédiatement, est différé dans le temps. C'est ce mécanisme de réserve de valeur qui permet l'épargne et l'investissement mais aussi la thésaurisation et la spéculation. On conçoit que cette fonction de **réserve de valeur** (la troisième après celle d'étalon et celle de moyen d'échange) a joué un rôle de plus en plus décisif avec l'avènement du capitalisme. Le problème c'est que le risque que la monnaie se dévalorise est historiquement beaucoup plus fondé que l'inverse. Les princes, on le sait, se sont spécialisés dans l'art de dévaluer la monnaie afin de payer plus facilement leurs dettes. Il fallait donc, pour que l'on soit sûr que la monnaie garde sa valeur dans le temps, rajouter un mécanisme qui non seulement garantirait sa valeur présente (une sorte de prime d'assurance) mais lui donnerait même une valeur supérieure : c'est ce que l'on appelle le taux d'intérêt qui ne se contente pas de rétribuer le service rendu (le prêt) mais conduit selon l'expression consacrée à ce que "l'argent travaille tout seul". C'est même à cause de cette étonnante propriété, celle de s'auto-crée dans le temps, que le prêt à intérêt fut pendant très longtemps considéré comme le premier des péchés mortels, celui qui condamnait l'usurier à la damnation éternelle sans espoir de rémission. Car c'était attribuer à l'argent un pouvoir sur le temps qui n'appartient qu'à Dieu. Il fallut, comme l'a superbement montré l'historien Jacques Le Goff²⁸ l'invention du purgatoire pour que les usuriers voient leur avenir dans l'au delà moins noir et que la négociation ici bas pour le financement de l'église s'organise sous de meilleures auspices.

Cohabitation des trois fonctions

Le cumul de ces trois fonctions est, on le conçoit, commode et même profitable, pour ceux qui savent en jouer, mais source d'incompréhension et d'injustice pour ceux qui ne disposent pas de la maîtrise de l'outil monétaire. Car ces trois fonctions sont, en partie, contradictoires.

C'est ainsi que la thésaurisation (réserve de valeur), qui consiste à conserver de la monnaie, s'oppose en partie à l'échange qui exige au contraire une circulation rapide; et la fluctuation de la valeur de la monnaie crée elle même une instabilité incompatible avec sa fonction d'unité de compte (étalon). Cette incohérence construit une opacité qui transforme la monnaie en outil de domination au bénéfice de ceux qui contrôlent ces trois niveaux mais au détriment de la plupart des citoyens qui n'en comprennent pas les mécanismes.

Prenons l'exemple d'une personne qui critique la monnaie comme objet de spéculation et à qui on va rétorquer qu'elle veut revenir au troc. L'argument est a priori imparable : comme nul ne peut récuser sérieusement la fonction d'unité de compte et l'utilité d'un moyen d'échange, la critique de ce qui constitue en fait la

²⁸ Cf La Bourse et la Vie, Ed du Seuil.

3ème fonction de la monnaie (réserve de valeur et ses conséquences) va être amalgamée avec la négation des deux premières. C'est ainsi que l'on clôt un débat qui devrait être au cœur de la délibération démocratique. La monnaie est en effet en relation non seulement avec le lien économique, à travers le marché, mais aussi avec le lien politique (c'est l'autorité politique qui la garantit, l'émet, ou autorise qu'elle soit émise par d'autres) et même le lien symbolique comme en témoignent les grandes figures présentes sur les billets et les devises²⁹ comme "liberté-égalité-fraternité" qui signalent les valeurs fondatrices de la communauté de référence où circule la monnaie.

L'appropriation (ou la ré-appropriation) démocratique de la monnaie est ainsi une exigence de même nature et de même importance que la mise en débat public de nos représentations de la richesse. Il n'y a de légitimité, en démocratie, pour une monnaie, que si elle est fondée sur la citoyenneté. Le droit d'émettre de la monnaie, c'est à dire des droits de tirage sur la richesse collective, appartient à la collectivité démocratique et à ses représentants. De même que la valorisation de certaines richesses plutôt que d'autres résulte de choix et non d'une sorte d'état de nature qu'il suffirait de constater, les conditions dans lesquelles certains acteurs se voient reconnus le droit de créer de la monnaie³⁰, pouvoir considérable s'il en est, ne peut être maintenu durablement dans l'opacité.

L'exigence démocratique et le passage à l'Euro

Cette exigence démocratique est d'autant plus nécessaire que nous allons vivre, avec le passage à "l'euro quotidien", une véritable mutation culturelle qui doit, pour réussir, intégrer cette dimension symbolique et politique de la monnaie européenne en l'appuyant sur un espace social et démocratique. Car ce signe étonnant qui cumule trois fonctions partiellement contradictoires est d'abord une langue et comme toute langue elle peut être la meilleure et la pire des choses. Le meilleur, il se situe évidemment dans la facilitation de l'échange et dans le processus de pacification qui lui est lié. Le mot "payer" en porte la trace puisqu'il vient du latin "pacare", pacifier. C'est dans cette perspective que Montesquieu a développé sa théorie du "doux commerce" comme alternative à la guerre.

Mais, dans le même temps, la monnaie est aussi vecteur de la violence des rapports sociaux, comme l'ont bien montré Michel Aglietta et André Orléan dans leur livre *La violence de la monnaie*³¹. Loin d'être du côté d'un marché régulé et pacifié, la monnaie est alors vecteur du désir de toute puissance et structure des rapports sociaux où l'absence de monnaie à un pôle génère la misère physique (et parfois psychique) tandis que l'excès de monnaie à l'autre génère (souvent) la misère morale.

Cette ambivalence de la monnaie, vecteur de paix ou de violence, se manifeste aussi dans l'abstraction qu'elle porte en elle. D'un côté cette abstraction permet son

²⁹ notons la polysémie du mot

³⁰ Ce droit a, sans véritable débat démocratique, été transféré de fait aux banques à travers l'émission de crédits. Mais cette création monétaire, outre qu'elle répond dès lors à des demandes solvables ce qui laisse de côté des demandes collectives essentielles qui ne peuvent toujours être rentabilisées, a aussi un coût important, celui de l'intérêt. (cf sur ce point "la Monnaie dévoilée" de gabriel Galand et Alain Grandjean; L'Harmattan, 1996.

³¹ Michel Aglietta et André Orléan "la violence de la monnaie", PUF.

universalisation et facilite l'échange au loin dans l'espace (cas des grandes monnaies convertibles) ou dans le temps (par l'épargne et l'investissement). Mais cette monnaie qui permet l'échange au loin finit aussi par détruire l'échange de proximité.

A quoi sert de pouvoir acheter un produit fabriqué à 10.000 km de chez soi si l'on ne peut échanger avec son voisin qui vit dans la pauvreté? A quoi bon pouvoir mettre de l'argent de côté pour le retrouver dans vingt ans si l'on ne peut assurer la vie des siens le mois suivant ? C'est à ce déficit de proximité que se sont attaqués tous les nouveaux mouvements d'échange qui sont nés au cours de ces dernières années et qui témoignent d'une grande créativité sociale.

Qu'il s'agisse des réseaux d'échange réciproques de savoirs, des SEL (systèmes d'échange locaux), des LETS, (local exchange trade system en pays anglophones), des réseaux latino américains de "troc multiréciproque", des banques du temps italiennes ou du système "time dollar" américain³², il s'agit toujours, sous des modalités différentes, de retrouver les fonctions pacificatrices de l'échange que les monnaies officielles ont fini par occulter. En proclamant, comme le dit une formule souvent utilisée dans ces différents réseaux d'échange, que le "lien est supérieur au bien" il s'agit aussi de réinsérer l'être humain au cœur de cet échange où il finissait par disparaître dans sa pure fonctionnalité économique de producteur ou de consommateur.

Evaluation démocratique et développement humain.

Le chantier, on le constate, est considérable. Nous ne pouvons tirer le meilleur de la mutation informationnelle en cours et de la révolution du vivant qui s'amorce³³ que si nous replaçons l'économie et la monnaie dans une perspective plus ample, à la conjonction des deux oubliés de la modernité, la nature et l'homme lui-même, à travers la perspective de l'écologie humaine.

Ce projet appelle nécessairement un surcroît de qualité démocratique. Car c'est la démocratie qui permet d'agrèger des préférences individuelles autrement que par la monnaie grâce à la délibération publique et au vote; c'est elle qui conserve le meilleur de l'individu en le mettant en relation avec autrui pour délibérer du bien commun à travers la construction de la citoyenneté; c'est elle qui permet de penser une éducation du désir de l'enfant pour l'aider à grandir en humain au nom de valeurs civiques tout en respectant sa liberté en formation. La démocratie est ainsi l'espace par excellence où doit s'organiser la délibération sur les valeurs, l'évaluation, qu'une collectivité entend promouvoir en vue de favoriser un développement qui soit à la fois durable et humain.

Mais cette démocratie constitue encore, à bien des égards, un gisement d'intelligence collective en friche, largement sous utilisé, en particulier dans le domaine qui nous occupe ici de la délibération sur la valeur des richesses. C'est

³² Cf Annexes

³³ On imagine les dégâts que le productivisme appliqué à la fabrication du vivant humain peut provoquer ; le découplage de l'économie et de l'éthique deviendra sur ce terrain de plus en plus inacceptable.

donc aussi une “démocratie inachevée“ comme le souligne Pierre Rosanvallon³⁴, une démocratie à réinventer qui peut mettre en œuvre cette approche de l'évaluation démocratique en la nourrissant de la perspective de l'écologie humaine et des outils de la citoyenneté active.

Dans cette recherche il nous faudra savoir aussi prendre en compte d'autres moyens de choix et d'échange que la monnaie. C'est ainsi que le temps est, avec le vote, un autre moyen de choisir d'actualiser certaines virtualités de vie plutôt que d'autres. Quant à la monnaie elle-même l'enjeu de son appropriation démocratique est de l'utiliser pleinement dans sa logique pacificatrice et de réduire sa part de violence.

Le projet à construire s'ordonne dès lors autour de la mise en place de ce nouveau paradigme à promouvoir qu'est l'évaluation démocratique des activités humaines dont la comptabilisation monétaire n'est qu'un sous-ensemble. Et cette évaluation est elle-même ordonnée, comme moyen, à une finalité qui est celle d'un développement humain soutenable (ou durable). Quels pourraient en être les acteurs, comment définir leurs alliances, leur stratégie, c'est cette question qu'il nous faut maintenant aborder.

2ème partie :

un projet, des acteurs, des objectifs, une méthode

A constater l'ampleur des effets pervers que notre représentation de la richesse et notre utilisation de la monnaie provoque on se demande pourquoi le débat n'est pas plus fécond sur ces questions et pourquoi les pistes novatrices qui ont été ouvertes depuis les années soixante-dix ne sont pas davantage explorées. C'est à ces obstacles qu'il nous faut donc nous intéresser si l'on veut sortir du statu quo. Disons d'emblée qu'ils sont considérables moins par la qualité de leur argumentation théorique que par la combinaison de résistances au changement.

Les acteurs potentiels d'un tel projet

Nous avons évoqué la plus considérable, celle qui vient de la sortie "par le haut" de la modernité et de l'ère industrielle. Mais il en est d'autres, moins nobles mais tout aussi efficaces, qui, dans le jeu contemporain, peuvent s'énoncer autour d'une contradiction assez classique.

Les pièces fixes de l'échiquier

- Ceux qui auraient intérêt à changer, n'en ont pas le pouvoir, ni le savoir, ni même d'ailleurs l'idée, leur propre imaginaire étant bloqué par l'intériorisation des catégories dominantes concernant la richesse et la monnaie; c'est le problème du "monde des perdants" de la société de marché, à commencer par les personnes en situation de pauvreté voire de misère, de précarité, d'exclusion; mais c'est aussi, on l'a vu, celui de

³⁴ cf “ la Démocratie Inachevée“ Pierre Rosanvallon, Gallimard, 2000.

forces sociales, culturelles et politiques, qui ont inscrit leur propre projet alternatif à l'intérieur de l'économisme et qui bornent leur stratégie à simple un changement de rapport de forces.

-Ceux qui savent (ou pourraient savoir) et qui ont les moyens d'engager ces changements ne le veulent pas parce qu'ils trouvent avantage, fut ce pour des raisons contradictoires, à maintenir le statu quo: ce sont au premier chef les membres du "monde des gagnants" , ces bénéficiaires financiers et symboliques de la société de marché : il est assez bien illustré par ce que l'on a appelé ces dernières années "les gens de Davos" : grandes entreprises qui cherchent à construire une gouvernance indépendante des états, grands medias, eux mêmes possédés par ces entreprises, professionnels qui acquièrent un statut de cléricature dans ce dispositif "éco-ligieux" parmi lesquels nombre d'économistes bien sûr mais aussi beaucoup de professions travaillant dans les secteurs de la techno-science et souhaitant ouvrir la société de marché à de nouvelles frontières à commencer par celles du vivant .

Les pièces mobiles

Entre ces deux catégories d'acteurs il existe, heureusement, quelques pièces mobiles sur l'échiquier qui peuvent jouer un rôle déterminant à condition d'oser sortir d'une vision réductrice de leur rôle:

- c'est le cas de l'ensemble, encore considérable, constitué par l'ensemble des services publics et sociaux : Etat, acteurs de la Protection sociale, collectivités locales, la France restant dans ce domaine l'un des pays où la puissance de cet ensemble lui donne encore des leviers d'action considérable si ses responsables veulent se donner les moyens d'une vraie transformation;

-un deuxième cercle est constitué de toutes les forces, essentiellement associatives, qui sont structurées, par choix, autour de finalités plus hautes que celles de la "lucrativité"; qui ne réduisent pas le bénévolat à des activités "non lucratives" mais qui considèrent que la question majeure, pour des individus comme pour des sociétés est celle de l'orientation de leur liberté et de leur volonté³⁵.

-le troisième est constitué des acteurs de l'économie sociale et solidaire, cercle recoupant lui même les deux autres : avec le premier, dans le rapport à des services de l'Etat comme le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, la Dies, mais aussi plus largement une bonne partie des services couverts par le Ministère de l'emploi et de la solidarité et par ceux de l'aménagement du territoire et de l'environnement; avec le second pour la partie de la vie associative se situant au sein de l'économie sociale et solidaire.

Une stratégie de changement

³⁵ Cf le caractère très ambitieux de l'article 1 de la loi de 1901 .

Une stratégie de changement aura pour objet de favoriser les conditions de cette "triple alliance" pour refuser la logique des jeux guerriers (gagnants/perdants) et promouvoir des jeux coopératifs (gagnants/gagnants). Pour rester dans l'analogie des grands rassemblements mondiaux ce sont plutôt ceux qui se sont retrouvés à Porto Alegre au Forum social mondial, qu'à Davos au "World economic forum". Il ne s'agit pas, cependant, à travers cette caractérisation stratégique, de sous estimer l'importance des contradictions complexes (et donc des opportunités) qui traversent l'univers du "monde des gagnants" et d'oublier dans une vision idyllique que l'énergie de la "triple alliance" est en grande partie stérilisée par ses propres rigidités, querelles de territoires, et surtout manque de confiance dans ses propres valeurs.

Une méthode avec trois objectifs de court terme

Trois objectifs doivent être fixés, dès l'année 2001, afin d' avancer dans la voie d'un projet ambitieux qui, par nature, devra être pensé dans le cadre d'une perspective européenne et mondiale.

- Le premier est d'identifier, pour ensuite les capitaliser et les approfondir, l'ensemble des recherches, études, expérimentations qui, permettent d'envisager des avancées significatives sur ces questions.

- Le second vise à cerner la nature des obstacles multiples qui se sont jusqu'ici opposés à ces transformations.

- Le troisième a pour objet de voir comment surmonter ces obstacles et de définir un projet et une stratégie à moyen terme (jusqu'à 2007) et à court terme (l'année 2001).

I. Capitaliser les avancées déjà réalisées

Elles sont considérables et permettraient déjà, si la volonté politique était suffisante, de transformer en profondeur la qualité démocratique et les conditions du pilotage de nos sociétés. Mais elles restent éparées, peu connues et ont besoin d'un effort important de mise en perspective et de fécondation mutuelles pour que l'on puisse pleinement exploiter leur potentiel. A ce stade nous ne citerons que les principales et les plus récentes (connues du rapporteur) en sachant que la liste est loin d'être exhaustive et que l'un des premiers objectifs de l'année 2001 sera d'en identifier d'autres.

11 - les pistes ouvertes dans le domaine de la représentation de la richesse

De nouveaux indicateurs à l'échelle internationale

Il est important de noter que les plus récentes de ces recherches se situent désormais sur le plan international. Le fait qu'elles soient développés par les Nations Unies ou la Banque Mondiale permettra de ne pas nous enfermer dans un débat stérile sur la difficulté pour la France de s'engager seule dans une stratégie de transformation. Si des initiatives françaises et européennes sont, comme nous le verrons, nécessaires, elles pourront s'appuyer sur des avancées mondiales déjà conséquentes.

Au premier rang d'entre elles nous trouverons donc celles, issues pour partie du cadre théorique du prix Nobel d'économie Amartya Sen, des "indicateurs de développement humain" élaborés par le programme des nations Unies pour le développement (PNUD). Il est également intéressant, même si l'approche est plus discutable, d'évoquer les travaux de la Banque mondiale et certaines tentatives américaines et japonaises autour du projet de "Net National Welfare" inspirées notamment par un autre prix Nobel bien connu aujourd'hui : James Tobin.

les indicateurs de développement humain

La philosophie générale des "rapports mondiaux sur le développement humain" vise à rétablir le lien entre l'économie et l'éthique à rebours du mouvement historique que nous avons relaté dans la première partie de ce rapport. Ils sont nourris, depuis 1990, par un indicateur composite, l'IDH, indicateur de développement humain . L'introduction du rapport de 1996 situe bien la triple perspective du projet : (*PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1996.)

- "le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen";
- " les dernières décennies montrent on ne peut plus clairement qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain";
- " il importe de consacrer davantage d'attention à la qualité de cette croissance afin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le développement humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la viabilité à long terme du développement";

Nous sommes, on le voit, d'emblée sur le terrain d'une recherche qui place au premier plan les deux richesses fondamentales oubliées par l'économie dominante : les humains et leur environnement naturel. C'est pourquoi, note le rapport, "les biens ne doivent pas être valorisés intrinsèquement, mais considérés comme les instruments de la réalisation de certaines potentialités telles que la santé, la connaissance, l'estime de soi et l'aptitude à participer activement à la vie de la communauté"

Une méthode, trois critères

Les rapports du Pnud proposent une méthode, celle des "indicateurs de développement humain" qui sont construits sur la prise en considération de plusieurs données de base à partir de trois critères essentiels : l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu. La valeur de l'indicateur pour chaque domaine est rapporté à un état idéal (pour la période actuelle) : par exemple une durée de vie moyenne de 85 ans. Depuis 1995 trois autres indicateurs ont été élaborés ; l'un porte spécifiquement sur la pauvreté; les deux autres corrigent l'IDH en fonction de l'inégalité entre sexes : il s'agit de l'indicateur sexospécifique de développement humain et de l'IPF (indicateur de la participation des femmes).

Outre ces indicateurs le rapport dresse un bref bilan du développement de chaque pays dans des domaines comme la santé, le logement, l'éducation, le revenu, la scolarisation des femmes, la mortalité infantile, l'environnement etc ainsi que dans celui de "la

sécurité humaine" entendue comme "la soustraction à ces menaces chroniques que sont la faim, la maladie et la répression et d'autre part la protection contre des bouleversements soudains et traumatisants de la vie quotidienne domestique, professionnelle et communautaire" (criminalité, accidents, violence".)

Cette approche, pragmatique et facilement reproductible, a l'avantage d'inclure la question méthodologique des indicateurs dans celle, plus générale, de l'évaluation à travers les bilans par domaines. Comme le note Dominique Meda elle ne transforme pas tout en prix ou en comptes de patrimoines géants "mais , ayant posé comme principe le caractère multidimensionnel du développement, (elle) élit un certain nombre de domaines qui lui semblent des composantes essentielles de celui ci, en déduit des indicateurs somme toute assez simples et s'astreint à les présenter tous ensemble pour donner une autre image, une autre représentation de la société donnée"

³⁶

La comparaison entre pays

Cet indicateur permet notamment de constater que des pays à haut niveau de protection sociale comme la Suède et la Norvège obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux de pays qui, comme les USA et la Grande Bretagne, sont régulièrement vantés comme des modèles par la pensée dominante. L'indicateur de pauvreté humaine (IPH) confirme cette tendance. Il est calculé de manière différente pour les "pays en développement" (IPH-1) et "les pays industrialisés" (IPH-2). Cette distinction est destinée à mieux faire ressortir les avancées (ou reculs) spécifiques des deux groupes. C'est ainsi par exemple que, pour le premier groupe, l'indicateur de l'espérance de vie prend en compte le pourcentage d'individus risquant de décéder avant 40 ans alors que le critère est de 60 ans dans le second groupe. De même, s'agissant du rapport au savoir, l'indicateur prend en compte le taux d'alphabétisation des adultes pour le premier groupe et le taux d'illettrisme pour le second. Les résultats sont significatifs puisque on constate de fortes variations entre pays qui possèdent par ailleurs un IDH comparable. C'est ainsi que la Suède et le Royaume Uni qui enregistrent des valeurs d'IDH très proches (0,926 et 0,918 respectivement) ont en revanche un fort écart de pauvreté puisque leur IPH n'est que de 7,6% pour la Suède alors qu'il est de 14,6% pour le royaume Uni³⁷.

Capital physique + capital naturel + capital humain

La Banque mondiale, confrontée à l'échec de ses politiques d'ajustement a dû reconnaître l'aggravation des inégalités mondiales et l'apparition de nouveaux phénomènes de pauvreté. Elle a entamé, non sans difficultés ni contradictions, une réorientation au moins partielle de son action qui passe par une mise en cause des indicateurs traditionnels de la croissance. C'est ainsi qu'elle expérimente un nouvel instrument de mesure dont le rapport du Pnud de 1996 fait une présentation à la fois synthétique et critique : il s'agit , au lieu de considérer le seul capital "physique", c'est

³⁶ Dominique Meda, op cité p 338

³⁷ voir tableau et note méthodologique en annexe; Problèmes économiques n° 2.681 set 2000.

à dire les actifs productifs des pays d'y ajouter "le capital naturel" et le "capital humain". Avec cette méthode le capital physique ne représente plus que 16% de l'ensemble, le capital naturel 20% et le capital humain 64%. Le changement de représentation est, on le voit, spectaculaire. Il s'appuie sur des travaux sur "le capital social" * qui redonnent au facteur humain et aux relations sociales une place décisive. Certes, on peut discuter, comme le fait le rapport du Pnud "une assimilation du bien être de la population à la valeur monétaire de son capital" ce qui risque de "constituer la même erreur qu'une assimilation du revenu au développement humain". Mais si la tentative mérite discussion elle a l'avantage de mettre l'accent sur la sous estimation considérable de ces "richesses premières" que sont les richesses écologiques et anthropologiques. C'est dans cette perspective également que se placent les recherches, initiées dans les années soixante dix, d'un indicateur de "bien être", le "Net national Welfare".

un indicateur de bien-être

Cette tentative a été initiée par James Tobin (l'auteur du célèbre projet de taxe sur les transactions financières)³⁸. Leur tentative est proche de celle d'une équipe japonaise³⁹.

Dans les deux approches le "Net National Welfare" s'obtient à partir du produit national en lui retranchant des facteurs liés à des dépenses visant à réparer les dommages infligés par la croissance elle même et qui n'augmentent pas le bien être ; c'est le cas, selon les auteurs d'une partie importante des dépenses de police, de justice et d'administration générale, des dégradations dues à la pollution non compensées par ailleurs et des nuisances dues à l'urbanisation telles que les dépenses dues à l'allongement des distances domicile-travail ou aux dommages résultant d'accidents de la circulation. Ces postes "soustraits" sont valorisés soit à des taux d'intérêt soit à des taux de salaires moyens.

Sont ajoutés en revanche la consommation publique, les services rendus par les équipements collectifs (écoles, équipements sanitaires et sociaux, jardins publics); les services rendus par les biens domestiques, les loisirs; le travail "de la ménagère" dans son foyer.

L'indicateur écologique : le coût environnemental

Plusieurs recherches internationales se sont centrées sur l'autre grand oublié de la richesse, cet "oikos-logos", l'écologie, qui, en toute logique devrait encadrer l'"oikos-nomos", l'économie⁴⁰. N'est il pas évident en effet, comme nous l'indique l'étymologie, de constater que la loi de la "grande maison", celle de notre terre et de notre biosphère, conditionne celles de nos "petites maisons". Aucune économie humaine ne serait

³⁸ en lien avec son collègue Nordhaus, au sein du National Bureau of Economic Research. Elle est relatée dans un ouvrage "Is Growth Obsolete ?" (Columbia University Press, 1972)

³⁹ "Measuring Net National Welfare of Japan" (publiée par le NNW Measurement Committee de l'Economic Council of Japan à Toko en 1973. *On se reportera également à l'ouvrage de Dominique Meda qui rapporte ces deux tentatives (QR p 68 et sq)

⁴⁰ Le mot "maison se dit "oikos" en grec.

possible par exemple sur une planète dont l'air serait devenu irrespirable, l'eau imbuvable, la terre empoisonnée.

L'ONU a ainsi élaboré un "system of integrated environmental and economic accounting" qui prend en compte, sous forme monétaire, l'impact du développement des activités économiques sur l'environnement. Un "coût environnemental" est employé pour trois types d'utilisation : l'épuisement des actifs naturels, l'usage du sol et du paysage, l'utilisation de l'environnement pour l'utilisation des déchets. Le "Pib vert" s'obtient ainsi par déduction du coût lié à l'utilisation de ce capital environnemental.

La recherche pourrait aussi servir, sur le plan méthodologique, à permettre de déduire également les destructions de capital "social" incluant les coûts de la santé et les coûts sociaux⁴¹

"La valeur de la terre"

Signalons enfin la tentative très ambitieuse, même si elle est discutable et discutée, d'une équipe américaine de calculer "la valeur de la Terre" en évaluant les prix des "services" rendus par les différents écosystèmes du globe, depuis la régulation du climat jusqu'à la production alimentaire en passant par la valeur esthétique. On conçoit que ces travaux restent très contestés en particulier sur le troisième point : peut on calculer une valeur esthétique?

En revanche les deux premiers renvoient à des besoins vitaux sur lesquels un accord pourrait plus facilement s'opérer⁴².

D'autres tentatives d'institutions publiques mériteront un examen approfondi au cours de l'année à venir. Elles émanent de l'Europe, en particulier des travaux de la cellule de prospective et du groupe de travail sur la gouvernance de la Commission Européenne qui travaillent sur ces questions. La France, qui avait contribué à ouvrir ce chantier grâce notamment aux propositions de Jacques Delors dans les années soixante dix sur les "indicateurs sociaux", semble aujourd'hui moins innovatrice sauf dans le domaine des indicateurs écologiques. Nous avons donc tout intérêt à nourrir cette recherche de travaux internationaux et c'est la raison pour laquelle je suggère la création d'un séminaire international régulier sur ces questions devant déboucher, d'ici la fin de l'année sur une rencontre internationale dont la France pourrait prendre l'initiative en lien avec le programme des Nations unies pour le développement dont nous avons noté l'importance et avec ses partenaires européens (cf synthèse des propositions). En outre la simple application de la méthodologie des indicateurs humains aux pays européens pourrait s'avérer très féconde. Alors qu'une centaine de pays élaborent aujourd'hui un "rapport national sur le développement humain" ce n'est le cas d'aucun des pays développés. Pourquoi la France n'en prendrait-elle pas l'initiative? Pourquoi ne pas proposer au Parlement et à la Commission européenne d'élaborer un rapport européen sur les indicateurs de développement humain. Cette tâche, parfaitement réalisable au cours des prochaines années, donnerait aux citoyens, à leurs représentants et à leurs gouvernants des outils permettant d'améliorer de manière sensible la conception, la délibération, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques. Couplée avec une initiative spécifique concernant l'élaboration d'indicateurs de destruction elle

⁴¹ . cf MC Marchesi in Cahiers français : "les indicateurs économiques en question" n° 286, mai juin 1998.

⁴² cf Le Monde du 9 oct 1998 intitulé : l'économie écologique, nouvelle discipline née d'un choc culturel"

permettrait en outre d'envisager une activation massive de dépenses de réparation vers le soutien à une économie de la prévention et du recyclage⁴³.

Identifier les indicateurs de destruction

Les difficultés et les débats, concernant les approches que nous venons d'évoquer sont, on l'imagine, importants. Nous le verrons lorsque nous aborderons les obstacles et les objections à ces tentatives. Mais nous pouvons déjà noter l'existence de convergences sur plusieurs points majeurs :

- on ne peut continuer indéfiniment à occulter la valeur de biens écologiques vitaux sous prétexte qu'étant abondants et gratuits ils n'auraient pas de valeur économique. Leur destruction, ou leur pollution, fait apparaître au contraire leur valeur comme le négatif d'une photo.

- on ne peut de même réduire les humains au statut de simple facteur de production (ou de consommation) et comptabiliser comme des charges des dépenses éducatives, sanitaires ou sociales qui améliorent leur qualité de vie et leurs capacités créatrices. A l'heure où la mutation informationnelle fait de la "matière grise", la nouvelle matière première de la richesse on ne peut oublier que l'intelligence humaine n'est pas dissociable de la santé mentale et corporelle des individus comme des collectivités.

C'est parce que ces problèmes sont incontournables que, même dans nos systèmes de comptabilité nationale actuels, des efforts ont été entamés pour mieux cerner des comptes liés à la protection sociale ou à l'environnement. On les appelle "les comptes satellites" et leur existence témoigne déjà du caractère réducteur du cœur de la comptabilité nationale proprement dite. Mais le terme "satellite" indique aussi la direction restrictive de la recherche. Il en est de même des approches concernant les comptes de patrimoine dont nous reparlerons plus loin. Dans tous les cas on retrouve la nécessité d'identifier, au sein des comptabilités, les facteurs de destruction, afin de cesser de les compter positivement⁴⁴. C'est la logique des "indicateurs de destruction" sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir et de faire une proposition importante d'expérimentation.

les initiatives de la société civile

La recherche publique aura également tout intérêt à se nourrir de la floraison des initiatives qui ont été prises, au sein de la société civile, par des associations ou des entreprises, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Leur caractéristique principale est en effet de réintégrer des facteurs écologiques et humains occultés par les indicateurs classiques et d'en faire des outils opérationnels pour le pilotage de l'action. Le bilan social fut l'un des outils précurseurs dans ces tentatives et

⁴³ cette proposition pourra s'appuyer sur la mobilisation des savoirs et des savoirs faire des personnes qui vivent ou travaillent au contact des grandes formes de destruction écologique, sociale ou sanitaire. Elle permettra de rassembler les nombreuses études et monographies qui mettent en évidence l'apport des actions de prévention ou de réinsertion (voir notamment le rapport de Jacques Dughera sur "les couts et avantages de l'insertion par l'économie" de novembre 1996..

⁴⁴ cf proposition d'expérimentation sera faite en lien avec l'élaboration de ces indicateurs de destruction (voir p)

son institutionnalisation permet notamment à des agences de notation comme l'ARESE* de développer des grilles d'évaluation et de notation des entreprises en prenant en compte des critères sociaux et en les étendant à des critères de respect de l'environnement. Le projet de "bilan sociétal" initié au sein de l'économie sociale par le CJDES⁴⁵ est plus ambitieux encore puisqu'il ajoute à ces critères écologiques et sociaux des éléments d'enquête et d'évaluation civiques et sociétaux en donnant au concept de "responsabilité sociale de l'entreprise" son sens le plus exigeant. Toutes ces recherches de l'audit social à l'audit environnemental, de la création de nouveaux indicateurs à l'élaboration de systèmes de garantie et de crédits nourris de ces critères écologiques, civiques et sociaux devront faire l'objet, au cours de l'année 2001 d'un travail de recension et de synthèse afin de dégager les tendances communes, de repérer les différences ou les désaccords et d'opérer de nouvelles avancées théoriques et méthodologiques⁴⁶. Cette même créativité devra être analysée dans l'étude des nouveaux systèmes d'échange et des monnaies.

12) les pistes ouvertes dans le domaine de l'échange et de la monnaie

Une autre forme de monnaie : le temps

Même si les monnaies officielles ne souffrent aucune comparaison quant à leur importance avec les systèmes d'échange de proximité nés au cours de ces dernières années dans le monde entier, il est utile conceptuellement de regrouper sous une même rubrique ces différents aspects. La monnaie est en effet un sous ensemble des systèmes d'échange et non l'inverse. Par exemple le système d'échange, de loin le plus universel et le plus fondamental entre les êtres humains est celui du temps. Il remplit autant et souvent mieux que la "monnaie de marché" le rôle d'unité de compte et de moyen d'échange car il dispose d'unités (heures, minutes, secondes etc.) qui ont l'avantage d'être universellement reconnues et invariables⁴⁷. même la fonction de réserve de valeur est remplie par le temps puisque l'agenda est l'outil par excellence d'inscription des "promesses de temps" pour le futur.

L'échange d'idées et de commerce

D'autres systèmes d'échange jouent un rôle considérable même s'ils sont moins simples méthodologiquement que celui du temps. L'échange d'idées et de connaissances en constitue un bon exemple et c'est sur cette hypothèse que des initiatives comme les "réseaux d'échange réciproques de savoirs" ont construit leur mouvement. Les langues sont évidemment un moyen d'échange capital, gratuits comme le temps mais complexes, ambivalents et variables comme les monnaies, non seulement parce qu'elles sont multiples mais aussi parce que les mêmes mots peuvent être chargés de malentendus et provoquer aussi bien la confiance que la défiance.

⁴⁵ cf Annexes

⁴⁶ cf notamment la brochure de synthèse réalisée par le Crida à l'occasion des rencontres de Tours sur l'Economie Plurielle ainsi que l'étude européenne coordonnée par J Louis Laville, Laurent Gardin et Laurent Fraisse sur "le fonctionnement socio-économique du troisième système"

⁴⁷ au moins à l'échelle de notre perception.

Ce que l'on appelle communément l'argent, et qui correspond à la "monnaie de marché"⁴⁸, pour la distinguer d'autres formes d'échange, est donc un cas particulier de l'organisation de l'échange et singulièrement de l'échange de temps, dans tous les cas, désormais nettement majoritaires, où l'échange d'argent renvoie à des échanges de services plus qu'à des échanges d'objets. Il serait, en ce sens, beaucoup plus judicieux de dire que "l'argent, c'est du temps" plutôt que "le temps c'est de l'argent"⁴⁹. Cette vérité empirique qui renvoie au fait que la monnaie de marché n'est toujours en définitive qu'une certaine manière de vivre intensément ou pauvrement la relation à soi-même, à la nature et à autrui, est aussi une piste théorique pour définir ce qu'on appelle "valeur". Pour l'espèce humaine on peut en effet avancer l'hypothèse que ce qui constitue en définitive la hiérarchie des valeurs de vie, c'est la conscience de la mort.

La mort fondement de toute valeur

"Vis comme en mourant tu aimerais avoir vécu" : cette phrase de Confucius, vieille de 2500 ans, est toujours aussi actuelle. La mort nous oblige en effet à hiérarchiser l'essentiel de l'accessoire. Qui, sur son lit de mort préférerait gagner un milliard⁵⁰ plutôt que de se réconcilier avec une personne chère ? Face à la mort les valeurs fondamentales relèvent du sens et de la reconnaissance beaucoup plus que du pouvoir et de la richesse qui ne sont que des passions médiatrices. Comme le dit avec force Marie de Hennezel dans son livre "la mort intime" qui retrace son expérience de soins palliatifs "ce sont souvent les mourants qui nous apprennent à vivre". La perception de la finitude et de la vulnérabilité est au fondement de toute valeur.

Valeur = rareté ?

C'est cette intuition qui a conduit à définir la valeur, au sens économique du terme, par la rareté. Mais cette intuition devient fautive lorsqu'elle en vient à dénier toute valeur à des biens certes non rares mais dont la perte serait irréparable : l'air et l'eau sont (souvent) abondants et gratuits (de moins en moins pour l'eau!) mais leur disparition condamnerait l'espèce humaine à sa perte.

La liberté d'une nation a une valeur économique nulle mais sa mise en esclavage paraît à ce point intolérable que ses citoyens seraient prêts à donner leur vie pour défendre cette valeur ; nos proches nous aiment "gratuitement" mais cette gratuité vaut infiniment plus que les biens matériels les plus chers que nous possédons etc. Bref, de même que la monnaie est un sous-ensemble de systèmes d'échange plus vastes comme le temps, la valeur marchande est un sous-ensemble d'un système de valeurs plus

⁴⁸ encore que l'on pourrait appliquer au marché lui-même cette déconstruction; ainsi en tant que technique décentralisée de mise en rapport d'offres et de demandes, le marché classique n'est que l'une des formes de bourses d'échange couvrant un champ plus vaste. Techniquement parlant un réseau d'échange de savoirs, une banque du temps ou un système d'échange local par exemple est bien construit sur la mise en relation d'offres et de demandes.

⁴⁹ Voir ci-dessous les propositions concernant les systèmes d'épargne-temps et de loi sur les temps sociaux.

⁵⁰ ou alors c'est pour le donner à ses proches ce qui relève de l'amour et/ou du désir de reconnaissance et non de l'appât du gain.

élevées dont il suffit de simuler la perte pour découvrir l'importance. Et c'est précisément la fonction des liens politiques, affectifs et symboliques que d'organiser l'échange de ces valeurs fondamentales que le marché ne peut assumer.

Rôle pacificateur ou vecteur de violence de la monnaie

Cette double radicalité de l'échange et de la valeur nous permet de comprendre pourquoi la monnaie remplit sa fonction positive de "pacification" quand elle facilite l'échange entre des partenaires ou des concurrents, au sens étymologique du terme qui suppose de "courir ensemble", ce qui permet l'émulation entre coureurs mais n'autorise pas leur élimination. En revanche la monnaie devient vecteur de violence quand, cessant d'être le moyen d'échange d'un marché régulé, elle devient vecteur de domination d'un capitalisme qui relève de la volonté de puissance beaucoup plus que du désir d'échange. Ce passage est difficile à discerner car il s'agit de la même monnaie et souvent des mêmes mots, le terme de concurrence (ou même de compétition) quittant insensiblement le terrain de la désignation d'une émulation dans des jeux coopératifs pour suggérer une "lutte pour la vie" où l'on ne peut gagner qu'en éliminant des perdants.

Quand la monnaie ne joue plus son rôle

C'est exactement ce qui se passe quand les fonctions premières de la monnaie, celles là même pour laquelle elle a été créée et que l'on pourrait qualifier de fonctions de proximité dans l'espace et le temps ne sont plus remplies. Lorsque le bénéfice de l'abstraction et de l'universalisation que permet par exemple la convertibilité d'une monnaie en vue de l'échange "au loin" dans l'espace ou le temps s'accompagne de la perte, pour une partie des citoyens, de la fonction de proximité par manque de monnaie nous sommes alors en présence d'un dysfonctionnement majeur. Comme le soulignait déjà Jacques Duboin* rien n'est plus absurde qu'une situation où il existe un désir de produire et d'échanger, des humains pour le faire, des matériaux et des techniques pour le réaliser et que tout cela soit rendu impossible par l'absence de crédit. C'est alors qu'il devient nécessaire, les monnaies officielles ne remplissant plus leur fonction de pallier à leur déficit et de recréer des moyens d'échange, voire de crédit de proximité.

La plupart des novations de ces dernières années se regroupent ainsi dans deux catégories:

- des formes d'échange non monétaires comme les réseaux d'échanges de savoirs, les banques du temps ou les systèmes de crédit temps américain appelé time dollar⁵¹; ces formes d'échange auraient vocation à exister même dans le cas où les monnaies officielles rempliraient pleinement leur fonction de proximité;
- des formes d'échange quasi-monétaires qui naissent en réponse à des fonctions défaillantes de la monnaie classique; c'est ainsi que les LETS (local exchange trade sytem) sont nés aux Etats Unis et en Grande Bretagne en grande partie pour pallier les effets de pauvreté entraînés par les politiques conservatrices; de même les systèmes de

⁵¹ Voir annexes

"troc multiréciproque" initiés en Argentine et qui s'étendent en Amérique latine répondent directement à un déficit des services publics et sociaux et au déséquilibre entre l'insuffisance de monnaie à la base (les pauvres) doublé d'un excès au sommet (les riches).

Entre ces deux catégories on trouvera souvent des systèmes d'échanges qui cumulent les deux fonctions; par exemple nombre de Sel répondent autant à un désir de lien social qu'à la nécessité de se substituer à une insuffisance monétaire.

On comprend que la nature de l'encadrement juridique et fiscal de ces activités dépend de l'analyse précédente. La quasi totalité des systèmes d'échange, construits dans une optique de solidarité n'ont d'ailleurs aucune objection de principe à participer à une "contribution publique" élargie. Ils souhaitent seulement que cette contribution puisse prendre éventuellement d'autres formes que monétaire puisque c'est précisément souvent le déficit de monnaie qui est à l'origine de leur création.

les monnaies affectées

Il nous faut maintenant insister sur une forme particulièrement importante d'usage de la monnaie que l'on qualifie de "monnaies dédiées ou affectées". Elles regroupent la totalité des moyens de paiement ou d'échange affectés à des usages spécifiques. C'est le cas de ces moyens quotidiens que sont les titres de transport, les chèques ou ticket de restauration, de vacances, les titres emplois services, les cartes de téléphone etc. Ces monnaies dédiées ont aussi le plus souvent pour caractéristique d'avoir une durée d'usage limitée et ne sont donc pas objets de thésaurisation ou de spéculation.

Outil puissant né, en grande partie, au cœur de l'économie sociale autour du chèque déjeuner, la monnaie affectée est utilisée de plus en plus par les entreprises qui cherchent à fidéliser leurs clients en leur offrant des moyens de paiement supplémentaires uniquement dans leurs magasins ou pour leurs services. Dans la perspective des alliances que nous évoquions entre les pouvoirs publics et l'économie sociale et solidaire, la monnaie affectée peut jouer un rôle considérable puisqu'elle peut constituer un vecteur majeur de corrections d'inégalités, de lutte contre l'exclusion, d'incitation à développer des activités ou des services choisis par la communauté démocratique⁵².

Le couplage démocratie – monnaie

Il serait en effet utile, dans une perspective de ré-appropriation démocratique de la monnaie, de faire porter, dans la lignée des expériences de "budget participatif"*, une partie du débat civique sur la quantité et la nature des droits de tirage en monnaie affectée qui seraient décidés au moment des votes. Il est essentiel, si l'on veut rétablir le lien entre contribution publique et citoyenneté, (cf l'article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen) de développer des méthodes et des outils qui donnent au citoyen une compréhension et un pouvoir plus direct quant à l'affectation de l'argent public. La mission pourrait avoir pour objet au cours de l'année 2001 d'examiner particulièrement ces possibilités de couplage entre démocratie et monnaie. Il s'agirait

⁵² voir sur ce point les propositions du rapport de Dominique Taddei et Gilbert Cette.

notamment de l'expérimentation d'une carte à puce qui pourrait être à la fois une carte civique, une carte de paiement classique (incluant un porte monnaie électronique) et une carte disposant de droits de tirage en monnaie affectés à des usages, des territoires, des services spécifiques. On rechercherait ainsi un effet de simplification permettant d'éviter la multiplication des supports de type chèques, bons ou cartes puisque ces droits de tirage seraient inscrits sur une même puce. De plus une telle approche éviterait les effets de "stigmatisation" bien connus des travailleurs sociaux qui font que l'emploi de certains types de monnaies affectées manifestent aux yeux d'autrui la situation de pauvreté ou de handicap de telle ou telle personne. Ce fut longtemps le cas avec les "bons alimentaires" par exemple.

Dans la mesure où les supports de type carte à puce seront de plus en plus généralisés, n'importe quel citoyen pourrait ainsi disposer de droits en monnaie affectée sans qu'ils soient connus d'autrui. Ce qui serait connu, du fait de la délibération démocratique conduisant à cette affectation ce seraient des catégories de bénéficiaires et non des personnes.

le défi de "la monnaie électronique"

Ce projet s'inscrit dans la perspective d'une réponse globale des pouvoirs publics et de l'économie sociale et solidaire à ce que l'on appelle souvent le défi de "la monnaie électronique" ou ce qu'il serait plus juste d'appeler les supports électroniques de la monnaie. Internet constitue en effet désormais un territoire d'échange considérable et nombre d'entreprises ont déjà entrepris de créer des moyens de paiement électroniques non seulement en monnaie officielle (avec la carte de crédit) mais aussi en quasi-monnaies permettant, grâce à un système de points, de bénéficier d'avantages dès lors que l'on parcourt les sites des entreprises concernées. C'est ainsi que de véritables coalitions se sont développées telles celle qui est à l'origine du système "beenz", suffisamment puissante pour passer un accord avec le groupe international Eurocard-Mastercard. On sait que Microsoft avait cherché à créer une monnaie qui aurait été en usage dans le vaste continent immatériel que sa position de monopole ou de domination lui a permis d'acquérir dans l'univers des systèmes d'exploitation et des logiciels. L'administration américaine s'y est finalement opposé et le projet n'a pas vu le jour; mais il est clair que nous sommes en présence d'une tendance lourde et que les pouvoirs publics doivent, à l'échelle internationale, se doter d'une véritable stratégie de régulation mondiale s'ils veulent éviter que les moyens électroniques de paiement échappent à tout contrôle démocratique.

En attendant il serait inacceptable de voir des acteurs, qui disposent déjà d'une surpuissance monétaire, bénéficier de ces supports alors que ceux qui en manquent se verraient privés des opportunités d'échange et de paiement qu'offrent ces nouveaux vecteurs. L'une des pistes les plus fécondes dans cette direction qui pourrait donner lieu à une expérimentation est celle du projet d'une monnaie électronique solidaire (dénommée sol) qui pourrait circuler sur Internet et permettre l'accès à des produits ou à des services de commerce équitable, d'économie sociale et solidaire, de services publics et sociaux dans des conditions régulées par les pouvoirs publics?

II/ les obstacles au changement

21) des questions taboues exclues du débat démocratique

Les recherches, propositions, expérimentations que l'on vient d'évoquer, tant dans le domaine des indicateurs de richesse que dans celui des systèmes d'échange et des monnaies se heurtent, ce qui n'est guère étonnant, à des obstacles considérables qui méritent d'être examinés afin de voir comment les surmonter.

Le premier de ces obstacles tient à l'opacité de ces deux processus décisifs que sont la définition de la richesse et l'émission, la répartition, la circulation de la monnaie. Le propre des systèmes de domination est de présenter comme des évidences ce qui relève de constructions et de choix. On finit par adopter comme une loi naturelle l'idée que ce sont les entreprises qui produisent de la richesse tandis que les services publics et sociaux la prélèvent; que des activités à l'évidence destructrices donnent droit à gagner de l'argent tandis que d'autres, vitales pour la collectivité humaine comme donner la vie, éduquer, préserver l'environnement, ne le permettent pas; que certains puissent disposer de quantités considérables de monnaies sans rapport avec leur effort ou leur mérite tandis que d'autres se retrouvent, au coeur de l'abondance, dans des situations de misère ou de grande pauvreté. La liste serait longue de toutes ces "évidences" qui ne sont que l'effet de constructions ou de choix opérés sans réel débat démocratique. C'est pour répondre à cette première et considérable difficulté qu'il est essentiel de réouvrir un débat public sur nos modes de représentation et de circulation de la richesse pour redonner aux citoyens compréhension et maîtrise sur ces choix majeurs en renouvelant les procédures de participation, de délibération et de représentation sur ces questions. La création, à terme, d'un office parlementaire en lien avec la Mission de contrôle et d'évaluation, s'inscrirait dans cette perspective.

Ce processus de ré-appropriation démocratique se heurte lui même à une difficulté que l'on peut énoncer brutalement de la manière suivante : en redonnant un réel pouvoir au politique quant à la détermination de la richesse et à la monnaie ne risque-t-on pas de favoriser l'arbitraire et la corruption?

22) des risques d'arbitraire, de manipulation, de corruption ?

Ce risque d'arbitraire est, en permanence, l'argument le plus fort opposé à toutes les tentatives pour modifier les indicateurs de richesse. On le retrouve par exemple exprimé par un de nos comptables nationaux Oleg Arkhipoff en 1976 dans un article intitulé : "peut on mesurer le bien être national?" qui prenait pour cible les recherches sur le "net national welfare" que nous avons évoquées. Ainsi écrit-il : "ce qui inquiète au premier chef, de façon immédiate, c'est le sentiment profond et invincible d'arbitraire qu'on éprouve devant les méthodes d'évaluation et de délimitation du contenu de ce qui est censé mesurer un certain bien être"...On retrouve la même objection à propos des indicateurs du Pnud sous la plume d'un ancien directeur du département économique de la Banque mondiale, J Baneth, (cf le numéro de mai 1998 de Futuribles sous le titre "les indicateurs synthétiques de développement"). Pour lui le désavantage de ces indicateurs est de "cacher les choix du présentateur".⁵³

⁵³ Ces critiques sont analysées et discutées par Dominique Meda p 67 et suivantes de son livre, op cité

Dans le cas de la monnaie la crainte est de voir le politique procéder, comme ce fut l'une de ses tentations historiques favorites, à des manipulations de la valeur de la monnaie pour servir ses propres intérêts créant ainsi des risques de corruption et, au minimum, d'instabilité monétaire.

Que répondre?

Que répondre à ce type de critique ? D'abord que le risque d'arbitraire n'est réel que si, pour reprendre l'expression de J Baneth, "les choix du présentateur restent cachés". Confier à des experts le soin de confectionner en chambre de nouveaux indicateurs de richesse sans débat public sur les finalités et les critères qui leur donnent sens et légitimité ne serait en effet pas recevable et c'est pourquoi toutes les propositions de ce rapport s'inscrivent dans le fil rouge de l'évaluation démocratique. Ensuite que l'on peut parfaitement faire cette objection à nos indicateurs actuels : conçus pour valoriser certaines activités au détriment d'autres ils n'ont jamais réellement fait l'objet d'un débat démocratique alors qu'ils influencent en profondeur la vie quotidienne de tous les citoyens.

Un problème de même nature pour la monnaie

S'agissant de la monnaie nous retrouvons un problème de même nature. Les formes monétaires actuelles n'expriment en rien une sorte d'état de nature selon lequel mettre un enfant au monde n'aurait pas de valeur économique mais acquérir un poison pour tuer en aurait (cf la définition de l'utilité par Walras donnée ci dessus). La monnaie véhicule et démultiplie les choix qui ont été faits par des techniciens et validés par des gouvernants sans réel débat démocratique. Nous n'avons donc pas à choisir entre des outils "neutres" que seraient aujourd'hui notre PIB et notre forme monétaire et des outils "orientés" : les risques d'arbitraire, de manipulation et de corruption nous les constatons dès aujourd'hui.

23) le problème de “la tentation du bien“

Une objection plus fondamentale est faite à tout rétablissement d'un lien entre économie et éthique et pas seulement entre économie et politique. Cette objection c'est celle de la "tentation du bien" exprimée par la formule populaire : "l'enfer est pavé de bonnes intentions". Les plus lucides sont en effet prêts à admettre l'ampleur des coûts humains et écologiques de notre modèle productiviste marchand mais restent persuadés que le primat d'une économie "amoral" est un moindre mal par rapport au risque totalitaire de toute "politique du bien et du bonheur". L'un des meilleurs théoriciens à avoir mis en évidence cette logique du moindre mal est Albert Hirschmann dans son livre "Passions et Intérêts"⁵⁴. Il y montre que l'intérêt, loin d'être l'expression d'un fait naturel est un construit social et culturel destiné à socialiser les passions humaines. Constatant que, de toutes les passions, la richesse est au total la moins dangereuse car elle porte sur des objets là où les autres passions (comme le pouvoir) mettent en jeu de la domination entre humains, la création de l'intérêt a pour effet de rendre cette passion mesurable et prévisible car sujette au calcul rationnel de ses coûts et avantages.

Cette objection est en effet fondamentale car elle appelle à une réelle vigilance à l'égard de la contre-productivité toujours possible de projets généreux mais elle ne saurait épuiser la question.. En effet, comme l'ont montré sous des formes différentes Fernand Braudel et Karl Polanyi ⁵⁵ il y a une profonde différence entre marché et capitalisme ou entre économie de marché et société de marché. Et cette différence tient justement au fait que le cœur de la logique passionnelle à l'œuvre au sein du capitalisme relève beaucoup plus de la puissance entendue comme goût de la domination que de la simple possession d'objets ou de monnaie.

Une logique de guerre économique

C'est pourquoi, loin que le règne de l'économie marchande s'accompagne de la généralisation du "doux commerce", nous constatons qu'elle s'inscrit au contraire dans une logique de guerre économique qui condamne à l'exclusion, à la misère et souvent à la mort les perdants de ce jeu dangereux. Et la preuve que nous sommes bien dans l'ordre passionnel et non dans celui des besoins et de la rationalité c'est que cette guerre que l'on nous présente comme liée à des logiques de rareté et de survie se situe dans un contexte où les besoins fondamentaux des six milliards d'êtres humains pourraient être satisfaits avec un minimum de rationalité dans l'organisation des ressources. Un chiffre donné par le PNUD résume à lui seul le problème : les dépenses mondiales annuelles de publicité représentent dix fois le montant des sommes qui seraient nécessaires pour éradiquer la faim, permettre l'accès à l'eau potable pour tous les humains, les loger décentement, combattre les grandes épidémies.

Ce rapport de un à dix, il signe la maladie du mal être des sociétés matériellement riches mais à ce point déprimées, comme l'avait annoncé Keynes⁵⁶, qu'elles ont en permanence recours à l'excitation du dopage sous toutes ses formes y compris

⁵⁴ Passions et Intérêts, PUF

⁵⁵ Fernand Braudel voir notamment "la dynamique du capitalisme" et les trois tomes de "Civilisation matérielle, économie et capitalisme"; Karl polanyi : "la Grande Transformation"; op cité.

monétaires pour compenser leur mal être. Quand selon une étude récente du bureau international du travail on arrive à chiffrer les coûts générés par le stress à 3% du PIB des pays développés on mesure la gravité de ce mal de vivre⁵⁷.

Quand la corruption privée dégénère en corruption publique

Cessons donc de croire qu'il suffirait pour éviter l'enfer pavé de bonnes intentions d'en avoir de mauvaises! L'utopie du capitalisme consiste à croire que, grâce à la main invisible du marché, les vices privés se transformeront en vertus publiques : la réalité nous administre en permanence la preuve du contraire : la corruption privée dégénère en corruption publique, la "lucrativité" élevée au rang de fin dans l'économie finit par contaminer les autres formes de lien social.

Ainsi nous n'échapperons pas plus à la question éthique qu'à la question politique. Mais la qualité de démocratie est en effet une condition nécessaire pour éviter que l'on accepte la forme de despotisme opaque de la société de marché comme un moindre mal par rapport aux dérapages totalitaires du politique.

24) les objections pratiques

Les objections pratiques qui sont opposées à une transformation profonde de nos systèmes comptables sont souvent évoquées . c'est ainsi qu'Oleg Arkhipoff, s'inquiète d'un nombre considérable d'éléments entièrement nouveaux (qui) va se trouver porté à l'attention des théoriciens du bien être. Une telle avalanche de statistiques nouvelles existantes ou à créer, se présentant souvent en vrac, ne laisse pas d'inquiéter fortement les comptables nationaux. Car, pensent ces derniers, il faudra bien un jour ou l'autre intégrer tout cela dans une comptabilité nationale démesurément élargie, et on peut redouter de voir complètement dénaturer un cadre qu'on peut déjà qualifier de classique, parce que parvenu à une certaine perfection".

Notre entreprise prendra du temps

Nous retrouvons ici un argument classique déjà repéré chez Malthus qui consiste à conserver des thermomètres, même s'ils sont faux, parce qu'ils ont l'avantage d'exister et que leur fabrication est plus simple. Il est parfaitement exact, nous l'avons dit d'entrée de jeu, que le fait de s'engager dans une refonte à terme de nos indicateurs de richesse constitue une entreprise ambitieuse et de longue haleine. Mais nous nous trouvons confrontés à une situation de nécessité croissante au moins aussi impérieuse que celle qui a conduit les sociétés industrielles à se doter des outils de nos actuelles comptabilités nationales. Dès lors que l'on prend au sérieux les défis de la mutation informationnelle, de la révolution du vivant, de la part croissante des facteurs humains et écologiques dans la production et la distribution de la richesse on ne peut faire machine arrière au motif que cette entreprise prendra du temps.

⁵⁶ En 1930, à la fin de ses "essais sur l'économie et la monnaie", Keynes évoque dans un dernier chapitre prophétique les risques de "dépression nerveuse" collective générés par l'abondance de biens sans mutation culturelle.

⁵⁷ Etude citée dans le dossier du Nouvel Observateur du 15 janvier 2001.

Commençons sans attendre

En outre, il est possible sans attendre, et avec des moyens relativement modestes, d'engager des travaux comme la rédaction d'un rapport national sur le développement humain et de proposer à nos partenaires européens d'en faire autant. La méthodologie existe, les statistiques existent puisqu'elles portent sur des données relativement simples comme l'espérance de vie, les taux d'illettrisme, les niveaux de pauvreté, l'inégalité des rapports hommes-femmes. Quand on voit les moyens considérables, financiers et humains que nos sociétés ont pu mobiliser pour éviter le fantomatique bug de l'an 2000, les milliards de dollars qui "partent en fumée" selon l'expression consacrée du fait de ce qu'Alan Greenspan, le président de la FED américaine nomme "l'exubérance irrationnelle des marchés" on ne nous fera pas croire que nos sociétés n'ont pas les moyens de se doter d'outils d'évaluation plus adaptés aux problèmes de l'avenir qu'à ceux du passé.

Simplement il nous faut effectivement accepter que nous ne sommes pas seulement confrontés à des problèmes techniques dont on peut confier la résolution à quelques groupes d'experts. Nos propositions doivent s'inscrire volontairement dans un calendrier à moyen terme même si elles privilégient l'opportunité que représente cette année 2001, année du centenaire des associations, année internationale du volontariat et prélude, dans notre pays aux grandes échéances démocratiques de l'année 2002.

III/ Propositions , pistes de recherche et d'expérimentations

1) mise en débat public de ces questions

- publication du rapport d'étape sur Internet afin de créer les conditions d'un "rapport interactif" pour la suite de la mission
- publication écrite sous forme d'une brochure peu chère;
- traduction en anglais, espagnol, voire portugais pour créer les conditions d'un débat international sur ces questions (notamment sur Internet)
- réalisation d'une vidéo et d'un CD Rom mettant en évidence de manière pédagogique le thème "des thermomètres qui rendent malades" et faisant le point des pistes intéressantes pour en changer (en particulier les indicateurs de développement humain);
- proposition à la "commission du débat public" de porter ce débat;
- lancement d'un concours d'idées et de mots sur la meilleure manière de redonner leur sens à des mots comme richesse, valeur, utilité etc. afin de conduire l'économie à réinscrire ces mêmes concepts dans ceux du sens commun ou à en choisir d'autres pour éviter la confusion

2) lancement d'un séminaire préparant une rencontre internationale

Ce séminaire aurait pour objet de rassembler l'ensemble de la recherche disponible sur ces questions, d'en établir une synthèse et de proposer de nouvelles avancées théoriques et méthodologiques. Ses travaux serviraient de base à la préparation d'une rencontre internationale qui pourrait se tenir fin 2001 ou courant 2002. La plus grande synergie devrait être recherchée avec les travaux, contacts et événements européens (présidence suédoise puis belge) internationaux (chantier Québec notamment) déjà prévus par le Secrétariat d'Etat et la DIES.

3) préparation d'un "rapport français sur le développement humain en lien avec le PNUD et proposition faite à nos partenaires d'un "rapport européen" utilisant la méthodologie des indicateurs de développement humain (voir ci dessous)

4) préparation d'un projet de loi sur "les temps sociaux" en lien avec le projet de loi cadre sur l'économie sociale et solidaire.

5) lancement , accompagnement, évaluation d'expérimentations portant notamment sur les projets suivants :

- utilisation d'indicateurs de destruction pour expérimentation d'un projet d'activation de dépenses passives; (possibilité d'un lien avec une expérimentation européenne sur ce sujet);

- projet de carte civique d'échange et de paiement (lien avec projet de chèque associatif); expérimentation en partenariat avec le groupe "Chèque déjeuner";

- projet de monnaie électronique solidaire (dit sol); expérimentation initiée avec plusieurs partenaires de l'économie sociale comme la Macif, Chèque déjeuner , des media soutenant les initiatives de l'économie sociale et solidaire (Le Monde diplomatique, Politis, TC, Transversales Science Culture...) des collectivités locales innovantes; la possibilité de développer également l'expérience dans le Nord en particulier avec un réseau d'échange inter-associatif situé à Valenciennes et de s'appuyer sur la Caisse de crédit solidaire a été également envisagée. Des contacts sont également pris avec la fondation des caisses d'épargne.

- projet d'expérimentation en France des systèmes de crédits temps inspirés de l'expérience italienne (banques du temps) et américaines (time dollar); suivi de l'étude du laboratoire du futur retenue dans l'appel à projets 2000 sur ce point.

6) utilisation d'une partie de l'appel à projets 2001 dans la double perspective de l'activation de dépenses passives ("entrepreneurs de prévention") et des systèmes d'échange et monnaies affectées

7) préparation d'un dispositif institutionnel conduisant à la création d'un office parlementaire (ou d'un renforcement de la Mission contrôle et évaluation) et d'une mission interministérielle capable d'animer ce processus (voir ci dessous)

8) lancement d'une étude sur l'utilisation d'une fiscalité incitative appuyée sur ces indicateurs (voir ci dessous)

9) établissement d'un lien entre les projets évoqués dans ce rapport conduisant à terme à des réformes substantielles de la comptabilité nationale et le projet en cours de discussion au Parlement d'une réforme de l'ordonnance de 1959 et de la comptabilité publique

Un calendrier sur sept ans :

Année 2001

1) Opportunité du forum social mondial de Porto Alegre pour lancer ce débat.

Opportunité de la rencontre internationale sur l'économie sociale et solidaire en octobre 2001 au Québec.

2) Opportunité du centenaire de la loi de 1901 et de l'année internationale du volontariat décidée par les Nations Unies pour organiser un vaste débat public entre pouvoirs publics et associations autour des thèmes suivants :

- faire retour sur la question du bénévolat à travers le refus de considérer l'économie (y compris marchande) comme ayant pour seul objet la "lucrativité";

- rappeler que l'article 1 de la loi de 1901 définit positivement et non négativement le principe associatif;

- organiser un partenariat avec les associations qui concourent à prévenir ou à limiter la casse qu'elle soit humaine (sanitaire ou sociale) ou écologique afin d'élaborer avec elles des grilles d'évaluation et des indicateurs "de destruction" dans des domaines qui constituent des enjeux du débat public : accidents de la route, vache folle, pollution de l'air et de l'eau etc.

- lier le principe associatif, coopératif et mutualiste en développant le lien entre mouvement associatif et économie sociale et solidaire;

3) Développer la perspective de la société et de l'économie plurielle comme alternatives à "la société de marché" et montrer l'importance de l'économie sociale et solidaire dans cette perspective.

4) Favoriser la recherche de solutions permettant aux associations de bénéficier de droits de tirage sur une richesse sociale et écologique qu'elles contribuent à produire (ou à éviter qu'elle se détruise) et procéder à plusieurs expérimentations en ce sens :

- expérimenter des dispositifs de chèque associatif et/ou de "carte civique" d'échange et de paiement en monnaie affectée

- expérimenter des dispositifs d'échange et de crédits temps

- utiliser l'appel à projet 2001 pour favoriser la logique de métiers "d'entrepreneurs de prévention"

4) Déposer, ou au moins préparer et mettre en débat public la nécessité d'une loi sur les temps sociaux en lien avec le projet de loi cadre sur l'économie sociale et solidaire; étudier la mise en oeuvre au sein de la fonction publique de "congés civiques" sur le modèle des "congés solidaires" expérimentée dans plusieurs entreprises ouvrant le droit pour des

fonctionnaires d'être mis à disposition d'associations, de syndicats d'organisations politiques pour une période de deux à quatre ans.

5) Organiser un séminaire international de synthèse et de recherche sur ces différentes questions dont les travaux seraient mis en débat lors d'une rencontre internationale à organiser fin 2001 ou courant 2002.

6) Demander conjointement au Président de la République et au Premier Ministre qui ont l'un et l'autre marqué leur intérêt pour les rapports du PNUD (programme des nations unies pour le développement) que soit appliquée la méthodologie des "indicateurs de développement humain" et des indicateurs de pauvreté à la France et qu'un rapport français sur le développement humain soit élaboré;

7) Proposer au Premier Ministre qu'un travail interministériel soit engagé dans cette direction

- à la Ministre de l'emploi et de la solidarité une mobilisation des services d'étude et de statistique en vue de l'élaboration de ces indicateurs qui relèvent en partie de sa compétence.

- au Ministre de l'éducation un programme de travail du même type en vue de la construction de l'indicateur concernant l'accès aux savoirs et le problème de l'illettrisme;

- à la Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement un travail concerté sur la mise en oeuvre d'indicateurs de destruction écologiques, sanitaires et sociaux;

- au Ministre de la ville l'élaboration d'un projet de loi sur le temps des villes et les temps sociaux s'inspirant de l'expérience italienne dans ce domaine

8) lier ces recherches sur les indicateurs (négatifs et positifs) à une utilisation incitatrice de la fiscalité conduisant à terme à réserver la logique de la taxation à des valeurs détruites (partiellement ou totalement) plutôt qu'ajoutées et à favoriser des systèmes de bonification pour les valeurs ajoutées d'utilité sociale, (lien avec propositions du rapport Lipietz sur ce point)

9) Créer une structure institutionnelle souple (de type mission inter-ministérielle) pour animer l'ensemble de ces travaux ; préparer, en lien avec les responsables de l'assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social la création d'un office parlementaire ou d'un renforcement de la Mission de contrôle et d'évaluation appuyé par les travaux issus d'institutions comme le CERC, la Commission des comptes de la nation, le Comité central d'enquêtes lié à la Cour des Comptes, l'ensemble des services d'études et de recherches des ministères concernées par des réparations lourdes. L'Insee serait évidemment fortement sollicitée dans cette perspective y compris pour tirer un meilleur parti de ses enquêtes en termes de budget temps qui pourraient être très utiles pour l'instauration d'un système ambitieux de crédit temps (lien avec le projet de loi sur les temps sociaux)

10) Proposer à nos partenaires européens l'élaboration d'un rapport européen sur le développement humain en s'appuyant notamment sur les propositions du parlement européen dans ce sens.

Année 2002

Placer ces questions sur l'agenda public de manière à redonner tout son sens à la notion de campagne électorale conçue comme un temps privilégié pour que les citoyens construisent leur jugement sur de grandes orientations;

Proposer aux actuels membres de la majorité plurielle d'intégrer dans leur programme la nécessité d'une redéfinition de la richesse et de ses outils (indicateurs et monnaies);

Poursuivre les travaux du séminaire international, l'élaboration des rapports français et européens sur le développement humain, évaluer les expérimentations de l'année 2001, en tirer des conclusions législatives quand c'est possible et élargir le champ de l'expérimentation quand cela s'avère nécessaire;

Poursuivre et développer les travaux sur "les indicateurs de destruction" et organiser plusieurs opérations de financement de projets contribuant à prévenir ou à limiter les coûts de casse humaine (sociale et sanitaire) et écologique;

Proposer au nouveau Président de la République, au nouveau Parlement élu et aux responsables publics choisis à cette occasion de s'engager dans ce grand chantier .

Années 2002 à 2007 (propositions formulées à titre indicatif, non exhaustif)

Organiser le premier grand débat parlementaire d'évaluation sur les richesses de la nation

Adoption d'un dispositif, dans les lois de finances de l'Etat et de la Sécurité sociale, permettant d'utiliser une partie des dépenses de réparation pour financer des projets limitant ou évitant des coûts de destruction

Poursuite des travaux en partenariat avec le PNUD tant au niveau national qu'europpéen et préparation d'un projet de transformation de la comptabilité nationale de manière à prendre en compte les richesses écologiques et humaines n'apparaissant pas sur le marché;

Utilisation des travaux issus du bilan social, de l'audit social, du bilan sociétal, des comptabilités "vertes" en vue d'une réforme du plan comptable et de l'intégration des données écologiques, sociales, sanitaires, civiques dans les rapports légaux des entreprises....

*Rapport de synthèse de la mission
“nouveaux facteurs de richesses”*

Janvier 2002

au Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire,

Mr Guy Hascoët

Lettre introductive

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le rapport d'étape que je vous ai remis, il y a un an, a permis d'organiser une réflexion et un premier débat autour de l'exigence de reconsidérer en profondeur nos critères d'évaluation de la richesse. Il constitue les première et seconde parties de ce document de synthèse. Le présent rapport fait ensuite le point des avancées et des difficultés intervenues dans la conduite de la mission et met en évidence l'exigence renouvelée, au vu de l'actualité récente, des objectifs que vous lui avez assignés (partie III). Il s'attache ensuite aux principaux éléments du débat provoqués par le rapport d'étape et aux premiers travaux du Conseil d'orientation de la mission dont vous avez accepté la création⁵⁸ (partie IV). La dernière partie enfin (V) reprend, sous une forme synthétique, les propositions que je formule tant pour l'économie sociale et solidaire dont vous avez la charge, qu'à travers vous, à l'ensemble du gouvernement. Nombre de ces propositions appellent en effet des conditions plus générales de mise en œuvre des politiques publiques autour d'un axe majeur que je propose d'intituler : pour un Etat socialement et écologiquement responsable.

Trois leçons principales

Au terme de cette enquête je voudrais vous dire les trois leçons principales que j'ai, pour ma part, tiré des nombreux échanges nationaux et internationaux que j'ai pu organiser grâce à votre appui :

1) La manière dont les sociétés comptent et distribuent la richesse exprime toujours historiquement des choix de sociétés ; les rendre lisible et conscients est une exigence démocratique ;

2) cette exigence est d'autant plus nécessaire que la mutation considérable que nous vivons nous conduit à faire de nouveaux choix qui exigent d'autres outils de représentation, de calcul et de distribution de la richesse.

3) des chantiers de transformation considérables sont à ouvrir : ils sont internationaux, pluridisciplinaires et doivent s'étaler sur plusieurs années ; mais cette ambition est possible et nous pouvons la mettre en œuvre progressivement et sans attendre.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche et du calendrier politique, un tel projet doit être poursuivi bien au delà des prochaines échéances électorales. Le document d'étape que je vous ai remis se plaçait déjà dans une perspective pluriannuelle (jusqu'à 2007). Le présent rapport confirme cette ambition et cette perspective temporelle.

⁵⁸ la liste des membres de conseil d'orientation figure en annexe

Une mission interministérielle travaillant en rapport étroit avec le Parlement sera probablement nécessaire pour porter ces questions au sein de l'Etat, les soumettre au débat public français et construire, avec nos partenaires étrangers, un réseau européen et international de chercheurs et d'acteurs. La question de la richesse, de sa représentation, de sa mesure et de sa circulation est en effet une question internationale et même mondiale. La France pourra s'appuyer sur les travaux européens récents de construction d'indicateurs sociaux et environnementaux et sur l'appui que cette mission a trouvé auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dont la série d'indicateurs au service d'un développement humain ont été présentés dans le rapport d'étape. C'est dans cette perspective que s'inscrit la rencontre publique internationale du début du mois de mars 2002 que vous avez accepté d'organiser avec le parrainage du PNUD.

Permettez- moi enfin, Monsieur le Secrétaire d'Etat, une note plus personnelle. J'ai choisi, tout au long de ce travail, de refuser le langage feutré qui domine dans les rapports administratifs car il m'a semblé que le débat sur la représentation de la richesse était un enjeu civique qui ne saurait être cantonné à des discussions au sein de cénacles spécialisés. La contrepartie de ce choix est qu'il conduit à formuler des hypothèses et des propositions que l'on pourra trouver parfois trop tranchées. Elles sont ainsi libellées de manière à provoquer le débat et éviter, sur un tel sujet, ce qui me paraîtrait être le plus dangereux : la molle prolongation du statu quo existant au motif que ces questions sont lourdes, complexes et demandent du temps.

Je préférerais, pour ma part, à tout accueil poli et consensuel l'expression de vrais désaccords et la formulation d'autres propositions. L'essentiel est en effet de placer ces enjeux au cœur du débat démocratique, de nous demander si ce qui compte vraiment est aujourd'hui traduit ou trahi par nos systèmes comptables, et de profiter de la naissance de l'euro pour nous interroger sur les conditions à réunir pour que la monnaie soit un outil au service des échanges et non un instrument de domination sociale.

Patrick Viveret

Troisième Partie

de New York à Toulouse :
il est temps de changer notre regard sur la richesse

Troisième Partie

de New York à Toulouse : il est temps de changer notre regard sur la richesse

Celui qui fait un métier auquel il croit en essayant de rester libre est pour moi un homme riche. Georgio Strehler

Il y a assez de ressources sur la planète pour répondre aux besoins de tous mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun. Gandhi

3.1/ Le PIB n'est pas la richesse

Le produit intérieur brut (PIB) et son évolution, le « taux de croissance », est devenu, dans nos sociétés obsédées par la mesure monétaire, un véritable « indicateur sociétal » que l'on évoque sans jamais préciser ses conditions de construction, ses paradoxes et ses limites. On le confond avec la richesse d'un pays alors qu'il ignore l'ensemble considérable des richesses non monétaires et qu'il comptabilise positivement nombre de destructions dès lors que celles-ci génèrent des flux monétaires de réparations, d'indemnisations ou de remplacement. La polémique née récemment du classement de la France au douzième rang des nations européennes en termes de PIB par habitant a constitué un bon exemple de ce type de confusion. Ce chiffre a été immédiatement interprété comme le signe d'un déclin de notre pays et l'on a entendu nombre de responsables dissenter gravement sur les sources de ce déclin sans s'interroger le moins du monde sur la nature de ce chiffre et sa méthode de fabrication. Un professeur d'économie spécialiste de ces questions, Jean Gadrey, a ainsi énoncé dans *le Monde* sous le titre *significatif* « *A bas la dictature du PIB !* » quelques vérités qui méritent d'être rappelées :

A Bas la dictature du PIB *

Grand émoi. Notre beau pays classé par Eurostat au 12^{ème} rang de l'Union, ne devançant la Grèce, le Portugal et l'Espagne en termes de produit intérieur brut par habitant : un déclin considérable depuis 1990, où nous étions encore en 3^{ème} position, à égalité avec l'Allemagne ! Humiliation suprême : la grande Bretagne, qui nous achète déjà nos footballeurs, nous passant devant au palmarès de la richesse (...)

Des questions sur la validité des méthodes utilisées pour mesurer le PIB par tête, pour comparer ces pays entre eux, et sur l'assimilation de la richesse au PIB ? C'est trop complexe. Une affaire d'experts. (...)

On aurait tort de s'en tenir à cette idée. Il n'y a nul besoin d'avoir fait de l'économie et des statistiques pour comprendre pourquoi l'assimilation de la richesse au PIB est une sérieuse méprise, et surtout pourquoi les méthodes actuelles de mesure souffrent d'une marge d'incertitude telle que ces classements sont (presque) totalement dépourvus de signification. (...)

La santé, l'éducation, la restauration, le tourisme, le commerce de détail et les transports et bien d'autres, ont, comme le montrent des comparaisons internationales fines, des niveaux de qualité qui divergent, parfois très fortement selon les pays, et qui ne sont pas pris en compte dans ces méthodes ou qui le sont très mal. On devrait poser la question aux Britanniques qui viennent en nombre croissant se faire soigner dans les hôpitaux du Nord de la France. Si l'on décidait par exemple de pondérer les chiffres actuels concernant l'éducation et la santé dans le PIB par des indices de résultats éducatifs et d'espérance de vie, on verrait l'avance américaine fondre (...) Il serait temps de désacraliser l'assimilation de la richesse au PIB, et du progrès à la croissance, telle qu'elle est mesurée. On dispose de bons arguments (et de chiffres) pour évaluer autrement la qualité de la vie et les richesses (économiques et non économiques) dont nous disposons dans un pays. Et, même à l'intérieur du mode de pensée de l'économie, les incertitudes sont énormes. La dictature du PIB est illégitime sur tous les plans : moral, philosophique et même économique.

*Le Monde du mercredi 23 janvier 2002

D'une manière générale, comme le souligne André Gorz, le rapport à la mesure⁵⁹ est devenu obsessionnel dans nos sociétés occidentales:

« La passion calculatrice-rationalisatrice trouve dans l'économie un terrain fécond : calculer, comme le montrera Husserl, c'est «mettre hors circuit tous les modes du penser et toutes les évidences qui ne sont pas indispensables à la technique du calcul. »

⁵⁹ Cf Transversales Sciences Cultures n°68. Le texte complet d'André Gorz intervenant dans le débat sur le rapport d'étape est en annexe.

Pourtant ces mesures, si elles ne sont pas maniées comme de simples outils avec toutes les précautions nécessaires, nous jouent des tours. L'usage immodéré et imprudent des statistiques dans des sociétés qui confondent la réalité et les chiffres se retrouve dans tous les domaines. Nous le voyons nettement sur une question qui mériterait pourtant la plus grande rigueur, la sécurité.

D'autres thermomètres sources de fièvre

Le sociologue Dominique Montjardet explique pourquoi les chiffres dits de la délinquance sont en grande partie faussés dans la mesure où l'on mélange dans une même comptabilité globale et nationale les plaintes des usagers et les interventions des forces de l'ordre sans voir que la seconde variable influence très fortement la première. C'est ainsi que la création d'une police de proximité encourage les gens à porter plainte et se traduit dans un premier temps par une « recrudescence de la délinquance » selon les termes consacrés. Pour montrer la nécessaire distance qu'il nous faut avoir par rapport à des chiffres donnés en pâture à l'émotion publique il raconte dans Libération du 29 janvier 2002 le cas de deux communes qu'il avait visité parce qu'elles avaient enregistré en quelques mois une baisse et une hausse spectaculaire de la délinquance : -30% dans un cas et + 25% dans le second. En réalité dans les deux situations il s'agissait de la même cause : le remplacement d'un commissariat de police par une antenne de gendarmerie. Dans le premier exemple les policiers découragés n'intervenaient presque plus et conseillaient aux habitants d'attendre leurs successeurs pour porter plainte. Dans le second au contraire les policiers faisaient du zèle pour montrer la nécessité de leur maintien. On imagine sans difficultés comment une variation statistique aussi énorme de 55% serait de nature à inspirer des commentaires radicaux sans rapport avec la réalité

S'agissant du rapport hautement discutable entre le PIB et la richesse le rapport d'étape donnait plusieurs exemples de catastrophes qui contribuent à une création comptable de richesses alors que des activités utiles, voire vitales, sont invisibles ou même contribuent potentiellement à faire baisser le PIB. C'est ce que l'on pourrait **appeler le paradoxe de l'Erika** : le pétrolier produisait de la richesse dans la mesure où son naufrage entraînait un flux d'activités monétaires (pompage, dépollution, assurances, remplacement du pétrolier etc.) ; dans le même temps des bénévoles participant au nettoyage des plages étaient, pour nos comptes, considérés comme inactifs ou improductifs. Marilyn Waring,⁶⁰ dont j'ai pu découvrir récemment le rôle précurseur, raconte pratiquement la même histoire, celle du naufrage de l'Exxon Valdez dans son film « Who's counting ». Ce fut, dit-elle, « une expédition extraordinairement productive ! »

Il ne s'agit pas, on l'aura compris, d'une aberration propre à l'industrie pétrolière. Toute destruction, dès lors qu'elle génère des flux monétaires (réparation, soins, assurances, remplacement etc.) est comptabilisée positivement. Toute activité non monétaire en revanche, aussi vitale ou essentielle soit-elle au lien social (tâches domestiques, éducation des jeunes enfants, soin bénévole de personnes âgées etc.), est invisible dans nos comptes. Ceci vaut pour les accidents de la route comme pour les farines animales ou les inondations de la Somme.

Marilyn Waring fut la première femme députée au Parlement Neo Zélandais. Lors de son second mandat, elle devint présidente de la commission des comptes du Parlement. Grâce à sa pratique des « questions naïves » auprès des spécialistes, elle put mettre en évidence

⁶⁰ Voir encadré

plusieurs absurdités du système de comptabilisation de la richesse ; elle montra en particulier à quel point les femmes, et singulièrement les femmes dites « inactives », étaient les principales victimes de ces conventions. Le sous-titre de son film « Who's counting » (qui compte ?) est d'ailleurs significatif : « si les femmes comptaient ». Elle reçut l'appui de John Kenneth Galbraith dans son entreprise critique des systèmes de comptes nationaux (SCN) normalisés internationalement sous l'égide de l'ONU.

L'actualité récente nous a fourni deux nouveaux exemples tristement spectaculaires de ce paradoxe : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et l'accident de l'usine AZF à Toulouse.

Dans le cas des attentats contre le World Trade Center et le Pentagone deux faits significatifs de ce que j'ai proposé d'appeler, dans le rapport d'étape, des "fondamentaux anthropologiques" sont apparus avec une évidence tragique. Le premier, c'est que les personnes qui disposaient d'un moyen de communication comme un téléphone portable ont cherché à joindre leurs proches pour leur dire leur amour et non leur banquier ou leur chef de service pour connaître l'état de leur compte ou de leur carrière. Cet acte, qui nous paraît naturel, vient du fait que chez les êtres humains, face à la mort, les deux passions les plus puissantes ne sont pas la richesse et la puissance mais le sens (et la connaissance) et l'amour (ou la reconnaissance). Ainsi, toute théorie de la valeur, au sens économique du terme, ne saurait être contradictoire avec une définition écologique et anthropologique des valeurs fondamentales.

Le second fait notable fut la réaction spontanée de nombreux américains mais aussi d'étrangers de donner leur sang en signe de solidarité. Face à l'épreuve, c'est en effet le don qui exprime le mieux la solidarité inter humaine et la capacité de confiance dans l'avenir. Imaginons un instant que les mêmes personnes aient proposé de « vendre leur sang », pratique pourtant courante aux USA. Ce geste aurait paru légitimement obscène.

Nous disposons là d'un exemple frappant du décalage entre indicateurs anthropologiques (humains) et indicateurs monétaires structurant deux formes très différentes de lien social. Dire son amour à une personne quand on se sent proche de la mort ou donner son sang par solidarité signale une hiérarchie de valeurs face à la mort et structure un lien à base de don mutuel. Les indicateurs monétaires nous envoient, eux, une tout autre information : n'a de valeur que ce qui possède une capacité d'échange monétaire, ne peut entrer dans le lien social marchand qu'une personne disposant du sésame monétaire.

Le problème ne serait pas grave si nos sociétés n'accordaient à ces indicateurs monétaires qu'une place relative et subordonnée aux indicateurs anthropologiques et écologiques. Mais dans des « sociétés de marché ⁶¹ » où ce qui n'a pas de prix en vient à être considéré comme sans valeur, le risque de confusion devient majeur. C'est ainsi que les dirigeants américains ont vanté les mérites d'une « consommation patriotique » et fait de la reprise de Wall Street un véritable indicateur de résistance au terrorisme. Ils se plaçaient dès lors dans une contradiction difficilement gérable. Alors que les signaux positifs de confiance en

⁶¹ concept de Karl Polanyi, utilisé dans le rapport d'étape pour caractériser une société où le lien économique marchand, en soi légitime, devient à ce point déterminant qu'il subordonne ou absorbe deux autres formes de liens fondamentaux pour une société : le lien politique qui exige des formes économiques de redistribution et le lien de « réciprocité » qui caractérise notamment les rapports familiaux, amicaux, amoureux.

l'avenir et dans la capacité de la société américaine à affronter solidairement cette épreuve étaient invisibles dans les indicateurs monétaires, ils choisissaient de se placer sur un terrain où la baisse de la consommation ou la chute des cours serait interprétée comme une « victoire du terrorisme ». Pourtant il n'y a rien de négatif, dans une situation d'épreuve, à attacher moins d'importance à la consommation ou à la spéculation qu'à retrouver ses proches, converser avec ses amis, se recueillir ou lire, toutes activités invisibles dans les comptes. Il y a donc bien un écart significatif entre ce que l'on croit être la mesure de la richesse d'une société à travers le PIB et ce que nous signalent des indicateurs sanitaires, écologiques et sociaux. Un graphique est à cet égard particulièrement éclairant. Il met en relation l'indicateur PIB et un indicateur synthétique de bien être (« social health ») entre 1959 et 1993. On y voit les deux courbes diverger fortement après 1973, celle du PIB ne cessant de poursuivre sa croissance tandis que la seconde s'effondre. (voir graphique ci-après).

Le décalage PIB / indicateurs de « santé sociale » aux USA

Sans doute faut-il prendre ce graphique avec la même prudence que nous préconisons pour le PIB. Mais il est intéressant de noter qu'il est corroboré par les études mondialement connues de Robert Putnam aux Etats Unis sur le "capital social", qui serait, selon lui, en déclin continu depuis une trentaine d'années. En témoigne ce résumé d'un article de Robert Putnam paru dans la revue ISUMA (printemps 2001)⁶²:

Plusieurs indicateurs portent à croire que le capital social est en nette régression aux États-Unis depuis le milieu des années soixante. Après avoir connu une hausse pendant près des deux tiers du XIXe siècle, le nombre d'adhérents à des associations et la participation à des organismes ont enregistré un recul notable. Il existe aux États-Unis une corrélation très forte entre les niveaux de capital social et la performance scolaire, la santé, la fraude fiscale et le bien-être que les gens estiment avoir. Il faudrait évidemment analyser ce schéma beaucoup plus en détails, mais il est suffisamment prononcé pour justifier de continuer à s'intéresser au capital social et à ses conséquences potentiellement importantes pour plusieurs domaines de politiques gouvernementales.

3.2/ Fondamentaux écologiques et anthropologiques

Si le doute sur la fiabilité de nos indicateurs monétaires (à commencer par celui du PIB) est légitime, il est nécessaire de reconstruire, en deçà des "fondamentaux économiques" ce que j'ai proposé d'appeler dans le rapport d'étape des « fondamentaux écologiques et anthropologiques ».

Il est en effet important de vérifier que les fondamentaux économiques n'entrent pas en contradiction avec ce qui conditionne la possibilité même de l'existence de l'économie : la présence d'êtres humains dans une biosphère et sur une planète vivable. Il s'agit de fondamentaux écologiques et anthropologiques (anthropos = humain en grec) dont la préservation devrait l'emporter sur les fondamentaux économiques. Ils doivent permettre la création d'indicateurs écologiques et anthropologiques. Les premiers repèrent la qualité des biens écologiques vitaux tels que l'air, l'eau, la terre, la qualité globale des écosystèmes. Les seconds signalent les conditions sociales et sanitaires minimales en deçà desquelles la vie humaine peut être en danger.

En France, la catastrophe de Toulouse, ou le débat sur la réouverture du tunnel du Mont blanc, ont illustré des contradictions similaires. À Toulouse tous les flux monétaires générés par l'explosion de l'usine chimique AZF (réparations et assurances en particulier) seront comptabilisés positivement en l'état actuel de notre méthodologie. Toutes les interventions bénévoles sans lesquelles l'épreuve serait plus douloureuse encore seront, elles, ignorées. Quant à l'exemple des risques induits par l'importance démesurée du transport par camion, il illustre la contradiction entre des indicateurs économiques (prix, rentabilité) qui ont renforcé cette tendance et des indicateurs écologiques (pollution, dégradation de l'environnement) et anthropologiques (atteintes à la santé, accidents dus aux camions etc.) qui auraient dû conduire à privilégier d'autres formes de transport.

⁶² On lira en annexe des extraits du numéro très riche consacré à la question du « capital social » et « capital humain »

3.3/ la question monétaire

On ne peut donc dissocier le débat sur la nature de la richesse, sa représentation et sa comptabilisation, du débat sur la monnaie, les conditions de son attribution, son degré de rapport avec la réalité des richesses et des échanges.

Il nous faudra appliquer à la monnaie une analyse en termes de contre productivité : jusqu'où rend-elle service à l'échange et à la production de richesses ? Au-delà de quels seuils devient-elle destructrice d'échange et de richesses écologiques ou humaines ?

La question monétaire est d'autant plus importante que nous vivons l'expérience historique de la création d'une monnaie européenne dans une période où les risques de crises financières ne sont pas négligeables qu'elles prennent la forme de crises régionales majeures comme le Mexique, la Russie, l'Asie (en particulier le Japon) et l'Argentine, ou qu'elles soient d'emblée internationales.

Dans toutes ces crises, on repère l'extrême importance des facteurs psychologiques, à commencer par la confiance ; c'est encore plus vrai pour l'économie financière où la « corde de rappel des faits » joue beaucoup moins que dans l'économie industrielle ou agricole.

Or la fragilité psychologique des sociétés de marchés fait partie de ces indicateurs anthropologiques souvent ignorés. Les risques de crise systémique mondiale combinant des facteurs psychologiques, économiques, et financiers sont tout à fait réels. La seule réponse à ce type de situation est, depuis le krach de 1987, l'ouverture de crédits illimités par les banques centrales afin d'éviter l'enclenchement d'une forte récession comme en 1929. Cette possibilité est cependant de plus en plus réduite et les Etats-Unis ont préféré, lors de la crise russe, asiatique et aujourd'hui argentine, laisser la récession voire la faillite s'installer. En outre, cette forme moderne de la planche à billets, contribue, lorsqu'elle est utilisée, à aggraver le problème majeur de l'économie mondiale : il y a trop de monnaie dans la bulle spéculative (le rapport entre les biens ou services réellement échangés et les dollars est aux Etats Unis de un à quarante !), et pas assez du côté des 3 milliards d'humains qui n'ont pas accès au système bancaire.

Il est également significatif, on l'a vu dans chaque cas de crise financière et singulièrement en Argentine, que la capacité de résistance à ces crises est plus ou moins forte suivant qu'existent, ou non, des réseaux d'échange de proximité utilisant des monnaies complémentaires ou des systèmes fondés sur le principe de l'échange de temps ou de savoir. La réflexion et l'innovation sur les concepts de « monnaie sociale » et sur les échanges non monétaires, en particulier ceux qui se construisent sur l'échange, l'épargne ou le crédit de temps, est donc d'actualité. Elle doit être conçue, pour nous européens, complémentirement avec la création des conditions sociales et politiques de la réussite de l'euro (cf quatrième partie)⁶³.

3.4/ La fracture sociale mondiale

Le risque de crise de confiance du côté des bénéficiaires de l'économie rentière est redoublé, on l'a vu dans le cas de la crise argentine, par les effets de la crise sociale que

⁶³ Nous aurons également à nous interroger sur l'intérêt, mais aussi les limites, de ces nouvelles formes d'échange non monétaires ou quasi monétaires dans la suite de ce rapport.

produit cette économie très fortement inégalitaire. Les chiffres de ce qu'il faut bien appeler une « fracture sociale mondiale » sont tristement explicites. Le PNUD (Programme des nations unies pour le développement) les publie régulièrement depuis 1990. Ils méritent d'être médités. Qu'on en juge par l'encadré ci-dessous :

la fracture sociale mondiale

Les 225 plus grosses fortunes du monde représentent un total de plus de mille milliards de dollars, soit l'équivalent du revenu annuel des 47 % d'individus les plus pauvres de la population mondiale.

Les trois personnes les plus riches du monde ont une fortune supérieure au PIB total des 48 pays en développement les plus pauvres.

L'accès aux services sociaux de base : le coût de la réalisation et de maintien d'un accès universel à l'éducation de base aux soins de la santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable, et à des infrastructures sanitaires est estimé à 40 milliards de dollars par an. Les dépenses de publicité sont elles dix fois supérieures : 400 milliards \$ annuels.

La comparaison de ce que représenterait le surcoût annuel afin de permettre l'accès universel aux services sociaux et à des consommations vitales pour chaque être humain permet de constater qu'il existe des ressources abondantes susceptibles d'être dégagées en faveur du développement humain.

Les comparaisons n'ont qu'une valeur d'exemple mais elles n'en illustrent pas moins de façon frappante l'utilisation qui est faite des ressources de la planète (Rapport 1998, page 41).

Quelles priorités pour le monde ?

(Dépenses annuelles en milliards de dollars)

Education pour tous : 6

Achats de cosmétiques aux USA : 8

Accès à l'eau et à l'assainissement pour tous : 9

Achats de crèmes glacés en Europe : 11

Soins de gynécologie et d'obstétrique pour toutes les femmes : 12

Consommation de parfum en Europe et aux USA : 12

Satisfaction des besoins nutritionnels et sanitaires de base : 13

Achats d'aliments d'animaux en Europe et aux USA : 17

Budget loisirs des entreprises japonaises : 35

Consommation cigarettes en Europe : 50

Achats de boissons alcoolisés en Europe : 105

Consommation de stupéfiants dans le monde : 400

Dépenses militaires dans le monde : 780

* **source** : rapport du PNUD 1998

On peut difficilement nier qu'il existe un lien entre le creusement des inégalités mondiales et la question centrale de la sécurité. Nombre d'êtres humains sont potentiellement dans la situation de considérer qu'ils n'ont rien à perdre, au minimum en émigrant illégalement, au pire en tuant ou en se tuant dans des actes de suicides meurtriers à l'encontre des symboles de la puissance et de la richesse. Ils sont une proie facile pour les entreprises terroristes, mafieuses ou sectaires.

La question des « facteurs de richesse » dans le siècle qui s'ouvre se présente donc sous un triple aspect :

- Dans les sociétés post-industrielles, la mutation informationnelle et la révolution biologique conduisent à mettre en cause les critères de richesse construits à l'époque des révolutions agricoles et industrielles ;
- Du côté de la pauvreté ou de la misère, elle se manifeste par une fracture sociale et culturelle susceptible de générer des effets destructeurs majeurs ;
- A l'échelle mondiale, la création de richesse rencontre deux problèmes communs à l'ensemble de l'humanité : le défi écologique (changement climatique, déforestation, accès à l'eau potable etc.); le défi anthropologique car la capacité de l'humanité à s'autogouverner pacifiquement est menacée par sa propre barbarie intérieure.

C'est parce que ces questions sont devenues « incontournables » que la nécessité de disposer au moins d'indicateurs environnementaux et sociaux s'est imposée au cours des dernières années tant au sein de la société civile que des entreprises et des institutions internationales.

3.5/ Des indicateurs plus nombreux mais peu utilisés

La question sociale et environnementale constitue une préoccupation croissante et sa mauvaise prise en compte par les indicateurs monétaires et les systèmes de comptabilité a conduit, tant les institutions internationales que les entreprises et les associations, à compenser, ou au minimum à compléter, les indicateurs monétaires par des indicateurs sociaux, environnementaux, voire éthiques. Cependant ces tentatives souffrent, nous le verrons, de trois grandes fragilités : la dispersion, le décalage avec les indicateurs monétaires, le manque d'ambition publique.

3.51/ Préoccupation croissante et multiplication des initiatives

C'est d'abord dans le domaine environnemental, depuis le rapport Brundtland sur le développement durable et le sommet de Rio de 1992, que l'on peut constater une évolution. Celle-ci se nourrit des préoccupations croissantes des opinions publiques et de l'action des associations écologistes. L'effort reste plus limité et fragmentaire dans le domaine des indicateurs sociaux même si le concept de développement durable intègre explicitement ces facteurs sociaux. Une recension des principales initiatives fait apparaître les grandes tendances suivantes :

3.511 Dans les institutions internationales

On constate une audience croissante des **travaux du PNUD** qui eut l'immense mérite, en s'inspirant des travaux du prix Nobel d'économie Amartya Sen, de replacer la croissance au service du développement humain. L'enrichissement continu de ces indicateurs intégrant la distinction du genre (indicateurs dits « sexo-spécifiques ») ; la création d'indicateurs de pauvreté distincts pour les pays développés et en développement et le dernier rapport consacré à « la fracture technologique » constituent des références que l'on ne peut désormais ignorer. Certes de nombreux débats sont nés à leur propos, d'ordre méthodologique ou politique. Mais ils ont ouvert une brèche majeure dans le temple de la pensée dominante pour qui les seuls indicateurs pertinents étaient ceux de compétitivité, de rentabilité et de productivité.⁶⁴

Cette brèche favorise un regain d'attention pour les travaux d'autres institutions internationales qui produisent depuis longtemps des indicateurs sociaux ou environnementaux systématiquement négligés ces vingt dernières années : c'est le cas par exemple des travaux de l'OMS (organisation mondiale de la santé), de l'OIT et du BIT (organisation et bureau international du travail) et de la plupart des agences de l'ONU. Cependant, le risque de « schizophrénie mondiale » entre une logique de compétitivité et de rentabilité, socialement ou écologiquement souvent destructrice, et des logiques de développement humain durable est d'autant plus réel que c'est encore la première logique qui se trouve en position dominante.

Il existe pourtant une tentative de conciliation entre ces deux logiques qui mérite attention et débat : c'est celle des travaux sur le « capital naturel », le « capital humain » et le « capital social » soutenus et en partie financés par des institutions comme l'OCDE et la Banque mondiale.

L'avantage de ces travaux est de mettre en évidence à quel point les facteurs écologiques, humains et sociaux ne peuvent plus être négligés par l'approche économique soit parce qu'ils constituent des ressources fondamentales soit parce que les « externalités » négatives, ou parfois positives, que l'économie provoque dans son environnement ne peuvent durablement être ignorées. Le rapport d'étape rappelait les estimations de l'OCDE selon lesquelles le capital humain et le capital naturel représenteraient environ les 4/5ème du capital global, le capital physique classique ne représentant que 16 % des ressources mobilisées.

L'aspect discutable de ces recherches est en partie contenu dans le choix du mot « capital » dont les connotations sémantiques sont loin d'être neutres. On mélange sous un même terme des ressources instrumentales et des ressources qui sont aussi des fins comme les fameuses « ressources humaines ». On donne l'impression que, même s'ils forment la plus grande partie du capital global, la nature et les humains, n'ont de valeur qu'au service d'une économie dont la logique d'ensemble n'est pas réellement mise en cause. C'est la source d'une confusion laissant croire que tout peut être mesuré par la monnaie⁶⁵ qui accentue le sentiment que ce qui n'a pas de prix n'a décidément pas de valeur.

À condition de les utiliser avec discernement ces estimations sont cependant très utiles pour démontrer l'impossibilité de l'ignorance des enjeux sociaux et environnementaux.

⁶⁴ cf également annexe sur les indicateurs du Pnud

⁶⁵ cf les travaux sur la valeur de la terre et de ses écosystèmes cités dans le rapport d'étape

C'est un argument de poids dont peut se saisir le mouvement civique et social mondial qui s'est constitué en l'espace d'une décennie depuis le premier forum associatif des ONG à Rio en 1992 jusqu'au Forum social mondial de Porto Alègre en janvier 2001 et 2002.

3.512/ Au sein de l'Union européenne

Les dernières années ont vu l'Union Européenne s'engager dans un effort important d'élaboration d'indicateurs depuis l'intégration, en 1997, au traité d'Amsterdam, du développement durable comme « objectif » de l'Union (article 2) ce qui en faisait un de ses principes fondamentaux.

Le traité d'Amsterdam complète également l'article 6 du traité des Communautés européennes (CE) en précisant que « *la protection de l'environnement est intégrée dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques et les activités communautaires* ».

Lors du Conseil de Luxembourg (1998), la Commission européenne, invitée à présenter une stratégie, afin de mettre en œuvre cet article 6, a proposé une communication au Conseil de Cardiff de juin 1998 où elle rappelle que « *la plupart de nos problèmes écologiques proviennent des pratiques actuelles dans des secteurs tels que l'agriculture, les transports, l'énergie et l'industrie* »

Les Conseils agriculture, transport et énergie sont alors invités à définir des stratégies pour concrétiser l'intégration de l'environnement et du développement durable à l'ensemble des politiques de l'Union Européenne. Des stratégies globales assorties d'un calendrier des mesures et d'un ensemble d'indicateurs devront être présentées pour le sommet d'Helsinki. En outre le Conseil de Cardiff demande que l'Agenda 2000, alors en discussion, intègre, sans attendre, cette nouvelle dimension, dans les réformes de la politique agricole commune (PAC) et des fonds structurels.

L'Agenda 2000 adopté à Berlin début 1999 fait ainsi évoluer la politique agricole commune en instaurant des exigences de protection de l'environnement en relation avec les paiements de soutien et fait du développement rural, centré sur la protection de l'environnement, le deuxième pilier de la PAC. Ce qui, en France notamment, suscitera de la part de certains agriculteurs une levée de boucliers, accusant « Bruxelles » de les prendre pour des « jardiniers ».

l'exemple des dommages causés par l'agriculture intensive : quand les chiffres sont trompeurs.

« Le secteur de la production animale européenne illustre très clairement la tendance à l'intensification. En 1984, des quotas à la production ont été instaurés dans le secteur laitier afin d'éviter la surproduction et de stabiliser les marchés. Au cours de la décennie suivante, la production laitière est restée globalement stable, mais le nombre de vaches laitières a diminué de 20%, alors que les rendements laitiers progressaient. Néanmoins, le nombre de producteurs a régressé de 50%, la taille moyenne des troupeaux laitiers étant passée de 19 à 30 vaches. En fait, ce chiffre masque la tendance à la création d'énormes troupeaux, puisque actuellement plus de 40% des vaches de l'Union sont détenues dans des exploitations comprenant plus de 50 vaches, ce qui a pour effet d'accroître le taux de charge à l'hectare dans les régions dans lesquelles la concentration a lieu. »

« Pistes pour une agriculture durable » [COM (1999)22]

Le premier effort portera donc sur les **indicateurs environnementaux** :

Le Conseil de décembre 1999 approuve le « rapport relatif aux indicateurs environnementaux et aux indicateurs d'intégration destiné au sommet d'Helsinki ».

L'architecture globale est définie par deux grandes catégories d'indicateurs :

-un rapport établi par l'Agence européenne pour l'environnement couvrira un large éventail de thèmes et comptera 70 indicateurs destinés notamment aux décideurs chargés des questions environnementales ;

-une série plus limitée **d'indicateurs clés** devront donner une présentation générale des tendances dans des domaines essentiels: changement climatique, qualité de l'air, qualité de l'eau, nature et biodiversité, affectation des terres, produits chimiques, utilisation des ressources, déchets, quantité d'eau, zones urbaines, écosystème fragiles.

En outre des **indicateurs d'intégration** doivent être élaborées dans d'autres politiques sectorielles : ces indicateurs doivent lier les préoccupations environnementales aux activités du secteur et fournir un outil permettant de mesurer la mise en œuvre de la stratégie d'intégration.

Les critères d'élaboration de ces indicateurs sont définis ainsi :

- refléter l'interface entre la politique sectorielle et les problèmes environnementaux ;
- faire ressortir les tendances en termes de pression pesant sur l'environnement et d'effets bénéfiques des politiques en question sur l'environnement ;
- les forces motrices à l'origine de ces tendances ;
- les leviers liés aux réponses apportées par ces politiques.

Les secteurs transport, énergie et agriculture ont établi une liste préliminaire d'indicateurs (**cf.** annexe au rapport Helsinki).

L'idée la plus féconde paraît être celle de la **création d'indicateurs de « dissociation »** (ou de « découplage ») destinés à mesurer l'écart entre ces nouveaux repères et les indicateurs monétaires. On conçoit par exemple que dans un domaine comme le transport routier il existe un décalage énorme entre les informations positives provenant des indicateurs monétaires (prix, rentabilité, productivité) et les indicateurs environnementaux et sanitaires qui enregistrent les effets destructeurs sur l'environnement ou la santé de ce type de transport.

Dans ces considérants, le Conseil souligne ainsi « *qu'il convient de mesurer, entre autres facteurs, la dissociation entre la croissance économique et les pressions exercées sur les ressources naturelles et l'environnement (...) par une lecture transversale d'indicateurs pertinents pris dans l'ensemble des indicateurs structurels et (...) de définir des indicateurs de dissociation dans des domaines clés tels que l'énergie, l'agriculture et les transports.* » (point 8, p 56 Conclusions du Conseil emploi et affaires sociales du 3 décembre 2001).

La révision du mode de calcul de la richesse produite demandée par la Commission est d'ailleurs mise à l'ordre du jour pour les années à venir.

Les deux autres étapes importantes dans le processus d'élaboration de nouveaux indicateurs sont le Conseil de Lisbonne et de Göteborg (juin 2001).

-L'Union adopte, en mars 2000, une nouvelle stratégie au Conseil de Lisbonne. Il s'agit de *« devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.*

Chaque Conseil de printemps devra faire un rapport de synthèse de la progression des objectifs ainsi définis sur la base d'indicateurs structurels ». (Conclusions de la présidence, Conseil de Lisbonne, mars 2000).

-Une série de 35 indicateurs structurels est présentée au Conseil de Stockholm en mars 2001. Le Conseil identifie de nouvelles priorités en matière d'indicateurs concernant la lutte contre l'exclusion sociale, l'écart de salaires entre hommes et femmes, la qualité de l'emploi, le nombre de doctorats en science et technologie.

Mais surtout, l'adoption de la stratégie du développement durable à Göteborg (juin 2001) *« complète l'engagement politique de l'Union en faveur d'un renouveau économique et social et ajoute une troisième dimension, celle de l'environnement à la stratégie de Lisbonne »* (point 20, conclusions du Conseil de Göteborg).

Ces trois éléments sont, selon les termes de la Commission, *« les trois piliers du développement durable »*.

On notera cette reconnaissance, malheureusement encore peu suivie d'effets, des contradictions entre les choix productivistes antérieurs et le développement durable : *« les obstacles au développement durable résultent souvent de choix préalablement accomplis en matière de production, d'exploitation des sols et d'investissements structurels qu'il est difficile de remettre brutalement en question (...) il faudra une communication politique ferme pour effectuer les changements nécessaires à la mise en œuvre du développement durable. Même s'il est indéniable que le développement durable profitera à tous, il faudra effectuer des choix douloureux parmi des intérêts opposés (...) ce sont en fin de compte les citoyens et les entreprises qui réaliseront les modifications des schémas de consommation et d'investissement nécessaires au développement durable »*. [COM(2001) 264 final]

Le rôle des citoyens

Il est intéressant de noter que , parmi les objectifs induits par l'élaboration d'indicateurs, **l'information et l'éclairage du débat public** est officiellement reconnue

« Comme nous le montre l'expérience, les politiques commencent à s'améliorer lorsque les citoyens se décident à agir. Si nous voulons changer les comportements, il faut informer correctement les citoyens et leur donner les compétences nécessaires.

L'information doit être reconnue, plus que jamais, comme un outil permettant aux citoyens de poser des choix réfléchis, sur la base de leurs propres principes éthiques, et qui correspondent à leurs préoccupations environnementales dont le niveau est globalement

élevé. L'offre d'informations actualisées sur l'état de l'environnement et sur les choix de comportements possibles doit être un élément central de la politique future. Un meilleur accès à l'information, la participation au processus politique et l'accès à la justice en matière d'environnement renforceront l'intérêt des citoyens pour leur environnement et contribueront à une politique environnementale de qualité. (...)Le débat entre toutes les parties concernées sur les solutions possibles aux problèmes environnementaux sera ainsi plus ouvert et mieux éclairé. Enfin, les indicateurs de mesure des performances des politiques et des progrès réalisés sont un instrument pratique pour assurer la transparence et permettre au public de porter un jugement critique ».

Source : *Evaluation du cinquième programme communautaire de politique et d'action en matière d'environnement* », 1999, document de la Commission.

La critique des indicateurs exclusivement monétaires, en particulier le PIB, fait ainsi logiquement son chemin et conduit à envisager ce que le rapport d'étape nommait des « indicateurs de destructions ».

En, témoigne ce texte significatif : *« Bien que le produit intérieur brut soit l'indicateur le plus aisément disponible (et donc le plus largement utilisé) du bien-être économique, il s'agit à proprement parler d'une mesure de la production. Du point de vue de l'intégration des préoccupations relatives à l'environnement dans la politique économique, les données concernant le PIB présentent deux inconvénients majeurs : elles ne donnent pas d'informations concernant la rareté potentielle des ressources naturelles, qui pourrait compromettre l'activité future, et elles ne tiennent pas compte non plus de la dégradation de la qualité de l'environnement, qui peut avoir un impact négatif sur le bien-être et la santé humaine (...) Le but est de compléter ce faisant les statistiques économiques traditionnelles et d'étendre le champ des informations dont disposent les autorités publiques. En permettant de déterminer l'ampleur de la destruction et de la détérioration des ressources naturelles liées aux différentes activités économiques, ces indicateurs peuvent aider les responsables politiques à prendre en compte la valeur de ces ressources pour la société. L'amélioration des informations concernant cette valeur des ressources environnementales– y compris celle de l'incidence positive qu'ont certaines activités économiques sur l'environnement - peut renforcer la cohérence et la transparence de l'action des responsables en rendant explicites les appréciations qui sont implicites dans toute mesure en faveur de l'environnement. »* (Source: *« Concilier nos besoins et nos responsabilités en intégrant les questions d'environnement dans la politique économique »* [COM (2000)576 final])

La fiscalité, dans cette perspective, devient un instrument de transition : ainsi la Commission s'est prononcée en faveur de l'application du principe pollueur payeur, souhaite l'adoption de la directive sur la taxation des produits énergétiques d'ici 2002 et préconise la suppression progressive (à l'horizon 2010) des subventions à la production et à la consommation des combustibles fossiles.

L'effort européen, on le voit, est réel même s'il est peu connu et si les décisions publiques et privées sont encore loin de s'en inspirer effectivement.

3.513/ en France, sur le plan de l'action publique

Une évolution similaire s'est dessinée en France depuis quelques années même si elle souffre du même décalage entre l'élaboration d'indicateurs et leur faible usage dans la décision publique.

La notion de développement durable a ainsi produit des effets importants et a donné un souffle nouveau aux travaux novateurs des années soixante-dix et quatre-vingts sur les indicateurs sociaux et la valorisation des tâches domestiques.

Lors d'une communication très dense présentée au Conseil d'Orientation du 5 décembre 2001, Bernard Guibert, administrateur de l'INSEE et responsable des études au ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, a mis en évidence cette évolution vers le concept de développement durable.⁶⁶

Sur le plan historique, il a rappelé que, dans ses prémisses, la comptabilité nationale française s'était fortement inspirée de la comptabilité matérielle soviétique : il s'agissait de développer une comptabilité monétaire mais en partie non marchande

La première véritable mise en question est née (comme nous l'avons indiqué dans le rapport d'étape) du sort (nul) réservé au traitement des tâches domestiques non marchandes dans la comptabilité nationale. Critique née d'une double contestation : celle progressiste des mouvements de femmes mettant en cause « la double journée de travail » des femmes ayant une activité professionnelle ; celle des courants conservateurs souhaitant justifier l'instauration d'un « salaire maternel ». Ces deux critiques, contradictoires dans leur objet, mais convergentes dans leur refus de voir les tâches domestiques dévalorisées, ont favorisé les travaux précurseurs, au sein de l'Insee, d'Annie Fouquet et d'Ann Chadeau.

Dans un premier temps les deux chercheuses avaient mis en évidence que le temps global de vie consacré au travail domestique était sensiblement supérieur au temps global consacré aux activités dites « économiques ». Cette démonstration, aux dires d'Annie Fouquet⁶⁷, n'avait rencontré aucun écho. En revanche l'estimation monétaire du travail domestique devait, lui, faire la une de plusieurs journaux. Comment avait été réalisée cette estimation ? Trois méthodes ont été alors envisagées :

- une évaluation forfaitaire basse établie par exemple à partir du Smic ;
- la prise en compte de substituts marchands, par exemple le salaire d'une femme de ménage, ce qui conduit, compte tenu des tarifs faibles pratiqués sur le marché, à une autre forme de sous estimation ;
- celle dite des « coûts d'opportunité » qui consiste à partir de l'équivalence du travail auquel la personne pourrait prétendre (par exemple on prend le salaire d'une femme exerçant des fonctions de cadre supérieur pour calculer la valeur monétaire de son temps domestique) ;

Suivant les choix méthodologiques retenus, l'étude faisait apparaître des chiffres impressionnants : même dans l'hypothèse la plus basse la valorisation monétaire représentait malgré tout 60% du PIB pour atteindre à 120% dans l'hypothèse haute.

⁶⁶ voir note de B Guibert en annexe

⁶⁷ cf annexe

Le second pilier de la contestation du PIB fut, selon Bernard Guibert, **la question environnementale et tiers-mondiste** : l'exploitation des forêts, par exemple, apparaissait positivement dans le PIB alors que la destruction écologique et ses conséquences, en particulier dans les pays du Sud, n'était pas prise en compte. C'est alors que fut posée la question d'un « Pib vert » intégrant, par le passage du brut au net, la soustraction des destructions. Un rapport fut commandé à Jean Pierre Brard sur cette approche.

La difficulté c'est que le PIB, et plus généralement les systèmes de comptabilité nationaux, ont été construits prioritairement pour permettre une comparaison industrielle entre pays ; ils ne sont donc pas du tout adaptés à de tels objectifs. De là est né un compromis qui consistait à ne pas toucher au cadre central du système comptable mais à y ajouter des « comptes satellites ». C'est dans cet esprit que fut décidée la création d'une « commission des comptes » au Ministère de l'environnement. Cette commission fut elle-même le lieu d'un débat important entre deux approches

- celle des partisans de la simulation d'un marché virtuel afin de valoriser sous forme monétaire des coûts ou des prix liés aux impacts sur l'environnement ;
- celle de nombreux statisticiens refusant d'additionner des prix d'observation et des prix virtuels ; pour ces derniers, en présence de services non marchands, la seule méthode admissible est de calculer le « coût des facteurs » (par exemple les dépenses publiques engagées pour la protection ou la restauration de l'environnement).

C'est la seconde approche qui s'est imposée et c'est la raison pour laquelle le compte satellite de l'environnement se contente d'une évaluation au coût des facteurs et fait en partie l'impasse sur le problème de la richesse non marchande.

C'est alors qu'est née l'idée dont nous constatons aujourd'hui l'importance de **compléter le compte satellite par des indicateurs** et des projecteurs de modèle. La création de l'IFEN (Institut Français de l'Environnement) dont la tâche principale est d'élaborer ces indicateurs, de les publier et de les commenter ⁶⁸s'inscrit dans ce cadre.

Mais la principale **révolution conceptuelle fut introduite avec le concept de développement soutenable** (rapport Brundtland) dont l'une des hypothèses centrales est que la **médiation sociale** peut transformer un jeu à somme nulle entre l'économie et l'environnement en un jeu à somme positive.

Pour autant un autre débat est alors apparu entre deux approches de la «soutenabilité » :

⁶⁸ Notons en particulier les travaux de l'IFEN sur «les indicateurs de performance environnementale» de la France (1996/1997), le test des indicateurs de développement durable de l'ONU (test français en 1997/1998 puis en Tunisie avec l'aide de la France en 1998/ 99 et un partenariat en cours avec le Maroc). L'IFEN a également produit un rapport sur les indicateurs en aménagement du territoire et en environnement(2000). La présentation de ces travaux est visible sur le site Internet de l'IFEN. On trouvera en annexe des éléments plus complets sur ces travaux.

- la soutenabilité dite « faible » se fonde sur l'hypothèse du remplacement du capital naturel par un capital artificiel que l'on peut estimer alors sous forme monétaire
- la soutenabilité dite « forte » s'appuie sur l'écologie comme discipline scientifique pour estimer qu'il existe des " seuils critiques " au delà desquelles il peut se produire des catastrophes. C'est cette seconde approche qui aboutira à la logique du « principe de précaution ».

Il s'agit là encore d'un changement majeur. Les statistiques en effet ne valent que si on dispose de probabilités ; or l'incertitude radicale conduit à inverser la logique de la décision : c'est désormais le doute (et non la certitude ou la forte probabilité) qui doit entraîner la décision. Outre le principe de précaution lui même trois autres principes en découlent

- Celui du pollueur payeur;
- Celui de la prévention à la source
- Celui de l'importance du rôle d'acteurs (en particulier des femmes) établissant une médiation entre l'économie et l'environnement.

Ces débats, on le comprend n'étaient pas propres à la France. C'est ainsi que l'OCDE devait s'intéresser à l'approche du développement durable mais, on l'imagine, dans la perspective de la « soutenabilité faible » (une croissance compatible avec un développement qui dure le plus longtemps possible) . Une conférence tenue en mai 2001 a ainsi donné lieu à un rapport très important mais faisant largement l'impasse sur la question sociale.

Le renouveau de la problématique des indicateurs sociaux peut être très complémentaire de cette approche. Une mission a été confiée, par Jacques Delors, président du CERC, à Bernard Perret, ancien rapporteur général du conseil scientifique de l'évaluation, sur les conditions d'un meilleur usage des données sociales, celles de l'Insee en particulier, sous utilisées par les décideurs publics. Nous publions en annexe les propositions principales du rapport Perret qui contribueraient à rééquilibrer le débat et la décision publics.

Ces tentatives sont d'autant plus utiles que **la réforme de l'ordonnance de 1959 sur la comptabilité publique et l'organisation des lois de finances** du budget de l'Etat appelle une exigence d'évaluation beaucoup plus lourde que par le passé. Dès lors que l'action publique est articulée prioritairement autour de missions et de programmes, que la gestion des crédits devient plus souple dans ce cadre, les critères et indicateurs d'évaluation de ces missions et de ces programmes deviennent déterminants⁶⁹.

Du côté de la recherche publique une tendance intéressante se dessine également sur ces questions. A l'initiative de Dominique Méda et Jean Gadrey un séminaire s'est tenu à Lille en septembre 2001 et un programme de recherche est envisagé par la DARES à partir de 2002⁷⁰. Le conseil scientifique créé par le Secrétariat d'état à l'économie solidaire commande lui même des études qui rejoignent sur plusieurs points les préoccupations

⁶⁹ cf annexe

⁷⁰ documents en annexe

concernant une autre évaluation de la richesse. L'ODAS et son conseil scientifique (observatoire de la décentralisation de l'action sociale), sous l'impulsion de Claudine Padieu, apporte également des éléments précieux dans cette direction.

Ainsi, on le voit, une vraie préoccupation est en train de naître, au sein des institutions françaises sur ces questions. Mais il reste beaucoup à faire pour mettre en synergie l'ensemble de ces recherches et passer du stade exploratoire et relativement marginal au stade décisionnel.

3.514/ Dans les entreprises : la question croissante de la responsabilité sociale

La mise en cause des critères purement monétaires d'appréciation de la richesse touche également l'univers de l'entreprise. Née de l'interrogation de courants religieux nord américains sur des critères éthiques minima concernant les placements financiers, elle s'est exprimée en France par la création, en 1983, du premier « fond éthique » par sœur Nicole Reille.⁷¹

Par la suite, l'interrogation s'est élargie aux enjeux écologiques et sociaux, a débordé la question de l'investissement, et pose aujourd'hui le problème global de la **responsabilité sociale de l'entreprise**. Elle s'exprime notamment à travers la thèse de la triple « bottom line ». On sait en effet que la dernière ligne du compte de résultat, celle qui exprime le bénéfice (ou la perte) de l'entreprise constitue jusqu'ici « la ligne bleue » des managers. L'idée commence à se faire jour que l'entreprise est aussi comptable de son impact environnemental et, qu'à ce titre, une ligne exprimant le résultat de son bilan écologique et son bilan social global devrait compléter son résultat monétaire classique.

Cinq catégories d'outils accompagnent cette évolution :

- a) des codes de conduite ou « chartes éthiques » le plus souvent décrétées unilatéralement par les directions d'entreprises;
- b) des labels qui certifient des produits et attestent que l'entreprise, auditée par un cabinet extérieur a respecté un cahier des charges précis (exemple de l'éco-label européen ou du label Max Havelaar pour les produits du commerce équitable);
- c) des normes comme la norme SA 8000 fondée sur les textes de base de l'organisation internationale du travail (OIT);
- d) des rapports tels les rapports verts ou sociaux qui s'appuient sur le bilan social annuel obligatoire en France pour les entreprises de plus de 300 salariés (l'économie sociale ayant pour sa part élaboré un outil plus exigeant sous le nom de bilan sociétal).
- e) des systèmes de notation : c'est ainsi qu'une quinzaine d'agences dans le monde dont une petite dizaine en Europe notent les entreprises sur une série de critères environnementaux, sociaux, voire civiques et éthiques. En France une première agence de « rating social et environnemental », ARESE a été créée avec l'appui de la Caisse des Dépôts et consignations ; elle note et classe le comportement des 120 entreprises de l'indice SBF 120 et celles de l'Eurostock 300 soit un panel de plus de 400 valeurs

⁷¹ Les fonds éthiques occupent cependant 13% du marché américain quand ils ne représentent que 0,1% de l'épargne gérée collectivement en France.

françaises et européennes dans cinq grands domaines : la gestion des ressources humaines, le respect de l'environnement, les relations clients/fournisseurs, le gouvernement d'entreprise et les « liens avec société civile ».

Afin d'appuyer ce mouvement la présidence belge de l'Union européenne a organisé les 27 et 28 novembre 2001 à Bruxelles une conférence sur la " responsabilité sociale des entreprises " destinée à préparer un livre vert qui doit être publié en juillet 2001. On y lit la phrase suivante qui résume à la fois l'intérêt et les limites de la tentative : *“ le concept de responsabilité sociale des entreprises signifie essentiellement que celles ci décident de leur propre initiative de contribuer à améliorer la société et rendre plus propre l'environnement. (...) Cette responsabilité s'exprime vis à vis des salariés et plus généralement de toutes les parties prenantes (stakeholders) qui sont concernées par l'entreprise mais qui peuvent, à leur tour, influencer sur sa réussite. ”*

3.515/ Dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire :

L'économie sociale et solidaire est directement concernée, comme le notait le rapport d'étape, par le changement de critères qui handicapent les acteurs s'inscrivant dans une perspective économique non lucrative. Elle cherche, depuis plusieurs années, à créer une « agence européenne d'indicateurs socio-éthiques » de l'économie sociale et a développé en France un outil original, en phase d'expérimentation, le « bilan sociétal » à l'initiative du CJDES (centre des jeunes dirigeant et acteurs de l'économie sociale). Celui ci couvre neuf grands domaines : a) l'activité et les relations clients ; b) la gestion économique ; c) l'anticipation, l'innovation et la prospective ; c) la production et l'organisation du travail ; d) les ressources humaines ; e) les « acteurs internes-citoyens de l'entreprise » ; f) l'environnement humain, social et institutionnel ; g) l'environnement bio-physique ; h) les finalités, les valeurs, l'éthique. Il a déjà été expérimenté dans une centaine d'entreprises notamment dans le secteur de la coopération agricole qui a développé son propre référentiel d'indicateurs.

Par ailleurs , sur le terrain des systèmes d'échanges et des monnaies, des acteurs importants de l'économie sociale et solidaire envisagent de développer l'approche des monnaies sociales évoquées dans le rapport d'étape autour du projet actuellement baptisé « sol ». Ce projet a reçu l'appui de groupes mutualistes et bancaires de l'économie sociale et se développe en rapport étroit avec des acteurs de l'économie solidaire. Il s'inscrit dans l'un des « chantiers du futur de l'économie sociale » retenus par le CJDES lors de sa dernière université d'automne.⁷²

Rappelons enfin, que, sur le plan international, la récente rencontre de Quebec « Globalisons la solidarité » a inscrit pour la première fois à l'ordre du jour de ses travaux la question d'une transformation des critères d'évaluation de la richesse.

3.516 Du côté associatif :

Les associations et ONG (organisations non gouvernementales) sont, nous l'avons indiqué dans le rapport d'étape, d'autant plus intéressées à une transformation des critères et

⁷² cf annexe

indicateurs de richesse qu'elles sont parmi les premières victimes d'une comptabilisation de la richesse qui ignore les activités bénévoles ou ne daigne les valoriser que pour autant qu'on leur trouve un équivalent monétaire. C'est pourquoi l'approche présentée dans le rapport d'étape a trouvé un écho important auprès d'un réseau d'associations qui s'est constitué en collectif, a organisé une journée de formation le 31 mars 2001 et est décidé à promouvoir action et réflexion sur ces thèmes dans les années qui viennent. On trouvera en annexe les nombreux documents faisant écho à cette démarche.

Sur le plan international la question progresse également : des associations se sont créées autour du film de Marilyn Waring « Who's counting » afin de contester le mode de calcul dominant de la richesse. Au Québec une tentative très originale a vu le jour à partir d'une campagne d'associations en vue de promouvoir une loi pour l'éradication de la pauvreté. A l'occasion d'un « parlement de la rue » situé en face du parlement à Montreal les députés comme les ministres ont été invités à organiser un « carrefour de savoirs » sur les finances publiques et la pauvreté. Le ministre des finances de l'époque, Bernard Landry, devenu entre temps Premier Ministre, a accepté le défi et pendant plusieurs mois fonctionnaires du ministère des finances et associations luttant contre la pauvreté se sont rencontrés pour partager leur savoirs sur la pauvreté et l'exclusion d'une part, sur les finances d'autre part. Une réflexion très originale est née de ces rencontres et a abouti à des recherches sur ce que les associations ont appelé significativement un « produit intérieur doux » et à la distinction qu'il convenait d'établir entre les « dollars vitaux » qui permettaient de répondre à des besoins vitaux et locaux et les « dollars flottants », ceux de la spéculation, dont la double caractéristique était d'être superflus par rapport à ces besoins vitaux et de s'investir au loin.⁷³

Bien d'autres initiatives se sont multipliées, ces dernières années, du côté de cette société civile et civique mondiale en émergence en particulier dans le domaine de la création de systèmes destinés à pallier le déficit d'échange des monnaies officielles :

- systèmes à base d'échange de savoirs comme le Mouvement des réseaux d'échange réciproques de savoirs (MRERS) né en France mais ayant désormais largement essaimé à l'échelle internationale, en particulier en Europe et en Amérique latine ;
- systèmes d'échange ou de crédits-temps connus aux Etats Unis sous le nom de « time dollar », au royaume Uni sous le terme de « fair bank » en Italie initié par des femmes créatrices de banques ou de bureaux de temps qui ont désormais des équivalents en Europe du Nord et en France;
- systèmes quasi monétaires de type SEL (systèmes d'échange locaux), LETS (local exchange trade system) ou comme nous le signalions plus haut de type « troc multiréciproque » comme en Amérique Latine.

Toutes ces initiatives, tant dans le domaine des représentations et des indicateurs de richesse que dans celui des systèmes d'échange non monétaires ou quasi monétaires seront débattues dans le cadre du deuxième forum social mondial de Porto Alegre⁷⁴.

⁷³ cf annexe

⁷⁴ Elles ont également fait l'objet de plusieurs rencontres au sein de « l'alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire » qui a tenu une « assemblée de citoyens du monde » à Lille en décembre 2001.

3.6/ Trois zones de fragilité

L'ensemble des travaux que l'on vient d'évoquer est, on le voit, déjà relativement impressionnant. Le dossier est légitime, déjà bien ouvert, et la France ne serait pas isolée si elle décidait de s'engager de manière beaucoup plus audacieuse dans cette direction. Il serait cependant dangereux de masquer les obstacles et les contradictions qui limitent ces avancées. Ils dessinent trois grandes zones de fragilité :

- le sentiment de puissance et de relative unité qui peut se dégager de cette première synthèse n'apparaît pas à la plupart des acteurs car il s'agit encore d'un « **puzzle éclaté** » ;

-le risque n'est pas négligeable d'en rester davantage au stade des déclarations d'intention qu'aux changements réels ; risque d'autant plus important qu'il existe un tel **décalage** entre les informations données par **ces indicateurs de développement durable** et celles envoyées par les **indicateurs monétaires** qu'en situation de contradiction le choix est le plus souvent réalisé en faveur des seconds ;

-enfin il existe encore un **manque** certain d'ambition, en particulier **d'ambition publique** sur cette question.

Revenons plus précisément sur chacun de ces trois risques qui appelleront en retour des exigences de transformation.

3.61/ un puzzle éclaté

La plupart des acteurs qui interviennent sur ce dossier n'ont ni la connaissance ni même la conscience de l'ampleur de la demande et de la multiplicité des initiatives. La plupart d'entre eux éprouvent encore un sentiment d'isolement et de relative impuissance face à l'importance des problèmes à affronter, la prédominance des indicateurs monétaires et la complexité des outils alternatifs à développer.

Un premier objectif est donc de rassembler les pièces encore dispersées de ce puzzle, de capitaliser les connaissances, les recherches, les expérimentations, les débuts de réformes et de s'appuyer sur cet ensemble pour opérer des avancées significatives. Le conseil d'orientation de la mission a entamé ce travail mais celui-ci exige des moyens sensiblement plus importants qui pourraient être fournis par l'existence d'une mission interministérielle.(cf propositions dans la cinquième partie du rapport). C'est aussi l'un des principaux objectifs de la rencontre des 1er et 2 mars 2002 à laquelle seront conviés plusieurs chercheurs et acteurs engagés dans d'autres pays dans des voies de transformation comparables.

3.62/ Le décalage avec les indicateurs monétaires

Le risque d'une simple course au "capital réputation" sans véritable changement de l'entreprise ou des acteurs publics est évidemment non négligeable. Le capitalisme informationnel se caractérise par une très grande sensibilité aux images et aux symboles et les ONG ont su, depuis plusieurs années, mettre en cause spectaculairement le

comportement de très grandes entreprises internationales. C'est ainsi que des multinationales comme Shell, Exxon, Nike, Total, Monsanto ont été dénoncées par des organisations humanitaires ou écologistes pour leur non respect de principes sociaux ou environnementaux. Le pouvoir nouveau de ceux que l'on caractérise de plus en plus comme des « consom-acteurs » est aussi une incitation à prendre en compte ce type d'exigence sauf à s'opposer à des campagnes publiques voire à des boycott dont l'impact économique est faible mais dont l'impact symbolique peut être fort. Tous ces éléments concourent à ce que *le Monde Initiatives* a récemment appelé « la ruée éthique des entreprises » dont on peut légitimement se demander ce qui relève chez elle de la part publicitaire et de la transformation effective des comportements.

Certes, la plupart des dirigeants d'entreprises mais aussi de décideurs publics, semblent croire que la prise en compte d'exigences sociales, environnementales, voire civiques et éthiques, s'inscrit sans problème dans le renforcement de la compétitivité globale des entreprises. Etienne Davignon, vice président de la Société Générale de Belgique et président du conseil de surveillance du réseau « Corporate Social responsibility » estime ainsi qu' *“il est tout à fait possible de combiner les intérêts économiques des entreprises et l'investissement socialement responsable”* mais il ajoute : il ne faut *“en aucun cas d'approche réglementaire ou normative ; les entreprises doivent pouvoir poursuivre leurs objectifs de rentabilité”*. C'est la même attitude qui est exprimée en France par Denis Kessler, « numero deux » du MEDEF, lors d'un colloque à Clermont Ferrand, le 13 novembre 2001, sur le thème *“concilier au mieux l'entreprise, l'homme et l'environnement”* ; pour lui *“rien ne serait pire que s'installe la croyance que les préoccupations de l'environnement, les préoccupations éthiques, ne sauraient s'imposer à l'entreprise que de l'extérieur”*.

Cette complémentarité revendiquée n'est hélas pas aussi simple à mettre en œuvre que ces déclarations le laissent entendre. Force est de constater que dans nombre de situations il y a beaucoup plus contradiction que complémentarité entre les messages envoyés par les indicateurs monétaires (prix, rentabilité, productivité) et ceux émis par les indicateurs écologiques ou sociaux lorsqu'ils existent.

Bref nous assistons à certains égards à l'équivalent de ce que furent les « indulgences », cette monnaie de rachat des péchés inventée par la papauté qui provoqua un tel scandale moral du fait de ses déviations que son refus contribua beaucoup à l'avènement de la réforme protestante.

Pour autant ce serait une erreur de traiter ces initiatives comme purement idéologiques : c'est une avancée considérable que de pouvoir retrouver un terrain de langage commun entre l'univers économique et celui des enjeux écologiques et sociétaux. Car ce langage dessine la possibilité de conflits producteurs, de médiations possibles, d'arbitrages nécessaires : il permettra à terme aux syndicats de salariés, aux usagers, aux consommateurs, aux directions d'entreprises, aux actionnaires, aux pouvoirs publics quand c'est nécessaire, de se réunir à la même table afin de juger du degré d'application des principes proclamés. Rien n'est plus dangereux pour la qualité du lien social qu'une société où une partie des acteurs se croit seule productrice de richesse et où l'autre partie considère l'ensemble de l'économie comme une véritable « horreur » fondée sur le mensonge⁷⁵.

⁷⁵ cf le livre célèbre de Viviane Forrester : « l'horreur économique »

La seule attitude dynamique possible en présence d'un décalage entre les attentions affichées et les actes n'est pas celle du procès d'intention, mais celle du « chiche ! ». Cela vaut pour les entreprises, mais tout autant pour l'Etat et le monde associatif qui sont bien loin de respecter leurs intentions de service public ou de qualité démocratique.

Il est alors probable que l'on verra surgir plus nettement le décalage entre la logique actuelle des principaux indicateurs monétaires et celle d'indicateurs écologiques et anthropologiques. Car la monnaie, nous y reviendrons dans la quatrième partie de ce rapport n'est pas seulement un moyen d'échange ; c'est aussi un outil de domination. Et il est dès lors fréquent que loin de contribuer à l'échange et, à l'activité, elle soit, pour ceux qui en sont privés, une source de repliement et de désœuvrement. C'est ici que l'intérêt de construire des « indicateurs de dissociation » sera particulièrement utile : dans un domaine précis, celui des transports par exemple pour commencer, il s'agira d'établir la liste des concordances ou des contradictions entre indicateurs monétaires d'une part et indicateurs écologiques, sociaux, sanitaires de l'autre. C'est sur cette base que l'on pourra alors redéfinir la formation des prix, utiliser la fiscalité de manière incitative et traiter la plupart des conflits sociaux en amont avant que la crise sociale, sanitaire ou écologique ne vienne signaler de manière brutale l'existence d'une contradiction.

3.63 Un manque d'ambition publique

Les Etats, et l'ensemble des pouvoirs publics, en particulier en France, sont encore très loin de mettre en œuvre une ambition transformatrice à la hauteur de ces enjeux. Pour eux aussi, comme pour les entreprises, la part d'affichage de principes l'emporte le plus souvent sur la transformation effective. La contradiction entre indicateurs économiques à base monétaire et indicateurs écologiques et sociaux n'arrive le plus souvent même pas à maturité car ce sont les premiers qui servent de fondement à la décision publique. Il est étonnant par exemple que ce soit au sein d'un « conseil d'analyse économique » que soit évoqué prioritairement de grands sujets sociaux comme les retraites. Il suffit dans la hiérarchie implicite de l'Etat de voir comment les administrations du « social » sont considérées comme dépensières là où les administrations financières ou des ministères de l'agriculture et de l'industrie bénéficient d'un préjugé plus favorable. Tout se passe comme si la convention parfaitement discutable et historiquement datée, avec la fin de l'ère industrielle, qui définissait les productifs et les improductifs se retrouvait au sein de l'Etat.

En outre deux grandes séries de résistance limitent les avancées dans ce chantier sur la richesse.

L'une vient du fait que les ressources fiscales proviennent pour une part non négligeable d'activités destructrices ; pour ne prendre qu'un seul exemple l'Etat dépense une cinquantaine de millions par an pour la prévention du tabagisme mais en reçoit une cinquantaine de milliards, soit mille fois plus, par le biais des taxes sur le tabac. Ces chiffres certes n'apparaissent dans aucune comptabilité analytique. Il faut les reconstruire. Mais ce serait déjà un grand pas. Car s'il n'est pas anormal que des taxes soient utilisées à la fois pour modifier des comportements jugés dangereux pour la santé et pour mobiliser des ressources pour soigner des malades il est en revanche peu admissible qu'elles soient considérées comme des ressources parmi d'autres. Les conséquences d'une nouvelle approche de la richesse sur la fiscalité seront donc au cœur de notre proposition d'un Etat socialement et écologiquement responsable (cf cinquième partie).

L'autre source de résistance vient du fait que les outils de notre comptabilité nationale, à commencer par le PIB, ont été conçus comme l'a bien montré François Fourquet dans des logiques de puissance de guerre et de reconstruction matérielle alors que nous avons aujourd'hui besoin prioritairement de promouvoir des logiques d'échange, de paix et de développement immatériel. C'est dans les années trente que les premiers travaux préalables aux systèmes de comptabilité nationale ont été conçus afin de donner aux gouvernements une vision des ressources de la nation mobilisable en tant de guerre ; c'est ensuite l'exigence d'une reconstruction industrielle et d'une industrialisation de l'agriculture qui ont été valorisées. Et comble du paradoxe, c'est dans la perspective keynésienne d'outils d'intervention forts aux services des Etats-nations, en particulier afin de combattre le chômage que les systèmes de comptabilité nationaux ont été conçus afin d'appuyer des politiques publiques budgétaires et monétaires fortes.

Nous voici aujourd'hui dans un tout autre contexte : les vraies questions ne sont plus celles de la production matérielle mais celles de l'environnement et des conséquences de la mutation informationnelle sur les enjeux immatériels et l'importance des services relationnels ; l'Europe a compris qu'elle ne pouvait se construire qu'en combattant en son sein les germes de la guerre et les Etats ont abandonné une bonne part des moyens de politique monétaire et même budgétaires qui étaient les leurs. Mais nos systèmes comptables sont comme d'immenses paquebots qui ne peuvent aisément changer de cap. Il faut une vision de moyen terme et une forte ambition pour s'attaquer à un tel chantier dont nul acteur politique ne voit les bénéfices électoraux à court terme.

Mais n'est ce pas justement l'enjeu d'une réhabilitation de la notion de bien commun ou d'intérêt général que de construire, dans la perspective d'un développement humain durable les outils d'une nouvelle politique publique ? Pourquoi les citoyens ne le comprendraient-ils pas ? Pourquoi ces questions ne seraient elles pas présentes dans les grands débats publics à commencer par ceux de la prochaine campagne électorale française ? En mot là aussi pourquoi ne pas dire : chiche !

Quatrième partie

Le cœur du débat

Quatrième partie : le cœur du débat

Si le contraire d'une affirmation juste est une affirmation fausse, le contraire d'une vérité profonde peut être une autre vérité profonde.

Niels Bohr

Toute pensée devient fausse, dès lors qu'on s'en contente. Alain

Le rapport d'étape insistait sur la nécessité de placer la question de la représentation, du calcul et de la circulation de la richesse dans le débat public. Afin d'engager une première discussion ce texte a été rendu public et téléchargeable sur Internet et un forum de discussion a été ouvert sur le site de l'association « Place Publique ». En outre, le rapporteur, indépendamment des échanges et rendez vous avec des personnes concernées par ce sujet, a participé à de nombreuses réunions publiques. Compte tenu des moyens limités de la mission⁷⁶, ce débat ne concerne encore qu'un nombre limité de personnes et doit désormais être fortement amplifié. C'est le but de la rencontre internationale de Paris le 2 mars prochain. Mais, sur le plan qualitatif, des éléments de discussion très riches sont déjà réunis et leur restitution est utile afin de permettre à celles et ceux qui voudront y prendre part désormais de connaître l'état actuel des positions exprimées.

4.1/ une méthode pour un débat démocratique

Il me faut d'abord évoquer dans quel esprit et avec quelle méthode il me semble utile d'organiser cette discussion afin d'en tirer les meilleurs résultats.

4.11/ Construire des désaccords féconds

La méthode que j'essaie de mettre en œuvre s'inspire des principes énoncés par Jurgen Habermas sous le terme d'« éthique de la communication » ou « de la discussion ». Elle part de l'hypothèse suivante : ce n'est pas le conflit qui est nuisible pour une collectivité mais la violence ; ce n'est pas le désaccord qui est dangereux dans un échange, c'est le malentendu et le procès d'intention. « Construire des désaccords » c'est réussir à se mettre d'accord sur les objets de désaccord ce qui suppose une écoute (ou une lecture) attentive des positions d'autrui, une capacité à comprendre son point de vue même si on ne le partage pas. Lorsqu'un groupe entreprend un tel exercice, il s'aperçoit que la plupart des désaccords présumés sont en réalité des malentendus ou des procès d'intention, le pire étant le procès d'intention non formulé. À l'inverse, lorsque deux ou plusieurs protagonistes d'un débat réussissent à cerner l'objet de leurs désaccords, ils ont le sentiment d'un progrès réel dans la qualité de leur discussion et d'un enrichissement de leurs connaissances⁷⁷ mutuelles. Il arrive fréquemment que ces positions différentes

⁷⁶ Une seule personne du côté de l'Etat (le rapporteur) et l'appui d'une association (Place Publique) chargée d'animer le débat public autour de la mission dans le cadre d'une convention partenariale. Les membres du conseil d'orientation sont tous bénévoles.

⁷⁷ La discussion, comme ressource d'enrichissement cognitif, est infiniment plus féconde que la variante verbale d'un rapport de force.

trouvent leur dépassement dynamique et, si ce n'est pas le cas, le(s) désaccord(s) « de sortie » sont qualitativement supérieurs à ceux formulés à l'origine de la discussion.

Trois temps rythment cette progression de la discussion :⁷⁸

a) *réduire l'opacité* de la discussion en traitant d'abord le manque d'informations (ou de clarté) qui conduit une partie des participants à ne pas entrer pleinement dans le débat.

b) *construire les désaccords* consiste à en dégager les « pépites » en les extrayant de la « gangue » des malentendus et procès d'intention ; un vrai désaccord entre des personnes qui se sont suffisamment écoutées, comprises et le plus souvent estimées, est en effet un enrichissement : il signale une pluralité de points de vue sur un même objet (de connaissance ou d'action).

c) *traiter les désaccords* c'est procéder soit à leur dépassement dynamique si cela s'avère possible, soit à l'enrichissement de leur contenu (application de la phrase de Niels Bohr citée en exergue: « *si le contraire d'une affirmation vraie est une affirmation fausse le contraire d'une vérité profonde peut être une autre vérité profonde* »).

C'est à ce type d'exercice qu'est convié le Conseil d'orientation de la mission et c'est dans cet esprit que je tente, pour ma part, de faire le point des débats provoqués par mon rapport d'étape en sachant que nombre de discussions n'ont pas bénéficié du temps suffisant pour aller au bout de cette démarche exigeante. Mais si, comme je l'espère, cette mission est destinée à poursuivre le travail d'intelligence collective que suppose la ré-élaboration de notre représentation de la richesse, nous aurons alors les moyens d'enrichir qualitativement cette discussion. A ce stade, je propose de réduire déjà l'opacité en complétant l'information et en repérant les malentendus (ou procès d'intention) afin de commencer à construire un certain nombre de désaccords et à proposer des pistes pour les traiter. La rencontre de mars, le forum de discussion sur Place Publique et les travaux du conseil d'orientation permettront ensuite, c'est en tout cas l'objet d'une partie des propositions de la dernière partie du rapport, de franchir de nouveaux pas dans cette entreprise passionnante.

⁷⁸ Cette méthode utilise des supports visuels simples pour faciliter l'avancée d'un groupe dans un débat. Des cartons de couleur signalent soit l'existence de l'opacité (cartons blancs) soit celle de désaccords (cartons rouges). Pour un grand groupe il est aussi possible d'utiliser un logiciel et des boîtiers permettant de repérer rapidement les zones de consensus positifs ou négatifs (verts et rouges) les zones d'hésitation (orange) et les zones d'opacité (blanc ou noir) dans la discussion. Cette méthode sera utilisée, sous sa forme manuelle, lors de la rencontre des 1^{er} et 2 mars.

4.12/ Réduire l'opacité

Des questions nombreuses m'ont été posées à la suite du rapport d'étape ; elles témoignent d'une insuffisante clarté du texte du rapport ou de malentendus (voire de procès d'intention) à sa lecture. Elles manifestent aussi la complexité du problème abordé : reconnaître que, sur bien des points, il n'existe pas de réponses satisfaisantes aux problèmes soulevés, est non seulement une exigence éthique mais une condition de progrès dans la formation d'une intelligence collective. Comme aime à le dire l'un des membres du Conseil d'orientation, Bertrand Schwartz : « nous ne savons pas où nous allons, mais nous y allons ensemble ! »

Nombre de ces questions portent sur le champ, la nature, le calendrier du projet, ses supports institutionnels. Plusieurs lecteurs ont relevé le décalage entre l'importance des enjeux et la modestie des moyens de la mission ou se sont interrogés sur la place institutionnelle mineure, à leurs yeux, du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire et de la DIES (Délégation Interministérielle à l'Innovation et à l'économie sociale) dans le gouvernement. Le risque d'arrêt de ces travaux après les élections a bien sûr été fréquemment évoqué. Ces points seront évoqués lorsque nous traiterons du « débat stratégique »

D'autres d'interrogations portent sur l'articulation entre cette tentative institutionnelle française et un enjeu international. Comment répondre à l'objection traditionnelle : à supposer que la France s'engage dans cette direction comment transformer un système qui est non seulement européen mais déjà mondial ? Ce que nous venons de mettre en évidence sur l'importance des travaux menés tant au plan européen que mondial au niveau des institutions, des entreprises, de l'économie sociale et solidaire et des associations et ONG, répond déjà en partie à cette objection.

Une série de questions porte naturellement sur le rapport entre le problème des indicateurs (et des critères) de richesse et celui de la monnaie ; cette articulation ayant été peu développée dans le rapport d'étape nombre de lecteurs m'ont interrogé sur ce point.

D'une manière générale le débat sur la nature des systèmes d'échanges et le problème général de la monnaie (ou des monnaies) suscite beaucoup plus d'interrogations et d'objections que celui sur les indicateurs de richesse. Nous y reviendrons donc cette fois plus longuement.

Il existe enfin, tant au niveau des questions que des objections, un vrai débat à la fois théorique et stratégique sur la nécessité de changer de paradigme, c'est-à-dire de modèle, dans notre représentation de la richesse. D'autres positions estiment plus réaliste de se contenter d'améliorer l'actuel, même s'il est marqué par la vision industrielle et marchande de la production de richesse .

Pour autant que je puisse juger, à ce stade de la discussion, s'il s'agit de véritables désaccords ou de malentendus, j'ai regroupé les points de débat formulés autour de deux grandes rubriques : le débat théorique d'une part, le débat stratégique et sur les outils à mettre en œuvre d'autre part, qui sera davantage abordé dans la dernière partie du rapport. Ces débats reflètent principalement les discussions que j'ai pu avoir, oralement ou par écrit, mais aussi ma propre « délibération intérieure » au fur et à mesure de l'avancée de cette enquête.

Le débat théorique porte en priorité sur les points suivants⁷⁹ :

4.2/ sur les critiques adressés au PIB et à la méthodologie de la comptabilité nationale

4.21/ destructions et réparations

objection : ce n'est pas la destruction en tant que telle qui est source de richesse mais le fait que sa réparation (ou son assurance) génère des flux monétaires ;

réponse : il s'agit d'un *malentendu* plus que d'un désaccord. Pour prendre l'exemple des accidents de la route ou de l'accident de l'Erika, à supposer que l'on n'ait rien fait, qu'on ait laissé la mer et les plages polluées, les voitures endommagées sur le bord de la route sans s'occuper des blessés ou des morts, il n'y aurait effectivement pas eu de hausse du PIB. Mais il suffit de formuler ces hypothèses pour se rendre compte que le débat (heureusement) ne porte pas sur ce point mais sur l'ensemble du couple destructions/réparations et sur le fait que seules les activités générant des flux monétaires sont alors prises en compte : par exemple l'assurance, la réparation, les soins lourds etc vont être comptabilisés mais la part non monétaire de la prévention ou de la réparation qui aurait évité ces accidents (en particulier l'intervention bénévole) restera, elle, invisible.

4.22/ augmentation du PIB et destructions

objection : une baisse des destructions (comptabilisées en monnaie) n'entraînerait pas forcément une baisse du PIB dans la mesure où les acteurs économiques pourraient développer d'autres activités non destructrices comptabilisées elles aussi dans le PIB ; c'est ainsi que François Stasse⁸⁰ écrit : « *Je crois que l'équation « plus de pib = plus de destructions » est comptablement exacte mais l'inverse ne l'est pas forcément. En effet les sommes qui ne seraient pas dépensées à réparer des voitures ou à soigner des blessés, ne disparaîtraient pas du circuit économique. Elles seraient affectées à un autre usage qui contribuerait sans doute autant-et peut être de manière plus efficace- à la croissance* »

Denis Clerc, dans *Alternatives Economiques* (n°196, octobre 2001) formule, dans le même esprit, « deux remarques critiques qui ne doivent pas faire oublier, dit-il, mon adhésion d'ensemble ». Contestant la phrase du rapport d'étape « ces catastrophes sont des bénédictions pour notre produit intérieur brut » le fondateur de ce journal écrit : « Bien que fréquente, cette appréciation est fautive. Que les économistes soient des bœufs, j'en conviendrais assez aisément. Mais ils ne sont pas idiots. Ils ont inventé le concept de coût d'opportunité : ce que les accidents de la route par exemple, coûtent à la collectivité, aux sociétés d'assurances et aux particuliers réduit d'autant ce qu'ils pourraient dépenser pour d'autres usages. Si ces accidents n'avaient pas existé, le PIB n'aurait pas été moindre, mais les dépenses auraient été différentes. Et, sans doute, le bien être collectif plus élevé : que le PIB ne s'intéresse pas à la qualité de la vie, qu'il compte pour rien les pollutions, l'épuisement des ressources et les drames sociaux est une critique suffisamment forte pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rajouter une autre sans consistance. »

⁷⁹ Afin de ne pas alourdir ce rapport de synthèse un certain nombre de points du débat sont évoqués dans une annexe spécifique

⁸⁰ François Stasse, conseiller d'état est membre du Conseil d'Orientation.

réponse : sur cette question complexe il me semble nécessaire de distinguer des éléments d'accord sur l'essentiel, de malentendu et peut être l'existence d'un désaccord partiel:

- **accord** sur l'essentiel avec François Stasse et Denis Clerc, c'est à dire sur les insuffisances du PIB et notamment, comme le note Denis Clerc, sur le fait « *que le PIB ne s'intéresse pas à la qualité de la vie, qu'il compte pour rien les pollutions, l'épuisement des ressources et les drames sociaux* ».

- **malentendu** qui vient probablement du fait que la logique du rapport d'étape ne se situe pas principalement sur le terrain d'une discussion technique du PIB et de la comptabilité nationale mais sur celui d'une critique sociale de la « religion » de la croissance monétaire au cœur d'une « société de marché ». Nombre de problèmes évoqués par le rapport d'étape seraient moindres si l'utilisation des chiffres de la croissance était assortie de commentaires précisant que la mesure du PIB et du taux de croissance ne saurait être confondue avec celle de la richesse, que nombre de destructions sont comptabilisées positivement dans le PIB ou que « *la marge d'incertitude dans la plupart des comparaisons internationales du PIB par tête est actuellement d'au moins 10 à 15%* » comme le note Jean Gadrey dans le Monde⁸¹. On sait qu'il n'en est rien et que « la croissance » fait l'objet d'un culte sociétal qui ne s'embarrasse d'aucune de ces distinctions et fait croire à la plupart qu'une baisse du PIB équivaut à un appauvrissement de la collectivité. C'est ce problème d'ensemble, culturel et politique plus que strictement statistique, que pose le rapport d'étape.

Cela ne signifie pas que la discussion conceptuelle et technique soit sans intérêt et c'est peut être sur ce point que notre débat peut se caractériser à la fois par la nécessité d'un *éclaircissement* et par un *désaccord partiel*. C'est ainsi que le concept de « coûts d'opportunité » qu'évoque Denis Clerc pour affirmer que « *si les accidents n'avaient pas existé le PIB n'aurait pas été moindre* » ne me paraît pas convainquant⁸² pour deux raisons : la première, c'est qu'à ma connaissance ce concept n'est pas utilisé dans le cœur de notre comptabilité nationale mais qu'il sert davantage, comme le signale Bernard Guibert dans son intervention au Conseil d'orientation (cf troisième partie du rapport) à des tentatives de simulation d'une autre valorisation monétaire par exemple dans le cas des travaux d'Annie Fouquet et Ann Chadeau sur le travail domestique. Mais il s'agit alors, aux yeux de la plupart des statisticiens, d'une opération d'une autre nature car on est en présence de « prix virtuels » et non de « prix d'observation ». Si l'on consulte par exemple le lexique d'un ouvrage classique de comptabilité nationale qui recense l'ensemble des concepts clefs qu'utilisent les comptables nationaux on n'y trouvera pas celui de coûts d'opportunité.⁸³ La seconde, peut-être plus importante sur le fond, c'est que si je suis d'accord pour dire qu'une autre croissance est possible, y compris dans son expression monétaire, il demeure que nombre de ces activités de « remplacement » qu'évoquent François Stasse et Denis Clerc n'ont pas aujourd'hui d'expression monétaire et n'apparaîtraient donc pas dans le PIB. Comme le notait dans un entretien récent Paul

⁸¹ Le Monde du 23 janvier 2002 dans l'article « A bas la dictature du PIB ! », cf extraits p 5, Troisième partie.

⁸² en l'état actuel de mon information et de ma compréhension : si Denis était en face de moi je lèverai un carton blanc pour lui demander des éclaircissements sur ce point !

⁸³ cf l'ouvrage de Francis Malherbe : « Comptabilité nationale », Dunod. Paris, Octobre 1992. Voir lexique p 265.

Champsaur⁸⁴, directeur général de l'Insee, nombre de loisirs liés au temps libre croissant ne sont pas comptabilisables dans le PIB : si des personnes décident de passer plus de temps à lire, méditer, aimer cela ne se verra pas dans le taux de croissance et ce sera pourtant un mieux être certain. C'est à ce point probablement que se conjuguent les questions techniques et les problèmes culturels que pose notre approche de la croissance.

- *Pistes pour traiter le désaccord* : avoir une idée plus nette de la nature des activités qui « remplaceraient » les activités considérées comme destructrices afin de repérer celles qui ont une traduction monétaire et celles qui n'en ont pas, en l'état actuel de notre méthode de comptabilisation. Il s'agit là d'un travail d'enquête et de simulation dont la préparation pourrait être inscrite dans des travaux de recherche publics tels ceux que peut commander le Conseil d'orientation de la mission, le Conseil scientifique du Secrétariat d'état ou la DARES⁸⁵.

4.23/ destructions créatrices

objection : la destruction fait partie de la vie ; c'est ce que des économistes comme Schumpeter ont qualifié de « destructions créatrices ».

réponse : accord, malentendu et net désaccord :

- *accord* sur le fait que la destruction fait partie du mouvement de la vie, à commencer par la mort ;

- *malentendu* car je ne crois pas avoir posé le problème en ces termes ; j'ai même proposé un « bon usage » de la mort (ou de la perte) en proposant de construire la valeur d'un bien ou d'un lien par la simulation de sa perte et en citant la phrase de Confucius : « vis comme en mourant tu aimerais avoir vécu » ;

- mais *net désaccord* car ce qui fait pour moi la dignité de l'humanité c'est sa capacité de discernement et de choix sur la nature de ces destructions et l'arbitrage entre ce qui peut effectivement relever de « destructions créatrices », au sens de Schumpeter, et ce qui relève des destructions « mortifères ». Si l'on peut, par exemple, estimer que l'envoi à la casse d'une voiture vieille devenue dangereuse et son remplacement par une neuve est une bonne chose, si l'on peut, à la rigueur, soutenir que la part matérielle des dégâts d'un accident peut donner du travail aux garagistes, il est en revanche insoutenable de considérer positivement le fait qu'il y ait des morts et des blessés.

- *piste pour traiter le désaccord* : il serait déjà utile d'avoir une idée plus nette de la partie des destructions que l'on peut considérer comme créatrices, ou potentiellement créatrices, et celles qui sont considérées par la collectivité comme totalement destructrices. Il serait très approprié aussi d'utiliser la méthode évoquée par l'Union européenne de l'élaboration d'« indicateurs de dissociation » afin d'avoir une idée plus claire du décalage entre les informations données par les indicateurs écologiques et sociaux sur les destructions et celles fournies par les indicateurs monétaires sur les prix et les coûts. On peut également utiliser ce que j'ai proposé d'appeler la méthode des trois colonnes assez bien illustrée par

⁸⁴ Entretien avec Claude Alphanbery du 11 janvier 2002 avec le directeur de l'Insee et deux de ses collaborateurs.

⁸⁵ Service d'étude du ministère de l'emploi et de la solidarité.

l'évaluation proposée par Bertrand Schwartz sur les effets du programme « nouveaux services et emplois jeunes » (voir encadré⁸⁶).

La méthode des « trois colonnes »

Il s'agit d'abord de partir d'une approche qualitative en posant la question aux acteurs que l'on souhaite interroger : quels sont les éléments à votre avis les plus positifs dans la situation donnée qu'il faut au minimum préserver et si possible développer ? Cette colonne des + pourra elle même être hiérarchisée en +, ++, et +++. Une seconde colonne est alors ouverte sur les destructions ou les menaces de destruction qu'il s'agit de prévenir ou, au minimum de limiter (colonne – elle même hiérarchisée). La troisième colonne, celle des « ? » reçoit tous les autres items soit parce qu'ils sont l'objet de désaccords soit parce qu'il existe un doute à leur endroit. Dans un premier temps on ne s'occupe que des colonnes positives et négatives.

Après avoir ainsi établi une échelle des destructions et des priorités positives on se pose la question des moyens à mettre en œuvre en commençant par les moyens non monétaires et en se demandant si le groupe dispose, ou non, en interne de ces moyens. S'il en dispose, une procédure de type « système d'échange local » peut être mise en œuvre. Pour la part des ressources matérielles ou immatérielles dont le groupe ne dispose pas, on identifie les acteurs extérieurs disposant de ces ressources afin d'organiser l'échange avec eux. Ce second élément, et la hiérarchisation opérée, permettra de préparer ensuite une procédure de budget participatif.

Le traitement de ces colonnes + et – fait apparaître le plus souvent qu'il existe beaucoup plus de sujets consensuels et qualitativement évidents qu'on ne le croit au sein d'un groupe, en particulier quand il s'agit de citer les destructions sanitaires sociales et environnementales. Si l'on prend l'exemple des accidents de la route il se trouvera par exemple des personnes pour ne pas classer l'ensemble des accidents dans la colonne négative compte tenu des effets éventuels de destruction créatrice de la part matérielle de l'accident. En revanche tous les membres du groupe vont placer spontanément le fait qu'il y ait des morts et des blessés dans la colonne négative.

Enfin, on traite des items de la colonne « ? » qui contiennent à la fois les éléments qui ont fait l'objet de désaccords et ceux qui résultent de doutes. L'application de la méthode de « construction des désaccords » citée plus haut permet de repérer nombre de malentendus et de requalifier des éléments ? en + ou -.

Lorsque l'on est arrivé à de vrais désaccords, le principe de la « double vérité profonde » conduit en général le groupe à placer les éléments contrastés simultanément dans les colonnes + ou -. Par « électrolyse » des ? on en arrive ainsi à traiter plus spécifiquement les questions qui sont objet de doute. C'est là, et la plupart du temps c'est là seulement, que l'approche quantitative s'avère réellement nécessaire : à partir de quel seuil cette pollution est-elle réellement dangereuse ; à partir de quel nombre de personnes concernées, de quel coût, tel ou tel problème va être considéré comme prioritaire ? Alors la réunion des informations chiffrées,

⁸⁶ Et le texte de Bertrand Schwartz en annexe

monétaires ou non monétaires devient un moyen pour réduire le doute. Au passage cette expertise, notamment statistique, reprend la place qui devrait être toujours la sienne : les chiffres sont des outils et non des fins et les statisticiens, les experts, les comptables etc. doivent « sortir de leur bocal » et placer leur expertise au service de la démocratie. C'est pour eux une expérience passionnante et c'est pour les membres d'un groupe une occasion de découvrir le sens, l'intérêt mais aussi les limites des quantifications.

4.24 des chiffres » pousse au crime » ?

Objection : Sur ce point également nous retrouvons deux objections assez proches formulées par François Stasse et Denis Clerc. Ainsi le premier note-t-il que *la comptabilité nationale ne facilite pas, en tant que telle, les comportements négatifs. Les comportements accidentels ne sont pas délibérés. De même la prédominance de la médecine curative sur la médecine préventive n'est pas un effet comptable. C'est un pur effet de pouvoir : il est plus valorisant sur le plan de la notoriété scientifique de guérir des maladies spectaculaires que de les prévenir.* » Denis Clerc exprime son accord avec la logique du rapport d'étape et note qu'il est *« vrai que les coûts externes issus de certaines activités productives se révèlent après coup bien supérieurs aux bénéfices privés qu'elles engendrent »* ce qui revient à dire, ajoute-t-il, *que les entreprises ont vécu du malheur d'autrui par une sorte d'entropie économique en produisant moins de richesses qu'elles n'en détruisent.* En revanche il considère, comme François Stasse, que *« le mode de comptabilisation de la richesse n'induit en rien ce résultat qui découle du comportement des acteurs sociaux, favorisé par une absence ou une insuffisance de règles ».*

Réponse : accord, malentendu et peut être désaccord partiel

- *accord* sur le fait que ce n'est ni la comptabilité nationale en elle-même, ni toute autre forme de chiffrage, qui provoque, en soi, des comportements destructeurs. C'est la convention qui a présidé à ces choix méthodologiques et c'est son usage que je discute. Or, sur ce point, c'est peut-être là un élément de *désaccord*, il existe un rapport étroit entre ces conventions et une logique de pouvoir. Comme l'a bien montré François Fourquet dans « les comptes de la puissance⁸⁷ », le choix des systèmes comptables actuels est directement en rapport avec la volonté des états de manifester et de comparer leur puissance, en particulier industrielle. De même si la prévention n'est pas favorisée dans nos sociétés, ce n'est pas d'abord du fait de nos systèmes comptables. Mais ceux-ci y contribuent, puisqu'en privilégiant la comptabilisation monétaire, on sous-valorise automatiquement la prévention dont les coûts sont infiniment moindres que ceux des réparations ou des soins les plus lourds. D'une manière générale nous retrouvons ici le problème de l'inscription culturelle du chiffrage monétaire dans une société de marché. Or celle-ci n'est pas neutre. On dit d'une personne monétairement riche qu'elle « pèse » (par exemple en dollars). Il serait, certes, absurde de faire porter à nos systèmes comptables la responsabilité de tous les maux de la terre. Mais il me paraît nécessaire de rappeler que nous ne sommes pas en présence de purs outils techniques parfaitement neutres. Tout système de compte résulte de choix et les systèmes de comptes nationaux résultent de choix de société ; c'est ce choix qu'il faut expliciter pour le sortir de son apparente neutralité et objectivité.
- *Piste pour traiter le désaccord :* On demande aux commerçants de donner des informations sur la qualité de leurs produits, aux sondeurs de rappeler le mode de fabrication et la limite d'un sondage. Pourquoi ne pas demander aux économistes, aux statisticiens, aux politiques, aux journalistes, d'énoncer, à chaque fois qu'ils utilisent des chiffres, en particulier ceux du taux de croissance, la méthode de leur construction et les choix qui président à cette méthode?

⁸⁷ Les Comptes de la puissance : Editions Encres, Paris 1981.

4.25/ sur le problème global de la mesure

Je cite ici l'extrait d'un texte d'André Gorz intervenant dans le débat sur mon rapport d'étape. Il emporte mon *accord* et me paraît rendre compte des raisons pour lesquelles la mesure n'est plus considérée comme un simple outil mais comme une véritable finalité. Evoquant la partie historique du rapport et la rupture entre économie, éthique et politique, André Gorz écrit :

Le "récit" de cette rupture a été fait, à mon avis, de façon convaincante par Max Weber : il la rend intelligible sans prétendre l'expliquer. Il montre seulement comment, soudain, face à la décadence et à la corruption de l'ordre traditionnel, des marchands relativement jeunes et très minoritaires ont décidé d'appliquer aux rapports avec leurs fournisseurs et avec leurs clients les règles de calcul économique : acheter au moindre prix en mettant les fournisseurs (les tisserands) en concurrence les uns avec les autres, vendre avec le maximum de bénéfice en monopolisant l'offre des qualités les plus prisées. Rien n'avait provoqué cette rupture avec un mode de vie confortable et routinier fondé sur le "vivre et laisser vivre". Le changement était avant tout un changement de mentalité dont l'arrière-fond culturel était fourni par le scientisme – il faudrait dire : le mathématisme – dominant : seules existent réellement les propriétés mathématiques, seul est "vrai" ce qui se peut calculer et exprimer en nombres. Tout le reste est subjectif, surajouté à l'être par la subjectivité.

La passion calculatrice-rationalisatrice trouvait dans l'économie un terrain fécond : calculer, comme le montrera Husserl, c'est mettre hors circuit tous les modes du penser et toutes les évidences qui ne sont pas indispensables à la technique du calcul. Les résultats obtenus par cette technique ne doivent rien aux préférences subjectives du calculateur. Ils ne lui sont pas imputables, il n'a pas à en répondre, ils sont "vrais" indépendamment de son intention et n'ont besoin d'être validés par aucune autorité. "Plus" est et "vaut" plus que "moins" ; la réussite est mesurable ; la vertu, clé de la réussite, est objectivement attestée par celle-ci ; "gagner de l'argent est vertueux" ; l'économie de marché est une morale fondée sur des lois objectives, ou même une religion.

L'autonomisation de l'économie par rapport à la politique, à l'éthique, à l'esthétique a sa source dans la "technique du calcul" qui disqualifie tout ce qui n'est pas mesurable et quantifiable, de même que "les sciences mathématisantes" disqualifient, dit Husserl, les certitudes du vécu. La violence – et le fétichisme – de la monnaie prend sa source dans la mesure de toute valeur par un même étalon quantifiant, indifférent par essence au qualitatif.

4.3 sur les rapports entre éthique et économie

La question du rapport entre économie et éthique constitue une question fondamentale sur laquelle le rapport d'étape a provoqué de nombreuses discussions. Je n'évoque pas ici les contributions qui vont à l'appui de thèses que j'ai pour l'essentiel reprises de l'enquête historique de Dominique Méda dans son livre : Qu'est ce que la richesse⁸⁸ ? Je restitue, afin de progresser dans la qualité de notre discussion les principales objections qui m'ont été soumises en particulier par François Stasse et Jean Baptiste de Foucauld sur l'utilité de maintenir l'amoralisme méthodologique de l'économie ou ce que l'on nomme en termes plus savants , sa « neutralité axiologique » et l'application de ce principe aux méthodes de comptabilisation de la richesse.

Objection : *l'abandon de ce principe (la neutralité axiologique) risquerait de poser de redoutables problèmes politiques, déontologiques et...comptables ! Qui déciderait qu'une activité n'est pas « bonne » et donc qu'elle doit rentrer dans la mauvaise colonne statistique ? Sur quels critères ? Facile à dire pour les accidents de la route ou le trafic de drogue ; mais le loto, le whisky, etc. Et que fait-on, comptablement, des flux financiers, des emplois, etc, générés par ces activités ? l'abandon de ce principe axiologique n'est pas la solution du problème ; il est préférable de poursuivre dans la voie ouverte par Jacques Delors dans les années 60-70 de comptes associés qui auraient pour objet spécifique de mesurer des effets –des externalités économiques, écologiques, sociales etc. non compris dans la comptabilité nationale. Il l'a suggéré sur le plan social mais il serait important aujourd'hui, compte tenu notamment des enjeux écologiques, de construire une comptabilité patrimoniale qui n'existe pas pour l'Etat alors qu'elle est essentielle dans toute entreprise*

Réponse : accord, malentendu, désaccord partiel, question ouverte

Nous sommes là au cœur d'un débat très riche et dont l'existence même, indépendamment des positions que l'on adopte, nous rapproche de cette part de vérité profonde que peuvent receler des positions au départ divergentes. Je soulignerai donc d'abord deux points d'accord fondamentaux avant de traiter la part de malentendu et de désaccord partiel que je crois déceler.

Accord sur le dernier point qui touche le problème de l'absence de comptabilité patrimoniale de L'Etat. Il s'agit là d'un chantier important pour les raisons écologiques évoquées ci dessus mais aussi en raison de l'importance d'enjeux comme le patrimoine culturel d'une nation. L'application du principe proposé dans le rapport d'étape : définir la valeur par la simulation de la perte permettrait de ne pas cantonner cet exercice à la simulation marchande de biens (ou de liens). Je n'entre pas ici dans le détail de ce débat complexe mais il s'agit d'une des questions importantes sur lesquelles devrait travailler dans les prochains mois le conseil d'orientation de la mission en lien avec l'Insee et les chercheurs concernés par cette question. Accord également mais partiel sur l'utilité de ce que l'on a appelé les « comptes satellites » de la comptabilité nationale. Si ceux ci ont fait progresser la connaissance sur des points ignorés par le cœur du système comptable, ils souffrent de deux défauts qui méritent examen :

D'abord cette approche continue a considérer comme périphériques (satellites) des éléments centraux de la richesse ou de sa destruction. Nous retrouvons ici le même

⁸⁸ Ouvrage cité à plusieurs reprises dans le rapport d'étape.

problème qu'avec des concepts comme celle des « externalités » qui place le marché et l'entreprise au cœur de l'analyse de la production de richesse pour ensuite repérer éventuellement les impacts négatifs (ou positifs) qu'elle peut avoir par rapport à son environnement écologique et social. Or cette position est tout à fait discutable et l'on pourrait au contraire considérer les transformations opérées par l'entreprise comme des conséquences de la préservation et du développement des ressources de cet environnement : une entreprise ne pourrait exister dans un environnement irrespirable, sans êtres humains alphabétisés et éduqués, sans infrastructures (le plus souvent publiques) qui lui permettent l'accès à l'eau, à l'électricité, au téléphone etc.

En outre, aux dires mêmes des responsables de l'Insee, l'approche des comptes satellites est aujourd'hui abandonnée, même si le terme subsiste, parce que le modèle théorique et comptable imposé par le cœur de la comptabilité nationale est trop contraignant. Ce que l'on appelle aujourd'hui compte satellite, par exemple celui de l'environnement, se rapproche plus d'une logique d'indicateurs que de la comptabilité nationale elle-même. Ce qui intéresse les acteurs et les décideurs est moins en effet de savoir si le modèle théorique utilisé est bien celui de la comptabilité nationale que de disposer d'informations fiables sur les enjeux économiques, écologiques et sociaux d'un secteur donné. Pour des raisons proches la création d'un compte satellite de l'économie sociale a dû être abandonné ⁸⁹.

Venons en maintenant au cœur du débat sur les rapports entre éthique et économie et cernons les points d'accord, de désaccord et de malentendu. *L'accord* porte sur l'amoralisme méthodologique de l'économie comme discipline de connaissance ; *le désaccord* porte sur ce que j'appellerai l'amoralisme déontologique de l'économie comme principe d'action. Il ne s'agit pas, loin de là, d'une discussion byzantine et elle concerne d'une manière générale le statut de toutes les sciences. La connaissance en effet, pour progresser, doit s'autoriser l'énoncé de toute hypothèse indépendamment de son contenu éthique ou de ses éventuelles conséquences perverses. C'est là un des acquis de la modernité que l'on ne saurait sans risque grave pour la science mettre en cause. Einstein ne pouvait, du point de vue de la connaissance, s'interdire de poser les hypothèses de la relativité générale au motif que la mise en évidence de la formidable énergie que recèle la matière pouvait avoir des conséquences destructrices. Mais il devait agir, comme savant citoyen, contre les logiques d'action utilisant cette connaissance à des fins destructrices. La frontière entre la connaissance et l'action est certes souvent poreuse. Certains chercheurs comme Jacques Testard dans le domaine biologique se sont courageusement imposés pendant plusieurs années un moratoire sur leurs propres recherches sur le vivant et la procréation médicalement assistée compte tenu des risques éthiques qu'ils imaginaient attachés aux conséquences de leurs recherches. Mais on ne peut demander à des individus de porter seuls le poids d'un problème majeur de toute société qui est précisément l'énonciation des règles qui permettent de passer de la connaissance à l'action. Il en est de même pour l'économie : s'il est normal qu'elle s'affranchisse de l'éthique comme discipline de connaissance il est dangereux qu'elle le fasse lorsqu'elle guide l'action. Il peut être utile, par exemple, pour des besoins de connaissance de « faire comme si » l'être humain n'était guidé que par son intérêt individuel. Mais on ne peut organiser un lien social et politique sur cette seule base. Le problème est redoublé par l'utilisation, par les économistes, de mots présents dans le sens commun auxquels ils viennent donner un tout autre contenu. Le terme d'utilité par exemple est essentiel dans le langage courant pour porter un jugement et guider une action. Le fait de lui donner un sens profondément différent dans l'analyse économique celui d'un désir monétairement solvable, fut il

⁸⁹ Voir note du CNIS

destructeur (cf la citation de Walras sur l'égalité d'utilité de la drogue destinée à assassiner ou à soigner dans le rapport d'étape) conduit dans l'action à autoriser nombre d'acteurs économiques à s'exonérer de leurs responsabilités sociales .

La réinscription de l'économie en tant que logique d'action dans le champ écologique, mais aussi éthique et politique ne signifie pas pour autant l'instauration d'une police des mœurs économiques. Sur ce point, également, un équilibre est à trouver entre le meilleur de la modernité (la liberté émancipatrice) et sa part destructrice. Je ne crois pas nécessaire de passer tout produit et tout service au crible d'un jugement éthique. Je suggère plus simplement que l'on introduise dans le champ économique les éléments de destructions ou de dangerosité que l'on retrouve dans d'autres domaines comme celui de la santé et de l'environnement.

4.4/ sur la question de la valeur et de la richesse

Cette réflexion plus générale nous conduit au noyau dur du débat sur la nature de la valeur et de la richesse. Je partirai ici d'un extrait d'une lettre très intéressante de Jean Marie Harribey⁹⁰ dont les objections sont de nature à faire progresser le débat .

objection: *« La faille fondamentale de la représentation habituelle de la valeur et de la richesse est de confondre ce qu'Aristote, Smith, Ricardo et Marx appelaient « valeur d'usage » et « valeur d'échange », c'est-à-dire richesse et valeur. Confusion de Malthus, Say Walras et tous les néoclassiques. Mais pas des deux premiers classiques anglais. Vous reprenez sur ce point la thèse de Dominique Méda qui commet une erreur. Si l'on assimile valeur d'échange (sous-entendu marchande) et richesse, il n'y a plus de place pour les services publics, le travail bénévole et associatif et l'avenir de l'humanité devient la marchandisation infinie, puisque la satisfaction des besoins et des désirs ne peut provenir que de l'extension de la sphère marchande confondue avec celle des valeurs d'usage ».*

réponse : accord , malentendu, désaccord partiel.

- *Accord* sur le point majeur qui est de refuser d'assimiler valeur marchande et richesse ce qui, comme le note Jean Marie Harribey, ne laisse plus de place pour les services publics, le travail bénévole et associatif et conduit à ce qu'il nomme « la marchandisation infinie » ;

- *Malentendu*, à mon sens, sur la thèse de Dominique Méda, mais c'est à elle de répondre sur ce point dans le cadre du débat plus vaste que nous sommes en train d'organiser. En ce qui me concerne je crois effectivement nécessaire d'introduire une distinction entre Smith et Ricardo et les autres auteurs classiques et neo classiques mais, et c'est peut être là un objet de *désaccord partiel*, je la trouve trop réductrice comme celle de Marx qui s'en inspirera. Leur mérite, contrairement aux autres classiques est de ne pas réduire toute valeur à la valeur d'échange (en préservant la notion de valeur d'usage) et de souligner le rôle du travail humain dans la production de valeur. Mais la valeur d'échange elle même ne se réduit pas à la valeur marchande et la transformation de l'environnement naturel opérée

⁹⁰ Voir en annexe « débat » le texte complet de Jean Marie Harribey et les autres éléments de réponse que je propose à ces observations.

par les humains ne se réduit pas au travail. Je me propose de développer plus précisément ces points à partir d'un retour critique sur Adam Smith.

4.5/ retour sur Adam Smith

Ce débat à propos des auteurs classiques me conduit à revenir plus précisément sur Adam Smith et son fameux *Essai sur les causes de la richesse des Nations*. Cette question est à nouveau la nôtre dès lors que, pour reprendre le titre d'un livre de Jacques Robin, nous « changeons d'ère »⁹¹.

4..51 dépasser la vision réductrice de l'ère industrielle

La phrase célèbre qui ouvre le livre premier des *Essais sur La Richesse* contient, à mon sens, la vision réductrice qui marquera toute l'ère industrielle : « *les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse et de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué sont dues, à ce qu'il semble, à la Division du travail* ». La prudence de Smith (« à ce qu'il semble ») aurait mérité d'être mieux prise en compte par ses héritiers et sans doute par lui même, car il l'oublie rapidement. L'élément clef, auquel on ne prête guère attention pour ne retenir que les concepts de travail, de puissance productive et de division du travail, c'est le second membre de phrase, celui qui *évoque l'habileté, l'adresse et l'intelligence*. Ce sont, que l'on sache, des qualités des humains plutôt que des machines. Mais Smith ne s'intéresse pas dans ce livre⁹² à la nature et aux conditions d'exercice de cette intelligence humaine. Il la prend comme une donnée que la division du travail et la mécanisation vont multiplier. Il ne voit pas, dès lors, que cette démultiplication purement quantitative va se payer, avec la révolution industrielle, d'une immense perte qualitative de cette intelligence. Chez l'être humain, il n'y a pas en effet d'intelligence sans désir. En déshumanisant l'intelligence, en la transférant aux machines par le processus de taylorisation qui radicalisera la division du travail, le capitalisme industriel créera, comme le verra bien Marx, les conditions non seulement de l'exploitation mais plus encore de l'aliénation, c'est-à-dire de l'étrangeté de l'être humain par rapport à son travail. Sa propre intelligence (comme son habileté et son adresse) lui est extorqué par l'organisation de la production. En contrepartie, la production industrielle va se priver d'un potentiel considérable d'intelligence et de motivation puisque c'est, pour l'essentiel, hors de la sphère du travail productif mécanisé, que les ouvriers vont pouvoir exprimer leur intelligence et leurs passions de vie⁹³.

4.52 mutation informationnelle et révolution du vivant

L'entrée dans l'ère informationnelle nous fait mieux comprendre aujourd'hui cette question. Car c'est l'intelligence qui constitue le facteur de « production » central de cette mutation. Et comme l'intelligence ne va pas sans désir et sans motivation nous voyons aujourd'hui l'entreprise chercher à recréer les conditions de cette motivation au moins pour les acteurs dont elle souhaite mobiliser les qualités de créativité⁹⁴.

⁹¹ Jacques Robin, *Changer d'ère*, Le Seuil.

⁹² Sa formation philosophique et son livre sur la « théorie des sentiments moraux » aurait dû pourtant l'alerter davantage sur le rôle des facteurs émotionnels dans l'intelligence.

⁹³ Et ce que Robert Castel nomme, dans son dernier livre, la « propriété de soi ».

⁹⁴ Renvoyant les autres vers le chômage ou la précarité.

Ce point est donc fondamental lorsque nous nous intéressons « aux nouveaux facteurs de richesse » : si l'intelligence est au cœur de la mutation informationnelle et de ce que l'Union européenne nomme « l'économie de la connaissance », il nous faut cesser de nous centrer exclusivement et même principalement sur la production matérielle. Car cette production se passe principalement entre machines et objets et l'essentiel de l'intervention humaine réside désormais dans l'aval (la conception du processus de production) et l'amont (l'organisation de sa vente et de sa distribution)⁹⁵. Il nous faut donc inverser la logique dominante actuelle qui pense l'information comme une simple évolution technique des révolutions industrielles, ce qui conduit d'ailleurs plusieurs auteurs à qualifier la mutation actuelle de « troisième révolution industrielle ». Si l'on reste dans le paradigme de la production industrielle, le mieux que l'on puisse imaginer c'est un développement de l'intelligence artificielle. Cette approche conduit à une fascination croissante à l'égard de machines et de techniques toujours plus sophistiquées⁹⁶ mais à une dévalorisation croissante des humains eux-mêmes. Si l'on fait retour au contraire sur l'intelligence humaine elle-même, le cœur de l'économie, et plus largement de la « société de la connaissance » consiste à réunir les meilleures conditions sociales, politiques et culturelles, de la fécondité de cette intelligence collective. La production matérielle n'est alors que l'un des nombreux dérivés possibles de cette fécondité.

C'est ici que nous allons retrouver un autre débat majeur sur lequel Smith fera à la fois régresser et progresser le débat, celui du rapport à la nature et de ce que nous appellerions aujourd'hui les conditions de la « révolution du vivant ».

C'est dans son livre IV (des systèmes d'économie politique) que Smith critique la vision des physiocrates qui « *représentent le produit de la terre soit comme la seule soit comme la principale source du revenu et de la richesse nationale* » Et sur ce point Smith, avec raison, montre le caractère réducteur de cette conception tout en ajoutant : « *les idées qu'il veut donner des choses sont peut-être trop étroites et bornées, cependant, en représentant la richesse des nations comme ne consistant pas dans ces richesses non consommables d'or et d'argent, mais bien dans les biens consommables reproduits annuellement par le travail de la société...sa doctrine paraît être, à tous égards aussi juste qu'elle est grande et généreuse* »

Trois points nous intéressent ici plus particulièrement.

Le premier, c'est la critique du mercantilisme qui confond la richesse et son expression monétaire. Smith montre bien l'erreur de cette conception et sa critique mériterait d'être méditée à l'époque actuelle où cette confusion atteint son comble.

Le second, c'est que si Smith voit bien que le travail humain joue un rôle aussi important que la terre, nous venons de voir que la part essentielle de ce travail qui consiste en « habileté, adresse et intelligence » est sous-estimée chez lui au profit d'une vision productive matérielle et manufacturière qui déshumanise cette intelligence.

⁹⁵ Sur tous ces points voir en particulier les ouvrages de René Passet et particulièrement "l'Economie et le Vivant".

⁹⁶ Le terme impropre de technologies (au pluriel) témoigne de cette fascination. La technologie est étymologiquement une théorie (logos) des techniques. Mais les techniques elles mêmes aussi nouvelles soient-elles, ne peuvent prétendre à ce statut.

Le troisième, c'est que la part de vérité des physiocrates relève, en fait, d'une intuition écologique. Encore faut-il ne pas réduire à la seule "terre" l'ensemble de ces ressources écologiques, en particulier celles qui ont la capacité étonnante de s'auto-produire et de s'autoréguler. Ainsi en remplaçant le mot « terre » par le mot « vie » et en substituant au terme de travail celui d' « intelligence », nous sommes au cœur des deux facteurs majeurs de notre richesse contemporaine, celle qui prend en compte tout à la fois le défi écologique, la mutation informationnelle et la révolution du vivant.

4.53 Liberté, échange et régulation

C'est dans ce contexte qu'il nous faut comprendre l'enjeu que constitue la liberté et l'échange chez Smith et faire à nouveau le tri entre la part prophétique et la part réductrice de son œuvre majeure.

Il existe en effet une caractéristique majeure de la vie, et plus encore de la vie intelligente, c'est que sa formidable capacité de démultiplication est d'autant plus forte qu'elle n'est pas contrainte. La libre association des idées est ainsi, par exemple, une condition de la fécondité de l'intelligence tout comme l'est la libre circulation des composantes de la vie en général. L'échange, et tout ce qui le facilite, est alors une source majeure de démultiplication des richesses. J'emploie le terme de démultiplication plutôt que celui de « production » car, au sens précis du terme, il n'y a pas création ex-nihilo mais transformation et multiplication des ressources écologiques et anthropologiques qui, elles, sont « données ». On comprend alors que l'échange et la liberté sont bien des vecteurs majeurs de ce processus et c'est la force de Smith d'avoir montré, face aux mercantilistes d'hier qui ressemblent beaucoup aux monétaristes d'aujourd'hui⁹⁷, que ce n'est pas la monnaie qui fait la richesse. Pour les mêmes raisons, on peut montrer sans difficulté que tout processus de contrainte, de captation, qu'il s'agisse d'énergie, d'information tout autant que de pouvoir ou de temps, est beaucoup moins « efficace » qu'un processus librement autorégulé voire autogéré. La faillite de toute économie administrée et plus largement la supériorité des modes de gouvernance démocratiques sur les formes despotiques d'organisation du pouvoir trouve sa source dans ce constat.

Tous ces éléments sont justes, mais à condition que les conditions de la liberté et de l'échange soient effectivement réunies et réunies pour tous. Or c'est ici que Smith, tout en se montrant beaucoup plus clairvoyant que ses héritiers, va manquer de lucidité sur les **processus de domination** qui sont susceptibles de détruire une bonne partie de l'échange.

Commençons par sa part clairvoyante qui concerne précisément les conditions d'exercice de la liberté. C'est à propos des devoirs « du souverain », donc de la responsabilité du politique, qu'il évoque les trois devoirs du souverain que la plupart des auteurs neo-libéraux utilisent à tort pour fonder leur théorie d'un Etat minimal.

*« Dans le système de la liberté naturelle, écrit-il⁹⁸, le souverain n'a que trois devoirs à remplir ; trois **devoirs d'une haute importance**, mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire. Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le*

⁹⁷ Même si, paradoxalement, comme l'a montré Jacques Généreux, l'obsession monétaire des monétaristes est d'autant moins fondée qu'à la différence de Keynes ils pensent, avec Jean Baptiste Say, que la monnaie n'est qu'un « voile de l'échange ». Les vraies lois de l'Economie, Paris 2001, Ed du Seuil.

⁹⁸ p 352 Essais sur la Richesse Gallimard 1976.

devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. Et le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoique à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses⁹⁹ ».

On voit qu'un tel texte publié aujourd'hui, sans référence à son auteur, ferait davantage penser à celui d'un défenseur du service public et de la justice sociale qu'à celui d'un libéral conservateur. Smith y montre bien que la condition de la liberté c'est précisément l'absence de violence et d'oppression, l'administration de la justice et la réalisation d'ouvrages ou d'institutions publiques que l'intérêt privé ne saurait ériger ou entretenir. Nous sommes, on le voit très loin d'une liberté sans régulation où règne la loi du plus fort, de cette liberté qui, pour reprendre l'expression fameuse de Lacordaire, est celle du « renard libre dans le poulailler libre ». Bref, pour le dire en termes modernes, l'autorégulation a besoin de régulation afin de créer des espaces de paix et d'échange.

D'où vient alors que Smith serve de caution à tous ceux qui, avec la révolution conservatrice anglo-saxonne des années quatre-vingt, se sont faits une spécialité de théoriser et promouvoir la dérégulation ? D'une sélection de textes sans doute propre à justifier leur propre doctrine en oubliant la part de l'œuvre qui les dérange ? Sans doute. Mais aussi du fait que Smith, lorsqu'il aborde la question centrale de l'échange et de la monnaie, va singulièrement manquer de la lucidité dont il témoigne dans le texte ci-dessus. Car l'échange et la liberté ne sont en effet capables de porter leurs fruits que si des processus de domination ne viennent pas l'entraver. Or cette domination, pourtant évidente dans l'histoire des sociétés, celle, qu'après bien d'autres, Marx analysera et dénoncera, est singulièrement absente chez Smith comme chez la plupart des classiques qui ne s'intéressent à elle que si elle vient de l'Etat. Domination qui crée l'échange inégal entre individus et entre nations, domination d'une division du travail qui, comme l'a vu Marx, n'est plus technique mais devient sociale dès lors que les humains se trouvent « chosifiés » par un processus de production où ils n'existent qu'à l'état de robots. C'est ainsi que l'idée profondément juste d'une liberté source de richesse en facilitant l'échange en situation de justice et d'égalité finit par devenir la caution de ces logiques « d'oppression et d'injustice » contre lesquelles Smith affirme la nécessité de l'intervention politique.

4.6/ Sur la monnaie

Nous allons retrouver la même absence de réflexion sur les processus de domination qui peuvent pervertir en profondeur les fonctions de la monnaie. Adam Smith établit ce qui restera la théorie classique de la monnaie jusqu'à Keynes¹⁰⁰ en décrivant la naissance de la monnaie et les étapes de son évolution comme une série d'améliorations de la « propension naturelle des êtres humains à échanger et à troquer ». La part de vérité de cette hypothèse est assez claire. L'intérêt de choisir un étalon pour éviter l'incommodité du pur troc, puis le choix de supports divisibles et durables comme les métaux plutôt que des marchandises

⁹⁹ les extraits en caractère gras sont soulignés par nous

¹⁰⁰ voir en annexe des éléments historiques plus complets sur l'histoire et les théories de la monnaie

périssables ou peu divisibles (comme le bétail) rend compte du rôle démultiplicateur de la monnaie dans les échanges. Si l'on prolonge l'analyse de Smith jusqu'à l'époque contemporaine, on voit bien se poursuivre ce phénomène d'abstraction puis de dématérialisation progressive de la monnaie. Il conduira à l'abandon de l'étalon-or après la première guerre mondiale puis à la déconnexion de l'or et du dollar intervenue en 1971. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une monnaie presque totalement dématérialisée, véhiculée par des supports électroniques qui permettent sa circulation instantanée 24h sur 24 aux quatre coins de la planète.

4.61 la monnaie entre échange et domination

Mais ceci ne concerne que la petite partie des humains pour lesquels la monnaie remplit effectivement sa fonction première qui est de faciliter l'échange. Pour bien d'autres qui n'ont pas, ou peu de monnaie, (3 milliards d'êtres humains par exemple n'ont pas accès au système bancaire !), la monnaie est beaucoup plus vécue comme un frein à l'échange. D'où vient ce retournement paradoxal que des êtres humains ayant à la fois la capacité et le désir d'échanger, de créer de l'activité, ne peuvent le faire par manque de moyens monétaires ? Ce paradoxe sur lequel a beaucoup réfléchi Jacques Duboin¹⁰¹ a été théorisé par Marx. Il provient de ce processus de « fétichisation » qui consiste à transférer la valeur de l'échange entre humains sur la monnaie elle-même. Fétichisation d'autant plus forte que le support de métaux précieux pouvait laisser croire, comme l'affirmait le mercantilisme dénoncé par Smith, que la monnaie était en elle-même une richesse. C'est ici qu'intervient ce que nous avons nommé, dans le rapport d'étape, la double face de la monnaie, celle qui se fait moins le vecteur d'un échange que d'une domination. Il s'agit alors d'une monnaie dont la rareté, artificiellement créée par les acteurs en position de domination, oblige les dominés à n'utiliser qu'une faible partie de leur potentiel d'échange et d'activité.

Cette question est d'autant plus décisive que l'économie mondiale est aujourd'hui doublement menacée par l'insuffisance de monnaie à un pôle et par son excès à l'autre.

Dans le premier cas, il s'agit de la pauvreté, de la misère, et de leurs conséquences destructrices que les institutions internationales promettent tous les dix ans d'éradiquer sans succès faute de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes du mal¹⁰²

Dans le second cas, il s'agit du gonflement totalement disproportionné de « la bulle financière » qui fait circuler une quantité de monnaie sans aucun rapport avec les biens et services réellement échangés (rapport de 1 à 40 aux USA) et sans rapport non plus avec ce que l'on peut raisonnablement espérer de la richesse à venir. C'est ainsi que ce que Pierre Noël Girault nomme justement « le commerce des promesses »¹⁰³ crée, au profit d'une petite minorité mondiale (les retraités américains en particulier via les fonds de pension), une quantité impressionnante de traites sur l'avenir. Celles-ci, lorsqu'elles sont honorées, creusent dramatiquement les inégalités et contribuent à l'émergence de crises sociales majeures dans les pays où la défiance à l'égard de la monnaie nationale contribue à une « dollarisation » de fait ou de droit de l'économie (Russie, Asie, Argentine...). Mais il est aussi possible qu'un jour, elles ne puissent plus l'être, y compris aux Etats Unis, malgré

¹⁰¹ cf annexe

¹⁰² cf les chiffres du Pnud dans la Troisième partie du rapport qui mettent clairement en évidence que ce n'est pas faute de moyens monétaires si l'on n'arrive pas à éradiquer la pauvreté.

¹⁰³ Pierre Noel Giraud : Le Commerce des Promesses, Paris, ed du Seuil.2001.

les largesses de ce « prêteur en dernier ressort » qu'est la banque fédérale américaine¹⁰⁴. C'est alors le spectre de la crise financière globale et systémique qu'annonce Georges Soros¹⁰⁵ et que redoutent secrètement nombre d'analystes financiers¹⁰⁶.

On me répondra que si le problème était aussi simple qu'un excès de monnaie chez les riches et une insuffisance chez les pauvres, il suffirait de transférer le surplus des uns vers les autres. Cette réponse, malgré sa simplicité, aurait une part de vérité. Car, c'est bien un phénomène de cette nature que produit la fonction de l'Etat. La prospérité des « trente glorieuses » doit beaucoup aux mécanismes de régulation, de répartition et de redistribution des richesses qui a permis l'éradication de la pauvreté et l'accès au confort et à l'habitat d'un nombre croissant de personnes. Le potentiel d'échange et d'activité (dont la production et la consommation) de la plus grande partie de la population a été ainsi démultiplié. Dans le même temps, les catégories les plus aisées étaient plutôt incitées à investir qu'à spéculer. L'existence d'une inflation modérée et les régulations sur les changes ne leur permettaient pas en effet d'acquérir par la spéculation, en quelques années ou en quelques mois, ces fortunes colossales, fréquentes ces dernières années, qui n'ont que très peu à voir avec l'effort, le mérite ou le risque¹⁰⁷.

La difficulté vient donc moins de l'apparente simplicité du processus de transfert que de l'absence actuelle de régulation mondiale susceptible de réaliser à l'échelle planétaire ce qui fut réalisé à celle des nations. L'économie sociale et solidaire prône, avec bien d'autres forces, la nécessité de cette régulation et le Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire s'est lui-même prononcé en faveur de mécanismes de type « taxe Tobin » afin d'engager les institutions internationales dans cette voie. L'exigence d'une régulation mondiale est en effet nécessaire non seulement sur les terrains où elle paraît évidente (risques écologiques, dérèglements du climat, problèmes sanitaires mondiaux etc.) mais aussi afin de prévenir les crises financières et sociales que provoquent les déséquilibres financiers.

4.62/ Monnaie et confiance

Mais on voit bien que l'existence d'une régulation mondiale ne traiterait qu'une part du problème. La question la plus fondamentale de la monnaie, celle qui lui donne son épaisseur anthropologique, c'est son rapport à la confiance. Le terme même de monnaie fiduciaire (une monnaie fondée sur la croyance) en découle. Cette confiance a pu prendre, dans l'histoire, trois formes complémentaires ou substitutives :

- la confiance dans la monnaie elle-même supposait que le support choisi (par exemple un animal ou un métal précieux) ait en lui-même une valeur. Cette forme de confiance a été rapidement abandonnée au cours de l'histoire mais elle réapparaît régulièrement en cas de crise grave où les deux autres formes de confiance sont mises en cause ;
- la confiance entre échangistes, la plus sûre mais aussi la plus exigeante, suppose que les protagonistes de l'échange se connaissent et parient sur leur honnêteté mutuelle.

¹⁰⁴ Celle-ci, en lien avec la plupart des grandes banques occidentales a organisé en catastrophe le 23 octobre 1998, le sauvetage du fond spéculatif LTCM (Long term Capital Management) en contradiction avec le libéralisme économique officiel.

¹⁰⁵ lire notamment de Georges Soros : La crise du capitalisme mondial. Plon 1998.

¹⁰⁶ Lors de la crise d'octobre 1988, lors d'une réunion entre la FED et les principales institutions financières privées, à une question quant aux moyens d'empêcher la cascade de faillites qui s'annonçait, un responsable de la FED aurait répondu : "Priez"! (raconté par Pierre Noël Giraud p 194, op cité).

¹⁰⁷ De Keynes ce jugement lucide : "*Faire de l'homme d'affaires un profiteur, c'est porter un coup au capitalisme, parce que c'est détruire l'équilibre psychologique qui permet au système des rétributions inégales de se perpétuer. La doctrine économique des profits normaux, doctrine vaguement saisie par tout un chacun, est indispensable à la justification du capitalisme*". Essais sur la monnaie et l'économie. Payot, 1971.

- C'est cette confiance que l'on retrouve dans ces « monnaies de proximité » que constituent par exemple des systèmes d'échange locaux ;
- la troisième forme de confiance, enfin, est celle accordée à l'autorité qui garantit la valeur de la monnaie. Confiance paradoxale puisque, comme le rappelle justement Daniel Cohen¹⁰⁸, la frappe de la monnaie par l'Etat a été le plus souvent une façon d'imposer une monnaie dévaluée.

Par rapport à ces trois formes de confiance la monnaie européenne ouvre une phase inédite puisqu'elle ne correspond précisément à aucune d'entre elles. C'est une monnaie dont les supports n'ont pas de valeur en eux mêmes, qui couvre un espace (encore?) trop large pour exprimer la confiance que peut donner une communauté de destin comme la nation, et c'est une monnaie « sans Etat » puisque la banque centrale européenne ne peut raisonnablement prétendre à ce titre. Comment expliquer alors qu'elle ait pu être conçue et généralisée sans difficultés majeures ?

La première explication, pessimiste, consiste à dire qu'il ne s'agit là que d'une phase transitoire et que l'euro ne résistera pas à des difficultés sérieuses.

La seconde, optimiste, considère que l'euro créera, par sa dynamique, cet Etat européen qui le garantira.

Ces deux hypothèses ont chacune une part de vérité. Mais on peut aussi en avancer une troisième liée à un changement du rapport social à la monnaie. La longue histoire monétaire a désormais permis sa banalisation. Plus personne ne se demande vraiment si le fait de recevoir son salaire par virement est moins sûr que de le recevoir en espèces. Plus personne, sauf alerte aux faux billets, ne s'inquiète de savoir si ces « bouts de papier » ont effectivement de la valeur. Ces questions peuvent se poser certes, on l'a vu encore récemment en Argentine, mais elles n'apparaissent qu'en situation de crise. En période normale tout se passe comme si la confiance avait été « internalisée » dans la monnaie.

4.63 Monnaie et information

Pour autant le rapport problématique de la monnaie à la confiance n'a pas disparu. D'abord, nous venons de l'évoquer à propos du cas argentin, parce qu'une situation de crise repose la question de la confiance externe entre échangeistes ou à l'égard de l'Etat. Quand la monnaie devient trop évidemment un outil de domination d'une minorité, elle est subie plus que souhaitée par la majorité et toute situation de crise sociale et politique se double alors d'une crise monétaire.

Mais il nous faut analyser également une donnée plus subtile et plus récente : avec la mutation informationnelle la monnaie est devenue autant un outil d'information qu'un outil d'échange¹⁰⁹. Outil d'information elle l'est elle même puisque la dématérialisation de ses supports atteint son achèvement quand la monnaie n'est plus qu'une série de « bits » transmis électroniquement d'un bout à l'autre de la planète. Le passage de la « monnaie-argent » à la « monnaie information » constitue une transformation profonde dont nous

¹⁰⁸ «Une monnaie sans Etat?», Le Monde

¹⁰⁹ cette notion d'information ne saurait se réduire à la première fonction classique de la monnaie, celle d'unité de compte. De même qu'il ne suffit pas de dire que l'on parle en kilos pour donner une information sur un poids, il ne suffit pas de dire que la monnaie joue le rôle d'étalon ou d'unité de compte pour qualifier la nature de l'information dont est porteuse la monnaie (sur ces différents points voir le rapport d'étape qui analyse les contradictions entre les fonctions d'unité de compte, de moyen d'échange et de réserve de valeur).

n'avons pas fini de mesurer les conséquences. Mais cette transformation du support pose plus radicalement la question de la fiabilité de l'information elle-même que transporte la monnaie. Et la question de la confiance se déplace de la monnaie elle-même à la nature de l'information. Nous sommes plus près alors du modèle des médias que de celui du système bancaire. On sait que les médias ont une capacité de diffusion et de démultiplication extraordinaire de l'information. Mais ils doivent aussi gérer de plus en plus difficilement la méfiance à l'égard de l'information qu'ils transmettent car les cas d'informations mensongères, manipulées ou au minimum en fort décalage avec la réalité sont avérés. C'est à un problème de même nature que les acteurs qui stockent et font circuler "la monnaie-information" vont devoir de plus en plus s'attacher.

Analysons le cas d'indicateurs monétaires c'est à dire construits sur des mesures ou des ratios exprimés en monnaie. Les plus connus sont les prix, les bénéfices et les pertes ou des ratios comme la rentabilité et la productivité. Ils ne servent pas seulement de moyens d'échange. Ils sont devenus pour des acteurs extérieurs à cet échange (par exemple l'Etat lorsque l'échange s'opère entre acteurs privés) un outil d'information décisif qui peut éclairer la prise de décision. Reprenons l'exemple du transport, cette fois sous l'angle de la formation des prix. Ceux-ci n'expriment pas seulement la valeur d'échange marchande entre des transporteurs routiers et des entreprises désireuses de faire circuler leur marchandise. Ils donnent une information, apparemment objective, sur le fait que les prix du transport routier sont « en soi » inférieurs au prix d'autres formes de transport, comme le ferroutage. Et c'est sur cette information que d'autres acteurs vont construire leur propre système de représentation et de décision. Le fait que l'information soit erronée, par exemple parce qu'elle n'inclut pas les « externalités négatives » de ce type de transport (pollution, accidents etc) est oubliée jusqu'à ce que la crise, la catastrophe ou l'accident vienne mettre en lumière que l'information donnée par les indicateurs monétaires n'était pas forcément en accord avec celle qu'aurait pu transmettre des indicateurs environnementaux, sanitaires ou sociaux.

Ainsi, la monnaie, dans une société de marché entrée dans la mutation informationnelle, n'est plus seulement un moyen de paiement ou une réserve de valeur, elle est outil d'information et la confiance dans la valeur de cette information finit par devenir aussi importante que les modalités antérieures de la confiance que nous avons rappelée. Voilà pourquoi la piste des indicateurs de dissociation que nous avons évoquée dans la troisième partie du rapport, en reprenant une idée émise au niveau européen, peut jouer un rôle important à l'avenir. Il s'agit, chaque fois qu'il y a doute sur la confiance que l'on peut accorder à l'information transmise par la monnaie, de construire un double système d'indicateurs en doublant les indicateurs monétaires par des informations données par des indicateurs écologiques, sanitaires et sociaux. Chaque fois que l'écart entre les deux systèmes d'information est important une procédure d'alerte doit être mise en œuvre. Et la première étape de cette procédure consiste à lancer un complément d'enquête, qualitative et pas seulement quantitative, sur le secteur ou le problème concerné, en interrogeant et en faisant dialoguer tous les protagonistes concernés.

Dans l'exemple du transport routier les indicateurs monétaires sont au vert (faibles prix, forte rentabilité, bonne productivité etc.) et les indicateurs environnementaux, sanitaires et sociaux sont au rouge. Cette contradiction, repérable facilement sur un tableau de bord, aurait dû depuis longtemps déclencher une procédure de ce type conduisant soit à modifier les indicateurs monétaires pour qu'ils intègrent des informations comme les coûts écologiques et sociaux, soit lorsque les indicateurs monétaires sont inaptes à exprimer ces informations pourtant essentielles, à se fier plutôt aux indicateurs écologiques et sociaux.

Une approche de même type pourrait être utilisée pour prévenir en amont nombre de conflits sociaux car des problèmes au départ non monétaires (conditions de travail, demande de considération en particulier) finissent par se traduire par des revendications monétaires (salaires, postes par exemple) parce que nos sociétés de marché ne savent plus traiter efficacement les autres sources d'information disponibles.

4.64 Pour une approche anthropologique de la monnaie

Les rapports de la monnaie et de la confiance nous mettent enfin sur la voie d'une question plus radicale encore qui est celle de ses fondements anthropologiques. Marcel Mauss dans son célèbre *Essai sur le don* ou Karl Polanyi¹¹⁰, dans *la Grande transformation* ont bien montré que l'échange monétaire n'était que l'une des formes possibles, même si elle est dominante dans nos sociétés du rapport entre les êtres humains¹¹¹. Je voudrais, dans cette perspective, évoquer une question peu évoquée, qui est celle du rapport de la monnaie au désir et à la confiance. La monnaie se présente en effet comme un support, et souvent un succédané, des deux énergies émotionnelles majeures de l'être humain : le désir (et son double l'angoisse) d'une part ; l'amour (et son double la haine) d'autre part. L'hypothèse que je propose est en effet que la monnaie se situe dans un spectre intermédiaire de relations caractérisées par un désir insuffisant et une confiance relative.

Commençons par la question de l'amour et de la confiance. La monnaie n'intervient dans l'histoire humaine que pour gérer des relations inter-humaines. Les relations à la nature et aux autres êtres vivants comme les animaux, n'ont pas besoin de cette forme de médiation¹¹². Or ces relations entre humains peuvent s'organiser selon trois modes : la rivalité (dont la forme extrême est le meurtre ou la guerre), la coopération (dont la forme radicale est l'amour) et la neutralité affective où les humains sont dans une situation où ils ne s'aiment pas sans pour autant se haïr.

Exprimons cette relation par un premier axe qui va de la confiance totale (amour, amitié) à la méfiance totale (haine, très forte rivalité). On voit bien qu'aux deux extrémités de l'axe, la monnaie n'est pas nécessaire. Pour aimer ou pour haïr il n'est nul besoin de monnaie.

Sur cet axe confiance/défiance la monnaie occupe donc la partie centrale du segment et s'organise à la fois comme monnaie de confiance ("fiduciaire") mais aussi comme monnaie de défiance relative, celle où la monnaie intègre « la prime de risque » du manque de confiance à l'égard d'autrui.¹¹³

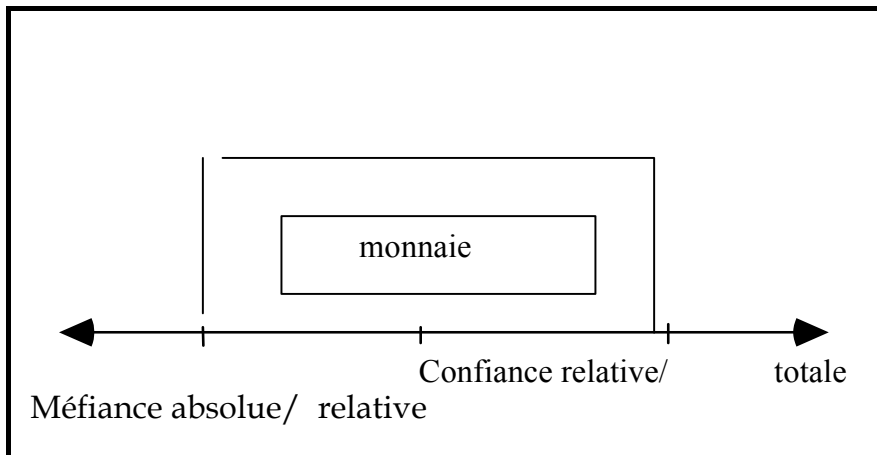
¹¹⁰ Marcel Mauss : *essai sur le don*, Paris, PUF. Karl Polanyi : *la Grande Transformation*, Gallimard, Paris.

¹¹¹ Voir aussi sur ces questions le stimulant numéro de la revue du M.A.U.S.S dirigée par Alain Caillé : *l'obligation de donner*, N°8 2^e semestre 1996.

¹¹² si j'achète des pommes sur un marché ce n'est pas parce que les pommes par nature ne peuvent être échangées que contre de la monnaie, c'est parce que le circuit des intermédiaires humains qui remplace l'acte simple d'aller cueillir ma pomme moi même sur mon pommier règle, lui, ses relations par l'intermédiaire de la monnaie.

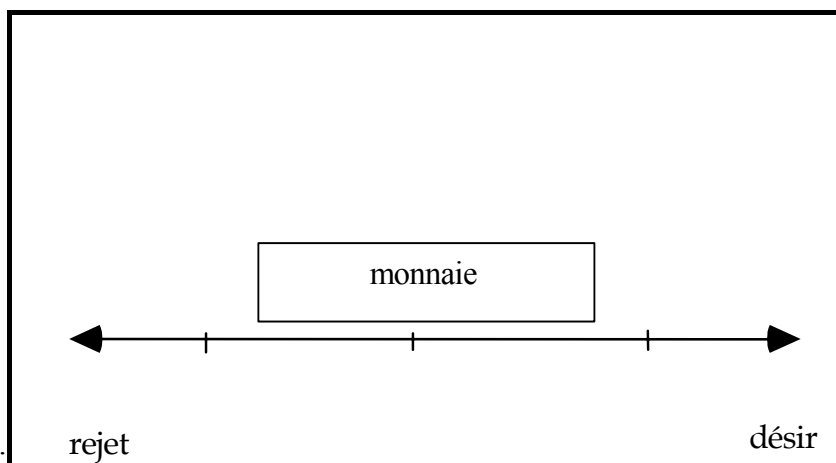
¹¹³ le manque de confiance dans l'avenir n'est lui même qu'une variante d'un manque de confiance en autrui ou en soi même. Si je veux épargner de l'argent pour mes vieux jours c'est parce que j'ai peur de ne pas trouver

d'aide au moment où je ne serai plus en mesure moi même d'assurer ma propre autonomie. Mais si je vis sans peur , soit parce que j'ai la certitude de trouver toujours de l'aide auprès de mes proches ou d'autres humains , soit parce que, par sagesse, je sais que la loi du bonheur est de vivre « à la bonne heure », c'est à dire au présent sans s'inquiéter de l'avenir, alors je n'ai plus besoin de stocker de la monnaie : ma confiance en autrui, en la vie, et en moi même, est ma meilleure épargne et elle est à l'abri de tout vol et de toute perte.

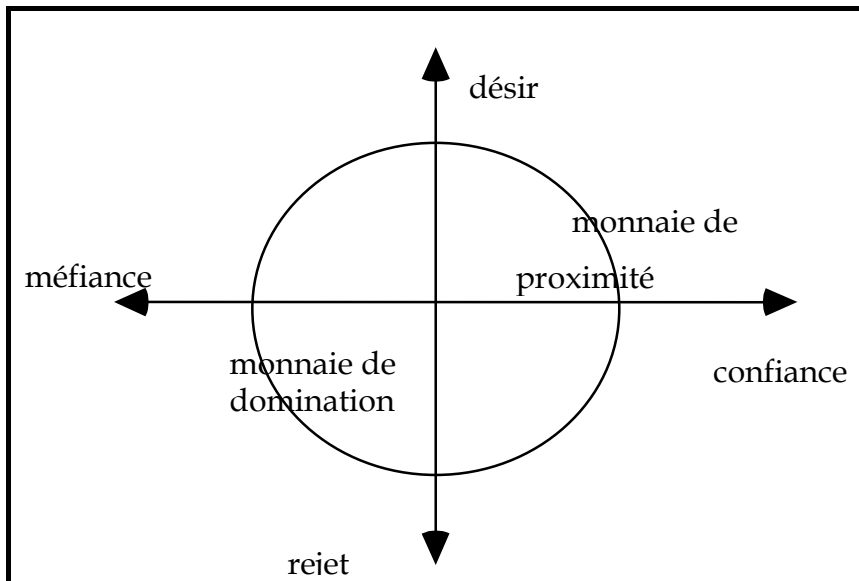


De même sur l'axe désir/répulsion c'est dans la partie centrale que se situe la monnaie. Un très fort désir n'a pas besoin de monnaie pour se réaliser. On m'objectera que si le projet est grandiose et suppose des moyens importants la monnaie sera nécessaire. Mais c'est uniquement si les autres apporteurs de moyens ne partagent pas ce désir avec la même force. Si c'est le cas, les uns apporteront des matériaux, d'autres des outils, tous leur temps et leur intelligence gratuitement etc.

La monnaie, là aussi occupe l'espace intermédiaire du spectre. Elle n'est pas nécessaire si le désir c'est à dire l'attraction qu'exerce le projet, l'objet ou l'être, est suffisamment fort. A l'autre bout de l'axe, l'argent ne peut vaincre non plus une répulsion totale. Si elle est vaincue, c'est justement le signe que la répulsion, le rejet étaient moins forts qu'on le croyait : à partir de quelle somme d'argent quelqu'un est il prêt "à vendre père et mère" comme le dit l'expression? L'axe se présente donc ainsi :



Au croisement de ces deux axes nous allons alors trouver la figure suivante :



La monnaie se situe dans l'espace intermédiaire délimité par le cercle central. Les deux cas les plus simples se situent dans un rapport homogène (positif et négatif) entre confiance et désir. Quand il y a à la fois désir et confiance partagés entre les protagonistes de l'échange (dans la zone relative ou la monnaie ou son équivalent s'avère nécessaire) on est en présence de monnaies de proximité (ou de solidarité)¹¹⁴. En revanche si l'objet de la réalisation mobilisant la monnaie suscite rejet (ou répulsion) chez les acteurs (l'un, l'autre ou les deux) et si la défiance règne entre eux la monnaie va être un vecteur de domination, voire de violence. Par exemple le ramassage d'ordures peut répugner aux deux protagonistes mais l'un a les moyens de le faire réaliser par autrui soit par des moyens de contrainte soit en achetant son service. C'est dans cette zone que ce que les économistes nomment les « coûts de transaction vont être les plus forts. Il faudra beaucoup d'argent pour réaliser un projet qui n'intéresse pas les acteurs qui doivent le mettre en œuvre et qui n'ont pas confiance en ses commanditaires.

Les deux cas non symétriques sont ceux où il existe un désir fort mais une méfiance entre échangistes ou une confiance relative sans véritable désir. La monnaie sert alors de curseur et va compenser la zone de déficit principal.

Les coûts de transaction dans l'entreprise et dans l'Etat

Ces coûts de transaction peuvent être monétaires mais ils peuvent prendre également d'autres formes. Le pouvoir est une autre manifestation de l'importance relative de ces coûts de transaction. Le pouvoir comme création partagée (sens étymologique du verbe auxiliaire pouvoir de..) entraîne enthousiasme et confiance et peut réaliser des projets très importants en peu de temps. En revanche le POUVOIR (substantif se suffisant à lui même) dans sa forme de domination doit mobiliser un temps considérable et une capacité de coercition pour obtenir que des tâches soient accomplies dans un climat de défiance et de désintérêt.

¹¹⁴ C'est cette forme d'échange que l'on retrouve sur un marché classique où existe, à côté de l'échange officiel entre biens et monnaies un réel plaisir constitué de la relation commerçants/clients ou des clients entre eux. la situation est radicalement différente dans un "super-marché" où les seuls humains présents sont en position de contrôle ou de paiement. Les relations y sont donc largement "chosifiées".

L'entreprise est pour l'essentiel confrontée à la première question, celle des coûts de transaction monétaires mais elle doit aussi gérer en son sein le rapport au pouvoir (modèle hiérarchique ou coopératif). L'Etat est d'abord affronté à la seconde question, celle du pouvoir, mais il cherche de plus en plus souvent à compenser par la monnaie ses coûts de transaction dus à sa bureaucratie. Il se trompe alors de cible en croyant que l'importation d'un modèle "managérial" en son sein est de nature à régler le problème. Le plus souvent même, il l'aggrave car il atteint la part d'attachement aux valeurs du service public qui subsiste chez les agents et entretient la défiance par la mise en concurrence. Dans les deux cas on pourrait montrer que le modèle le plus efficace est celui d'une entreprise mobilisant, sur son projet, le désir de ses membres dans un climat de confiance et un Etat suscitant l'intérêt de ses agents au service de projets publics dans un climat de coopération.

Toute la difficulté vient du fait que, dans le cas des grandes monnaies, c'est le même outil qui gère à la fois la confiance et la défiance relative. Plus l'espace et le temps couverts par la monnaie sont lointains (monnaie d'échange au loin et monnaie thésaurisée en vue d'usages futurs) plus la monnaie intègre en réalité des « garanties de défiance » (notamment des possesseurs de monnaie à l'égard des plus pauvres), plus elle devient un outil de domination et, pour ceux qui n'en possèdent pas ou peu, un obstacle à l'échange¹¹⁵. Bernard Lietaer, qui fut directeur de la banque centrale de Belgique et l'un des fondateurs de l'euro, a théorisé cette double face de la monnaie dans deux livres étonnants et stimulants : *le Mystère de la monnaie et le futur de la monnaie*.

Monnaies Yin et Monnaies Yang

Bernard Lietaer définit la monnaie comme résultant d'un consensus conscient de la communauté qui se donne un moyen d'échange. La monnaie peut se matérialiser par des coquillages, des pierres, des pièces de métal, des pièces de monnaie ou du papier cacheté. La monnaie semble être devenue un tabou (comme le sexe et la mort) et doit être démystifiée pour que nous puissions agir et récupérer notre droit inhérent à la changer, pour qu'elle devienne un support pour le type de société que nous voulons

Il cherche l'origine du tabou émotionnel de la monnaie dans l'inconscient collectif et dans la suppression de l'archétype de la 'Grande Mère' en le suivant à travers l'histoire. La suppression du féminin est liée au système économique actuel. Il existe deux sortes de monnaies:

Les monnaies Yang dont l'émission est basée sur la hiérarchie. Elles mènent à la centralisation, l'accumulation par un petit nombre qui investissent dans des biens à court

¹¹⁵ le même problème se retrouve lorsque l'on pose la question du capital. Il s'agit bien, en fait d'accumuler une capacité d'énergie qui permet, en un temps court et un espace restreint de cristalliser une forte capacité transformatrice qui demeurerait sinon fragmentée, diluée et potentielle. De même qu'il existe une double face de la monnaie il existe une double face du capital. L'une construit une accumulation d'énergie (monétaire ou non monétaire) au bénéfice d'une collectivité; l'autre produit un phénomène d'accaparement au bénéfice d'une minorité. Dans le premier cas on reste dans une logique d'échange même si elle est différée dans le temps. Dans le second on est dans une logique de domination.

terme. Ces monnaies sont rares et créent la compétition. Toutes les monnaies nationales conventionnelles sont Yang parce qu'elles présentent ces caractéristiques.

Les monnaies Yin sont égalitaires et découragent l'accumulation tout en encourageant la coopération entre les utilisateurs. Elles mènent à la décentralisation (elles sont un support local), elles sont toujours disponibles en quantité (en tant que simple mémoire « qualifiante et /ou quantifiante » d'un échange) et créent des investissements en biens à long terme. Les économies Yin ont toujours existé typiquement sous forme d'économie de dons. Les échanges de cadeaux sont un des moyens de construction d'une communauté.

C'est ce problème qui conduit à deux voies de réforme qui peuvent être complémentaires plus que substitutives. La première, la plus radicale, consiste à réorganiser l'ensemble des grandes monnaies, à commencer par l'euro, et les systèmes d'acteurs qui la créent, la recueillent et la font circuler (banques centrales, banques de crédit, marchés financiers) sur le critère de la facilitation de l'échange et du commerce dans sa version non guerrière. Une telle approche, celle d'un réformisme radical mondial, appelle nécessairement, outre la mise en place de régulations internationales et la lutte contre les réservoirs d'argent mafieux ou terroriste que sont les paradis fiscaux, l'organisation d'un système de désincitation à l'égard du financement d'activités socialement et écologiquement destructives (et/ou d'incitation pour des activités reconnues socialement et écologiquement utiles).

L'autre approche, plus réalisable à court terme, consiste, tout en travaillant à cette réforme radicale qui suppose un fort engagement de l'Europe en faveur d'une régulation monétaire et financière mondiale, à favoriser, et au minimum à autoriser, les formes d'échange, monétaires ou non monétaires, qui sont fondées sur la confiance plus que la défiance et qui favorisent l'échange de proximité dans l'espace et dans le temps¹¹⁶. Cette seconde approche a aussi le mérite de constituer un filet de sécurité en cas de crise monétaire et financière majeure et de redonner à la communauté démocratique un pouvoir sur la monnaie puisque l'affectation des « droits de tirage en monnaie sociale » peut dépendre directement des choix de la collectivité.

C'est dans cet esprit qu'il faut lire les propositions du rapport d'étape concernant les systèmes d'échange non monétaires, les monnaies affectées, les systèmes de type SEL et le projet d'expérimentation en France d'une monnaie sociale appelée SOL.

4.65 Sur les monnaies affectées et les systèmes d'échange non monétaires

Si la monnaie officielle remplissait complètement son rôle d'échange pacificateur, il n'y aurait pas besoin, on l'a vu, de prévoir d'autres monnaies ou d'autres usages de la monnaie (cas des monnaies affectées). Tous les systèmes d'échange qui ont été inventés ou

¹¹⁶ Ce qui n'a rien à voir avec le travail au noir ou le refus de la contribution publique, ce que dénonce la grande majorité des systèmes d'échange de proximité.

réinventés au cours de ces dernières années ont pour point commun de recréer de l'échange de proximité là où la monnaie officielle ne remplit plus cette fonction¹¹⁷. C'est ainsi notamment que l'impossibilité d'échanger, faute de monnaie, confine à l'absurdité pour toute théorie monétaire dont l'article premier est de considérer que la monnaie a pour fonction de faciliter l'échange.

Ce qui, dans la monnaie classique, est de nature à tirer l'échange vers la rivalité (et l'accaparement) c'est l'intérêt. C'est pourquoi d'ailleurs la plupart des grandes religions, à commencer par le Christianisme avant la Réforme, ont considéré le fait de prêter avec un intérêt excessif dépassant le strict service rendu, comme le plus grave des péchés mortels. Car la possibilité pour « l'argent de travailler tout seul » est à la fois attentatoire à Dieu, seul maître du temps (argument théologique), et aux humains (fétichisme de la monnaie-argent dévalorisant les humains).

L'autre élément porteur de domination voire de violence tient au fait que la monnaie officielle est indifférente à la nature et à la finalité de l'échange. C'est toute la question de ce qu'il est convenu d'appeler « l'argent sale » et des lieux privilégiés de sa circulation que sont les paradis fiscaux .

Le propre des monnaies affectées ou dédiées auquel appartiendrait "le sol" est d'agir précisément sur ces deux éléments. C'est une monnaie sans intérêt qui n'autorise pas la spéculation et c'est une monnaie qui est dédiée à un certain type d'activités ou de relations qui ont été préalablement définies comme remplissant une fonction positive pour l'individu et/ou la collectivité.

Il est essentiel de garder à l'esprit que ces deux caractéristiques sont au service de l'objectif fondamental : tirer la monnaie vers sa fonction pacificatrice. En ce sens il ne s'agit pas de monnaies substitutives à la monnaie officielle, ce qui serait totalement irréaliste, mais de monnaies complémentaires qui renouent avec la fonction affichée de la monnaie, celle de l'échange, et exercent une pression sur la monnaie officielle pour qu'elle soit elle même davantage un vecteur de « doux commerce » (on dirait aujourd'hui de « commerce équitable ») plutôt qu'un vecteur de violence sociale (voire d'activités à dominante maffieuses ou terroristes).

4.7 propriété intellectuelle et brevetage du vivant

Au croisement de la question de la monnaie et de la richesse nous retrouvons deux débats majeurs qui sont ceux de la propriété intellectuelle et du « brevetage du vivant ».

Commençons par suggérer que les nouvelles frontières de la richesse que sont l'intelligence et la vie sont aussi les plus anciennes. Car ce que l'on appelle à tort « production » n'est qu'une transformation de ressources qui nous viennent de la nature, de la vie en général et de la vie intelligente en particulier. Mais plus l'avancée technique nous détache de l'obsession de la production matérielle, plus nous prenons conscience que « la magie » que constitue la création et la démultiplication de richesses n'est rien d'autre que la magie fondamentale de la vie et de l'intelligence. En revanche si nos sociétés s'obstinent à confondre richesse et monnaie, à ne pas limiter la monnaie à l'un des nombreux moyens

¹¹⁷ Ce qui ne veut pas dire non plus que les rapports de proximité sont exempts de domination. Aucune technique d'échange, monétaire ou non monétaire, ne dispense les humains de s'interroger sur la qualité de leurs relations.

qu'ont les humains de faciliter leur échange, alors la vie elle-même et l'intelligence deviennent les enjeux d'une marchandisation généralisée.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut analyser la tendance dominante du capitalisme informationnel à étendre démesurément les droits de propriété intellectuelle et à vouloir breveter le vivant. Nous sommes ici au cœur des conséquences de la société de marché au sens que Polanyi a donné à ce terme. L'invasion des rapports marchands hors de leur sphère propre bouleverse des champs de relation qui relevaient soit du bien commun d'une collectivité (lien politique), soit de la vie affective des personnes (lien de réciprocité). C'est la vie entière qui devient matière à marché comme l'indique bien l'expression anglo-saxonne rappelée dans le rapport d'étape *du life time value (for money)*. Dans cette perspective tous les produits de l'intelligence, à commencer par le langage, sont susceptibles de privatisation marchande comme le montre la course au dépôt de noms sur Internet. Et les potentialités qu'ouvre la révolution du vivant -depuis la découverte de l'ADN jusqu'à l'établissement de la carte du génome humain en passant par la capacité d'une maîtrise artificielle de la reproduction non sexuée (question dite du clonage)- deviennent un enjeu de course au profit.

Chacun voit la gravité des problèmes éthiques, juridiques, sociétaux que de telles dérives sont en train d'entraîner. Mais on n'insiste pas suffisamment sur le fait que la marchandisation de ces ressources constitue aussi à frein majeur à la création et à la démultiplication de richesses. Si l'on prend au sérieux la part de vérité de l'hypothèse libérale : la liberté constitue la condition de l'échange à condition que cet échange ne soit pas inégal, alors la marchandisation de l'intelligence et de la vie sont des obstacles à la liberté de création, de circulation et de démultiplication de l'intelligence et du vivant. Le retournement peut paraître paradoxal mais il s'explique simplement : l'intelligence se nourrit de la libre association d'idées et de la méthode essais /erreurs . Elle suppose le libre accès au maximum d'informations disponibles. Si la monnaie joue son rôle de facilitation d'échange le problème ne se pose pas. En revanche, si elle devient source de domination et de rareté artificielle, si elle pose un droit de propriété sur des biens communs de l'humanité, alors la monétarisation de l'intelligence (comme celle du vivant) empêche un nombre croissant d'humains de participer au processus d'intelligence collective. Il en est de même pour le vivant dont la formidable diversité se trouve alors atteinte par les processus de privatisation et de marchandisation.

Cinquième partie

Pour un Etat écologiquement et socialement responsable.

Cinquième partie : pour un Etat écologiquement et socialement responsable.

“ Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire mais parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ”.Sénèque

Il nous faut apprendre à regarder l'insolite comme familier et le familier comme insolite. Gordon

Cette dernière partie s'intitule : *pour un Etat socialement et écologiquement responsable.* Levons d'emblée un risque de malentendu lié à la fois à l'ambition qu'exprime un tel titre et à ce qui pourrait, à l'inverse, être compris comme une approche réductrice.

Quant à l'ambition, ce rapport ne prétend pas définir l'ensemble des conditions permettant à l'Etat, et plus largement aux pouvoirs publics, d'atteindre l'objectif d'une responsabilité écologique et sociale. C'est là un chantier politique global, qui mériterait d'ailleurs d'être au centre du débat d'une campagne électorale, mais qui excède les moyens et le mandat (déjà large) de cette mission. Il s'agit donc ici, plus modestement, de montrer en quoi le nouveau regard que nous devons porter sur la richesse conduit à placer au cœur, et non à la périphérie de l'action publique, le défi écologique et celui de la responsabilité sociale.

S'agissant de l'aspect réducteur du titre de cette partie, il faut le comprendre comme un levier et non comme le tout d'une stratégie qui ne peut se réduire au seul Etat français. Le rapport montre bien en effet qu'il s'agit d'un enjeu par nature international et que la responsabilité des entreprises et plus largement de la société civile est fortement engagée.

Mais la fonction de régulation publique sera d'autant plus crédible que l'Etat, et, pour commencer, l'Etat français, s'appliquera à lui même les principes qu'il souhaite faire respecter. Les initiatives européennes et internationales que nous proposons, ainsi que les principes régulateurs concernant en particulier les entreprises, n'ont de crédibilité que si la France elle même, à travers son Etat (et l'ensemble de ses pouvoirs publics), entreprend de se les appliquer à elle même.

Cette dernière partie va donc aborder trois points principaux :

- Une synthèse des points mis en évidence au cours de cette enquête qui conditionne la stratégie à développer ;
- des propositions ordonnées autour de sept axes de transformation ;
- des supports et des acteurs pour les mettre en œuvre.

5.1 Les conditions d'une nouvelle approche de la richesse.

Il s'agit de donner à ces deux facteurs de richesse majeurs que sont la vie et l'intelligence, les moyens de réaliser des potentialités aujourd'hui sous utilisées. La première condition est de nous éveiller du « sommeil dogmatique » qui nous fait croire que le calcul de la richesse, en particulier celui du produit intérieur brut, serait objectif et indépendant de critères idéologiques et sociaux.

5.11 tout indicateur est un choix, tout agrégat privilégié (comme le Pib) est un choix de société.

On ne peut traiter des indicateurs sans s'interroger sur les choix, le plus souvent implicite et étranger au débat démocratique, qui les fondent. La question des critères (et du corps d'hypothèse qui les sous tend) précède donc celle des indicateurs. Pour la même raison, des indicateurs n'ont d'utilité que s'ils sont utilisés et s'inscrivent dans des enjeux. La question du « système d'acteurs » est donc également essentielle. Ainsi, du côté des entreprises, la prise en compte d'indicateurs sociaux, environnementaux et éthiques, n'est devenue d'actualité qu'à partir du moment où un certain nombre d'actionnaires ont exigé un minimum de garanties quant à la nature des bénéficiaires de leurs placements. Ces indicateurs sont ainsi devenus, pour le meilleur ou pour le pire, des enjeux dans les batailles d'image et la constitution d'un " capital réputation " devenu décisif du fait de la mutation informationnelle. Le problème est le même du côté des états et des institutions publiques.

Or les choix de représentation et de calcul de la richesse, construits à l'heure des révolutions industrielles, sont de plus en plus inadaptés aux questions majeures de nos sociétés. Les " nouveaux " facteurs de richesse placés spectaculairement sur le devant de la scène économique par la mutation informationnelle et la " révolution du vivant " que sont la vie et l'intelligence sont aussi, paradoxalement, les plus anciens. Mais la révolution industrielle n'a retenu d'eux qu'une part réduite : un travail humain déshumanisé et transférant l'intelligence aux machines d'une part, une nature réduite à n'être qu'un facteur de production sans que l'on s'interroge sur ses conditions de renouvellement et sur les lois qui gouvernent ses éco-systèmes, d'autre part.

Il est donc nécessaire de replacer les fondamentaux de l'économie dans le cadre des " fondamentaux écologiques et anthropologiques " qui conditionnent sa propre viabilité. C'est déjà vrai de l'économie industrielle et agricole. C'est encore plus vrai de la forme économique la plus dématérialisée et la plus virtuelle qu'est l'économie informationnelle et financière dont le dysfonctionnement est à la racine d'une sous utilisation du potentiel créatif de milliards d'êtres humains.

5.12 Par rapport à l'ampleur de ces enjeux les tentatives de réforme sont insuffisantes mais elles témoignent de la prise de conscience croissante du problème.

Sur le plan international, trois approches dominent actuellement les perspectives réformatrices :

- les rapports sur le développement humain du PNUD qui s'enrichissent à chaque livraison de nouveaux indicateurs ;
- les recherches sur le capital social, humain et naturel soutenues en partie par la Banque mondiale et l'OCDE ;
- l'élaboration ambitieuse d'indicateurs européens, en particulier dans le domaine environnemental depuis le sommet de Cardiff.

En revanche peu de tentatives portent globalement sur une réforme des systèmes de comptabilité nationaux. Il n'y a pas, à notre connaissance, de suite réelle donnée aux travaux du type « Net national welfare » que nous avons évoqués dans le rapport d'étape. La rigidité des comptabilités nationales et plus encore le « paradigme industrialiste » qui les structure rend très difficile, même dans le cas plus modeste de « comptes satellites », leur réforme profonde.

C'est pour suppléer à cette difficulté que se sont développées les approches en termes d'indicateurs, la plus exigeante étant celle qui associe, dans la même perspective du développement durable, des conditions aussi bien écologiques que sociales.

Ce mouvement traverse également les entreprises, l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et les institutions internationales. Il est de plus en plus porté par une société civile et civique mondiale en émergence (les forums sociaux mondiaux) dont témoigne la récente rencontre de Porto Alegre.

5.13 Cette tentative reste cependant au milieu du gué faute d'un nouveau paradigme et d'une stratégie plus ambitieuse

Ces indicateurs restent cependant sous utilisés du fait de leur dispersion, du manque d'enjeux dans leur usage, et du poids encore déterminant des seuls indicateurs monétaires.

Avant d'en construire éventuellement de nouveaux, il faut donc à la fois réunir les pièces de ce puzzle éclaté, l'évaluer, le synthétiser et surtout, l'inscrire dans une stratégie beaucoup plus ambitieuse qui passe par une réévaluation du rôle de la monnaie dans nos « sociétés de marché ». La piste des « indicateurs de destruction » et de dissociation qui permettent de comparer les informations données par les indicateurs monétaires et celles données par les indicateurs écologiques et sociaux paraît ici essentielle.

L'objectif est moins, dans cette perspective, d'élaborer un indicateur unique comme le Pib¹¹⁸ que de s'engager dans la direction **d'évaluations multicritères** en fonction des enjeux d'information, de connaissance ou d'action des problèmes à traiter.

5.14 l'enjeu décisif du temps

Si l'on cherche cependant un indicateur principal susceptible de rendre des services communs aux batteries d'indicateurs multiples qu'il nous faut développer, il est probable qu'il faille accorder une attention particulière aux comptabilités exprimées en temps.

Celles-ci ont en effet l'avantage d'être quasi universelles, beaucoup plus stables que les unités monétaires, et sont susceptibles de remplir les trois grandes fonctions reconnues aux monnaies officielles¹¹⁹. Elles peuvent permettre non seulement l'échange mais aussi l'épargne et le crédit ce qui ouvre la possibilité de transformations profondes dans la manière d'aborder des problèmes majeurs tels que la retraite, la formation continue, la réduction du temps de travail ou l'organisation ambitieuse d'un temps civique et social en partenariat avec les associations. Elles appellent enfin nécessairement, à la différence des comptabilités à base monétaires, une indication sur la nature des activités accomplies pendant le temps indiqué. Elles ouvrent dès lors la porte beaucoup plus facilement à des retraitements analytiques en particulier pour caractériser les deux grandes catégories qui intéressent prioritairement les politiques publiques : les grandes destructions (ou menaces) générant des dépenses de réparation ou d'investissements très lourds d'une part ; les richesses écologiques et humaines prioritaires à préserver et à développer d'autre part.

La principale question, dans cette perspective, est d'éviter de basculer dans une obsession de la mesure, plus large encore que celle de sa forme monétaire, et de sauvegarder le droit au secret du temps de vie privée.

Mais il s'agit là de deux difficultés déjà présentes avec les évaluations et les échanges exprimés sous forme monétaire et susceptibles des mêmes garanties que celles données par les dispositifs juridiques et réglementaires de protection de la vie privée, et de l'anonymat des personnes.

5.15 indicateurs écologiques et anthropologiques

¹¹⁸ qui lui-même n'est apparemment simple et unique que sous sa forme de vulgate liée à la religion de la croissance.

¹¹⁹ Voir le rapport d'étape sur ce point.

Outre le temps, les indicateurs les plus robustes et les plus susceptibles d'usages multiples sont ceux qui sont les plus proches des " fondamentaux écologiques et anthropologiques " .

- indicateurs de nuisance et de destruction pour l'état des ressources vitales de la biosphère et de la planète ;
- indicateurs démographiques, de causes de mortalité, de causes de maladies les plus graves, de mise en danger de la vie physique ou psychique des humains, de causes de destruction du lien social les plus manifestes.

Ceux qui se rapprochent aujourd'hui le plus de cette perspective sont les « indicateurs de développement humain » d'une part et les « indicateurs de développement durable » d'autre part. Une synthèse serait nécessaire entre ces deux approches, celle des indicateurs de développement humain ne prenant pas en compte nombre de critères écologiques et sociaux, celle du développement durable restant trop marquée par une perspective environmentaliste.

5.16 le lien entre indicateurs, monnaie et systèmes d'échange.

Le lien entre la question de la représentation, de la mesure de la richesse, et celui de la monnaie est paradoxalement peu abordé dans les différentes recherches et tentatives de réforme.

Il s'agit le plus souvent de deux sujets traités distinctement par des acteurs différents. Notons cependant l'exception féconde du Québec où le lien est établi entre trois données fondamentales : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la mise en cause des indicateurs de richesse dominants et le débat sur la nature et l'usage de la monnaie. Dans les débats récents ce lien a tendance à être mis beaucoup plus en évidence (Rencontres de Québec et Porto Alegre en particulier). Car c'est en unités monétaires que sont graduées la plupart des thermomètres utilisés : production, productivité, rentabilité etc. On peut difficilement s'interroger sur la pertinence des thermomètres sans poser celle de leurs unités de graduations.

La réflexion sur « les monnaies sociales » destinées à redonner à la monnaie sa fonction positive de facilitation de l'échange et de création d'activité est donc d'actualité. L'excès de monnaie dans la « bulle spéculative mondiale », et son insuffisance chez une grande partie des humains vivant en dessous du seuil de pauvreté, est une cause majeure de stérilisation des richesses. Dans le même esprit il s'agit de réinscrire la monnaie comme un cas particulier, même s'il est dominant dans nos sociétés, des systèmes d'échange, et d'apprécier son utilité en fonction des services qu'elle rend ou non à cette capacité d'échange entre humains.

5.17 La nécessité de compter autrement et le droit de ne pas tout compter

La nécessité de compter autrement ne doit pas conduire à aggraver encore l'obsession de la mesure qui constitue une pathologie dangereuse des sociétés de marché. Le droit à ne pas tout compter est donc aussi nécessaire. Il est des évidences qualitatives qui n'ont pas besoin de chiffres et moins encore de chiffres monétaires pour se manifester : il n'y a nul besoin de calculs sur les avantages comparés du crime et du respect de la loi quant à la préservation du lien social, sur la comparaison entre les avantages respectifs de la santé ou

de la maladie, du bien être ou de la dépression, de la destruction de l'air et de l'eau ou de leur préservation etc. Pourtant si l'on aborde le domaine du chiffrage, et singulièrement celui du chiffrage monétaire, c'est très souvent à une inversion de ces évidences qualitatives que l'on aboutit. Les réparations financièrement lourdes issues des destructions et des accidents produisent infiniment plus de flux monétaires que les réparations légères si le problème a été pris à temps. La prévention elle même devient contre-productive puisqu'elle bloque en amont ce cycle destruction/ réparations lourdes (ce qui ne signifie pas que la prévention ne peut générer d'autres flux monétaires liés à des activités positives).

Il est donc essentiel de changer de paradigme et de ne pas se limiter aux "améliorations" intéressantes mais au total marginales qui continuent à tourner autour de « l'entreprise seule productrice de richesse ». Tel est le cas des théories du capital social, humain ou naturel (ou de la ressource humaine). Tel est le cas aussi des approches en termes « d'externalités » positives ou négatives. Ces tentatives ont le mérite théorique de faire apparaître les insuffisances du paradigme industriel et marchand. Elles peuvent contribuer, sur le plan pratique, à mieux prendre en compte les enjeux écologiques humains et sociaux. Mais leur approche les condamne à une simple amélioration à la marge des dispositifs actuels et court le risque de « marchandiser » encore davantage la vision sociale.

Ainsi en est-il des tentatives d'évaluation marchande de la terre, du « capital humain » ou de la "valorisation du bénévolat". Ce dernier exemple est lui même caractéristique d'un véritable retournement du sens des mots : La « volonté bonne », le fait de « vouloir le bien » devrait constituer dans une société qui ne marche pas sur la tête une valeur en soi. Ce serait plutôt « la volonté lucrative » qui devrait être considérée comme qualitativement inférieure à la volonté bonne surtout quand cette lucrativité est au service d'une volonté mauvaise, celle du « malevolat » dans le cas de l'économie maffieuse par exemple. Il faut donc inverser la charge de la preuve. Lorsque des activités sont dangereuses pour la santé physique ou mentale des humains ou pour leur environnement elles doivent être dévalorisées. C'est seulement si elles font la preuve que leur apport est supérieur à leur contre productivité (ou que leur absence générerait une contre productivité supérieure à leur existence) que cette valeur négative peut être compensée. La fiscalité peut être, dans cette perspective, un outil efficace fonctionnant sur un système global de type bonus/malus.

5.18 la nécessaire relativisation de la sphère économique

La plupart des grands économistes font état dans leur œuvre d'une perspective de l'au-delà de l'économique : c'est le cas de Smith avec la "république philosophique", de Keynes dans « Perspectives économiques pour nos petits enfants », de Marx dans l'avènement du règne de la liberté au delà de celui de la nécessité, de Malthus même qui considère que l'économie n'évoque que les "richesses matérielles grossières" mais que les vraies richesses sont d'une autre nature.

Pourtant, alors que notre développement matériel n'a jamais été aussi important, nous vivons dans des sociétés où jamais non plus la place de l'économie n'a été aussi obsédante.

Il est donc essentiel pour sortir de ce paradoxe de partir des "richesses non grossières" voire non monétaires. Cette approche est d'autant plus nécessaire que la vie a très bien pu faire son chemin depuis quinze milliards d'années sans monnaie, sans indicateurs et sans économie. En revanche, dès que nous rentrons dans l'ère de l'humanité consciente, c'est

l'amour et le sens qui apparaissent comme valeurs fondamentales de vie même si notre appartenance au règne animal nous inscrit simultanément dans une logique de survie.

On peut donc quasiment dire que les dénominations, comptabilisations et monétarisations actuelles signent, soit la présence de « richesses grossières » (Malthus), soit le risque de voir des richesses essentielles dévalorisées car chosifiées : entrée de la culture et des relations affectives et éducatives dans le champ de la marchandisation par exemple. En ce sens les indicateurs monétaires pourraient paradoxalement servir à signaler soit une moindre qualité de richesse soit la dégradation de ressources non monétaires : l'eau, l'air, l'amour par exemple ne prennent une valeur monétaire que lorsqu'ils sont « pollués ».

5.19 la responsabilité publique

Si les humains vivaient dans la sagesse et la paix ils n'auraient besoin ni d'indicateurs, ni de monnaie, non plus que de politique. C'est la violence inter-humaine et son origine principale, la peur, qui est à l'origine de toutes les inventions destinées à construire des espaces pacifiés même lorsque les humains ne s'aiment pas. La religion pour traiter l'angoisse de la mort, le politique pour canaliser la violence, et l'économique pour tenter de transformer « des vices privés en vertus publiques »¹²⁰ sont les trois grandes ruses inventées par l'humanité pour traiter son principal problème : le désamour. Mais chacune de ces ruses a son revers. Le religieux peut devenir source d'angoisse et de violence s'il se transforme en passion identitaire ; l'économique peut devenir source de domination si l'objectif du « doux commerce » cède la place à « la guerre économique ». Quant au politique, il devient vecteur de violence quand le goût de la domination d'autrui et la volonté de puissance lui font tourner le dos aux objectifs premiers de son « ministère » qui est la lutte contre la violence.

Les effets de la mondialisation couplés avec ceux de la mutation informationnelle et de la révolution du vivant nous conduisent à réexaminer radicalement le statut de ces ruses pacificatrices. Car la pacification produite par le religieux, l'économique et le politique reste « une pacification intérieure » rendue possible par déversement de l'agressivité sur l'extérieur : l'infidèle ou l'hérétique (le religieux) ; l'étranger ou le barbare (le politique) , le concurrent devenu adversaire à éliminer ou à soumettre (l'économique). Dès lors que la question devient celle de l'humanité dans son ensemble confrontée à la préservation de sa planète, il faut se rendre à l'évidence : cette pacification au rabais, cette manière de « civiliser l'intérieur » en exportant la violence sur la barbarie extérieure ne peut plus fonctionner. L'humanité n'est réellement menacée que par elle même. Sa principale question est celle de sa barbarie intérieure, son rapport dégradé avec son environnement naturel étant lui même en grande partie le résultat de son propre manque de sagesse.

Comment traiter cette barbarie intérieure ? Cette question qui est celle de la paix est aussi celle de la richesse. Car la profusion extraordinaire de la vie, couplée, au sein de l'espèce humaine, avec l'intelligence, produit potentiellement des capacités considérables de richesses, matérielles et immatérielles. Ce qui détruit ces richesses ou conduit à leur sous-utilisation ce sont la peur et la domination. Le libéralisme a raison quand il estime que la liberté et l'échange sont les deux conditions de la démultiplication de la richesse. Mais il est aveugle quand il oublie que cet échange et cette liberté ne sont sources de richesse que pour autant qu'il s'agit d'un échange égal et d'une liberté partagée. Les traditions

¹²⁰ Cf la phrase célèbre de Mandeville dans « la fable des abeilles ».

régulatrices, qu'elles soient de tendances socialistes ou écologistes, ont raison d'insister sur les règles du jeu qui permettent de lutter contre cet échange inégal. Mais elles sont souvent aveugles sur le fait que l'Etat lui-même, et plus largement l'usage de tout pouvoir doté de moyens de coercition, est aussi une source potentielle de violence et de domination. Les « coûts de transaction », qui signent la mauvaise qualité de l'échange, se situent autant du côté de l'entreprise et du marché que du côté de l'Etat et de la société politique. Si l'acteur public veut exercer pleinement son rôle de régulateur pacifiant, il doit donc lui-même s'interroger sur l'usage qu'il fait de son pouvoir. Est-ce un pouvoir créateur (sens étymologique du verbe pouvoir), est-ce un pouvoir de domination (sens du substantif POUVOIR)? L'Etat ne sera lui-même un créateur de richesses publiques et un facilitateur de la création de richesses privées que pour autant qu'il se souvienne que sa légitimité est du côté du service (étymologie de ministère) et non du côté de la domination.

5.2 sept axes de transformation

Les sept axes de transformation proposés, dans cette perspective, sont les suivants :

- 1) Créer les conditions d'un autre regard sur la richesse, réouvrir notre imaginaire en donnant prioritairement la parole aux victimes de nos modes actuels de comptabilisation.
- 2) Construire un débat démocratique sur la nature de la richesse, son calcul et sa circulation.
- 3) Elaborer un rapport français sur le développement humain durable intégrant des indicateurs de destruction et de « dissociation ».
- 4) Prendre une initiative européenne en vue d'un rapport européen sur le développement humain et œuvrer au niveau mondial dans la même direction.
- 5) Créer des mécanismes d'incitation, tant sur le plan fiscal que par la mobilisation d'expertise et de temps, au profit des produits, services et comportements contribuant à la prévention ou la limitation des destructions écologiques, sociales et sanitaires.
- 6) Favoriser l'échange et l'activité par une politique audacieuse des temps sociaux et l'expérimentation d'une monnaie sociale incitatrice de comportements civiques, solidaires et écologiquement responsables.
- 7) Recenser puis mettre en oeuvre les conditions d'un Etat (et de pouvoirs publics) socialement et écologiquement responsable.

Ces propositions, si elle s'adressent en premier lieu au Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, concernent donc tous les acteurs de la démocratie française et, sur le plan institutionnel, l'ensemble des responsables exécutifs et législatifs.

5.21 Créer les conditions d'un autre regard sur la richesse

Ce premier axe a l'avantage d'engager peu de moyens, administratifs ou monétaires, mais de réouvrir un débat et un imaginaire aujourd'hui largement bloqué par le langage et les

représentations qui nous viennent de notre vision industrielle, productiviste et marchande de la richesse. Il s'organise autour de trois séries de propositions :

- favoriser la ré-appropriation du vocabulaire de la richesse et de la valeur ;
- utiliser d'autres supports que les mots et les chiffres pour faire découvrir des richesses invisibles dans les comptabilités ;
- donner la parole aux acteurs pénalisés prioritairement par la vision dominante de la richesse en particulier les pauvres et les exclus, les femmes et les associations ;

5.211 revisiter les mots et comprendre leur sens

motifs des propositions : la plupart des termes utilisés par les économistes sont des mots du langage courant tels que valeur, richesse, utilité etc., mais leur sens est le plus souvent profondément différent voire contraire à celui du sens commun ou au sens originel du mot lui même. Le rapport d'étape donnait l'exemple du concept d'utilité qui, chez les économistes peut aussi exprimer la demande d'un objet ou d'un service inutile ou dangereux à condition qu'il réponde à un désir solvable (cf le poison de l'assassin aussi « utile » que le médicament du médecin selon Walras). C'est aussi le cas du terme d'économie dont le sens originel grec est « loi (organisation) de la maison » et qui est utilisé depuis la fin du 18ème siècle pour qualifier les activités monétaires extérieures à la maison, les tâches domestiques étant considérées comme « improductives » et les personnes les effectuant comme « inactives ».

proposition 1 : confier à une « académie civique » composée d'économistes, de linguistes, d'éducateurs, de journalistes et de citoyens tirés au sort (selon la méthode des conférences de citoyens) le soin de proposer d'autres termes que ceux du langage courant lorsque la signification donnée par les économistes (ou leur courant dominant) est trop éloignée du sens commun.

variante minimale : les pouvoirs publics auraient au minimum l'obligation lorsqu'ils évoquent des termes tels que richesse de la nation, croissance, PIB, production de valeur etc d'en préciser le contenu afin d'éviter les malentendus ; dans le même esprit, le service public audiovisuel devrait élaborer de courtes émissions pédagogiques comparables à ce qui a été fait pour le passage à l'euro.

variante moyenne : dans l'hypothèse où le vocabulaire économique n'est pas modifié, préparer et éditer un lexique afin de permettre à tous les citoyens de comprendre les différences importantes qui peuvent exister entre la signification économique et la signification la plus courante d'un certain nombre de termes clefs tels que économie, richesse, valeur, utilité, travail etc. ; les émissions du service public proposées ci dessus auraient vocation à présenter ce lexique.

5.212 : d'autres supports possibles pour faire découvrir d'autres richesses

Proposition 2 : chacune des propositions ci dessus peut prendre d'autres formes que la langue pour exprimer un autre regard. La photo, la vidéo, la musique, la peinture, le dessin etc. peuvent constituer, dans le même esprit, des vecteurs de cette autre vision.

L'utilisation des nouvelles techniques d'information peut être à cet égard très utiles. C'est le cas en particulier de l'utilisation du *caméscope*. Bertrand Schwartz, en confiant à des jeunes en situation d'exclusion un caméscope afin qu'ils puissent exprimer leur vision du monde a créé ensuite un circuit court permettant à des entrepreneurs et des élus de prendre directement conscience d'une réalité qu'ils ne faisaient que pressentir. De même la procédure de budget participatif initiée à Porto Alegre se trouve renforcée par l'utilisation de cet outil qui permet, mieux que de longs discours, de montrer, par l'image, la réalité dans laquelle vivent certaines catégories d'habitants et la nécessité de trouver des moyens pour répondre à des besoins de première nécessité. Dans le même esprit l'utilisation d'un *canal de télévision numérique* pour l'économie sociale et solidaire et les associations pourrait servir d'espace audiovisuel au service de tous les acteurs qui situent leur choix d'entreprendre et d'agir dans une perspective non lucrative. Plus modestement la photo peut être un instrument très utile : l'organisation de débats publics sur l'aménagement du territoire devient beaucoup plus concrète lorsque des *photos ou des maquettes*, des *jeux*¹²¹ permettent de visualiser les différents scénarios de transformation. Donner à voir des richesses existantes menacées ou des richesses futures possibles constitue un stimulant très utile pour une démocratie de proximité.

5.213 entendre la parole des victimes de notre vision de la richesse

motif : celles et ceux qui ne disposent ni des mots ni des chiffres pour faire partager leurs richesses sont systématiquement dévalorisés par nos représentations et nos modes de calcul. D'un autre côté la collectivité se prive de ces apports fondamentaux. Parmi ces victimes se trouvent en particulier les pauvres, les femmes (celles dites « inactives » et celles condamnées à ce que leur seconde journée de travail reste invisible) et la plus grande partie des associations.

Proposition 3 : s'inspirer de l'expérience québécoise des « *carrefours de savoirs* » et du « *parlement de la rue* » pour organiser régulièrement des forums publics permettant à tous les acteurs qui s'estiment lésés par nos représentations de la richesse de proposer d'autres visions possibles en rendant audible et visible des richesses non comptabilisées ou sous-évaluées. Ces forums serviraient d'appui pour d'autres propositions évoquées ensuite telles que la mise en place d'évaluations participatives de la richesse, l'élaboration d'indicateurs de destruction et de dissociation, l'organisation des temps sociaux et la mise en place de procédures de type budget participatif. L'esprit général de ces propositions s'inscrit dans la perspective d'un nouvel imaginaire où c'est plutôt la pauvreté qui ouvre des droits et la richesse (monétaire) qui crée des responsabilités.

Au Québec « un parlement de la rue » organisé dans le cadre de la campagne pour l'éradication de la pauvreté avait débouché sur la proposition faite au ministre des finances d'organiser un carrefour de savoir sur la pauvreté et les finances publiques. Cette proposition acceptée par Bernard Landry, ministre de l'économie et des finances devenu ensuite Premier Ministre a permis aux associations de lutte contre la pauvreté et aux fonctionnaires du ministère de découvrir mutuellement leurs univers et a pu déboucher sur des recherches très innovantes notamment sur la piste de ce que les québécois nomment avec humour « le produit intérieur doux »¹²²

¹²¹ C'est ainsi que certaines associations se sont saisies du rapport d'étape pour inventer des « jeux de la richesse »

¹²² Cf annexe

5.2 2 Créer les conditions d'un débat public

motifs : la façon dont une société représente et compte sa richesse constitue, nous l'avons vu, un choix de société. Il est donc essentiel de créer les conditions de débat démocratiques sur ces enjeux.

Proposition 4 à 12¹²³: la *publication* de ce rapport (P4) , sa *traduction*(P5) peuvent constituer un élément de support de ce débat tout comme l'organisation de *rencontres internationales régulières* (P6) dont la prochaine rencontre des 1^{er} et 2 mars constitue une première tentative. Sur proposition de la CPCA (conférence permanente des ccordinations associatives), il est également suggéré de favoriser l'organisation de *rencontres publiques décentralisées* (P7) sur ces questions.

D'autres supports sont également utiles à commencer par l'organisation d'un *forum de discussion sur Internet* (P8) en partenariat avec l'association « Place Publique », et le soutien à des productions pédagogiques permettant l'appropriation par un grand nombre de citoyens des termes et des enjeux de ce débat. L'appui aux associations, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux mouvements d'éducation populaire qui se sont déjà saisis de cette question s'inscrit par ailleurs normalement dans la logique des *conventions partenariales d'objectifs*(P9) que le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire et la DIES ont commencé à mettre en œuvre après la circulaire du Premier ministre les instituant.

La construction d'une délibération publique peut aussi utiliser avec profit la méthode dite des « conférences de citoyens ».

Celle-ci consiste à créer un processus comparable dans son principe et sa méthode à celui des jurys populaires en partant de l'hypothèse que des citoyens tirés au sort peuvent, dès lors qu'on leur en donne le temps et les informations, construire un jugement et dépasser le stade d'une simple opinion. À cet effet ce groupe de citoyens auditionne pendant plusieurs jours les acteurs concernés et les porteurs d'expertise disponible sur la question évoquée. La méthode s'inspire aussi des « conférences de consensus » initiées au Danemark dans les milieux médicaux. Elle peut prendre des formes différentes notamment celles des « noyaux de délibération participatifs » qui associent un plus grand nombre de citoyens. Dans tous les cas, il s'agit de construire une délibération publique qui suppose un net enrichissement de la qualité de l'information et de la discussion. Cette méthode peut être particulièrement utile sur des sujets à fort contenu passionnel tels que les problèmes de sécurité ou d'immigration . Mais elle serait également utilisable pour la construction d'indicateurs de destruction et de dissociation en commençant sans doute précisément par des sujets qui sont davantage objet de polémique que de délibération construite. Il paraît très important que ces **conférences soient organisées en lien étroit avec le Parlement** afin de montrer la complémentarité nécessaire entre les trois fonctions décisives du processus démocratique que sont la participation active des citoyens, la délibération et la représentation.

A titre d'exemple trois conférences de citoyens qui ont toutes un rapport avec l'évaluation de la richesse pourraient être organisées sur des sujets importants mais dont la qualité démocratique reste médiocre :

¹²³ chaque proposition précise est notée (P n).

Une conférence sur « **richesse et sécurité** »(P10) réunirait l'ensemble des informations disponibles sur la question, établirait le degré de fiabilité des informations statistiques, auditionnerait les acteurs concernés, professionnels et associatifs, et pourrait demander la présentation d'un tableau de bord faisant apparaître des indicateurs de destruction dans les domaines couverts par la conférence. Une telle conférence pourrait également se prononcer sur l'intérêt de la création d'observatoires indépendants (locaux et/ou nationaux) sur cette question.

Une conférence sur « **richesse et santé** » (P11) et une conférence sur les « **transports et développement durable** »(P12) pourraient être envisagées sur le même modèle. L'élaboration de tableaux de bord présentant, outre des indicateurs de destruction, des indicateurs de dissociation indiquant les écarts entre les informations données par les indicateurs monétaires et les indicateurs de « développement humain durable » constituerait une ressource importante pour ces conférences. L'élaboration de ces tableaux de bord pourrait être confiée à la mission interministérielle et à l'office parlementaire proposés dans la partie concernant les supports institutionnels.

5. 23 un rapport français sur le développement humain durable

motifs : le concept de développement durable et celui de développement humain doivent être liés afin d'inscrire clairement tout projet de croissance économique comme un moyen et non une fin. Le rapport mondial du PNUD est devenu une référence dans ce domaine. Mais si ce rapport annuel est régulièrement salué par tous, et notamment par les dirigeants français¹²⁴ il ne donne pas lieu à l'élaboration d'un rapport spécifique au sein des pays dits « développés ».

Proposition 13 : La préparation, l'élaboration, l'édition et le débat d'un **rapport de la France sur le développement humain durable**, qualitatif autant que quantitatif, serait utile à plusieurs égards :

- a) Un tel processus permettrait de faire la synthèse de l'ensemble des données disponibles mais aujourd'hui éclatées entre les informations qualitatives et les indicateurs quantitatifs dans tous les domaines où se joue l'enjeu du développement humain durable (santé, société, enjeux écologiques etc.).
- b) Il constituerait l'aboutissement annuel normal des travaux sur les indicateurs de destructions et de dissociations évoqués à plusieurs reprises dans le rapport.
- c) Il dynamiserait la recherche publique et privée sur ces questions en passant commande d'études plus fines destinées à enrichir le rapport annuel qui pourrait, comme le fait le rapport annuel du PNUD, traiter chaque année un thème prioritaire en sus des informations synthétiques qu'il fournirait
- d) Il fournirait au un outil de référence pour le vote des lois de finances du budget de l'Etat et de la sécurité sociale, en particulier pour la création de fonds destinés à favoriser la prévention et la limitation des destructions écologiques et humaines.

¹²⁴ le rapport du PNUD souvent cité par le Premier Ministre a été présenté en 2000 par le président de la République à l'Elysée.

- e) Il favoriserait une approche européenne et mondiale s'inscrivant dans la même perspective (cf propositions ci-dessous).

Ce rapport pourrait être demandé par les plus hautes autorités de l'Etat (Président de la République, Premier ministre). Il pourrait être confié au Conseil économique et social qui bénéficierait pour sa réalisation des moyens du Conseil National de l'évaluation (CNE) du Commissariat général du plan (CGP) et des ressources en expertise de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de l'ensemble des services de recherche publics. L'actuel conseil d'orientation de la mission « nouveaux facteurs de richesse » pourrait jouer un rôle important dans ce dispositif à condition de disposer de moyens d'études importants.

Les conférences de citoyens évoquées dans la proposition précédente constitueraient un support privilégié tant pour l'élaboration du rapport que pour sa discussion et la mise en œuvre de ses recommandations.

5.14 Pour une Initiative européenne et internationale de la France

motifs : La France, en s'appuyant sur les opportunités qu'offre, à l'échelle internationale les travaux des institutions des Nations Unies (OIT,OMS,UNESCO,PNUD en particulier) et les engagements pris par l'Union européenne en faveur du développement durable pourrait prendre plusieurs initiatives en vue d'une élaboration nouvelle des critères, des indicateurs et des formes de comptabilisation de la richesse.

Proposition 14 à 17: *La France pourrait proposer à ses partenaires de l'Union européenne l'établissement d'un rapport annuel sur le développement humain durable qui s'inscrirait dans le fil des recommandations formulées depuis les Conseils européens de Cardiff et d'Helsinki (cf annexes). Ce rapport nécessiterait l'élaboration des indicateurs de dissociation et de destruction sur la base des avancées déjà réalisées au sein de l'Union dans le domaine des indicateurs de développement durable. Il pourrait intégrer également les apports du livre vert sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Le conseil économique et social européen pourrait se voir confier l'élaboration d'un tel rapport qui devrait donner lieu, lors de sa publication à un débat d'orientation au sein du Parlement européen.*

Au niveau international la France devrait renforcer dans cette perspective le rôle des institutions internationales travaillant dans une direction proche : Agences des Nations Unies fournissant des informations sur les enjeux écologiques, sanitaires et sociaux, appui du Programme des Nations Unies pour le développement, incitation à orienter les institutions économiques, commerciales et financières (banque mondiale, OMC, FMI) dans cette perspective. Les rendez vous de Johannesburg (Rio + 10), la bataille pour le respect des conventions sur le climat (suites de Kyoto) pour l'application des résolutions du sommet social de Copenhague, de celui de Pékin sur le droit des femmes, pour le développement d'un programme massif d'aide à l'Afrique (en particulier dans la lutte contre le sida) s'inscrivent dans cette même perspective. La richesse mondiale est en grande partie stérilisée parce que la plus grande partie de l'humanité ne peut utiliser ses capacités de créativité et d'intelligence du fait de la pauvreté.

La France devrait également proposer de mettre à l'ordre du jour des travaux des Nations Unies *l'élaboration d'une réforme du SCN* (P15)¹²⁵ sur la base des critères du développement humain durable.

Elle devrait œuvrer pour la *subordination du droit commercial aux droits humains inscrits dans la déclaration universelle* (P16) et pour respecter une hiérarchie des institutions internationales sur cette base. C'est ainsi, par exemple, que l'organisation mondiale du commerce (OMC) ne saurait proposer ou imposer des règles commerciales attentatoires à des droits fondamentaux inscrits dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

La France devrait œuvrer, dans le cadre de la création *d'un Conseil de sécurité économique*¹²⁶ (P17) pour la prévention des crises monétaires et financières et pour la mise en place de dispositifs d'alerte international du type de celui qui a été adopté pour le Sida.

5.25 pour le développement de mécanismes incitatifs en faveur de la prévention et de la limitation des destructions

motifs : la logique d'une croissance exprimée en termes purement monétaires est souvent contre productive en matière de prévention et de limitation des accidents, crises et catastrophes, dans la mesure où la comptabilisation positive des dépenses de réparation, d'assurances, d'indemnisations liées à ces destructions confond croissance du PIB et croissance de la richesse. Les ressources publiques elles mêmes sont marquées par cette indistinction puisque nombre de recettes sont liées à des taxes provenant d'activités humainement ou écologiquement destructrices.

Proposition 18 à 20 : construire *une comptabilité analytique des ressources publiques* (P18) (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) afin de repérer la part des ressources provenant de destructions écologiques sanitaires ou sociales. Utiliser l'élaboration des *indicateurs de destruction* (P19) afin d'utiliser ces ressources à des actions de prévention et de limitation des risques. Lors du vote des lois de finances du budget de l'état et de la protection sociale, réserver une part des dépenses prévues pour des réparations lourdes à *des fonds destinés à aider les projets susceptibles de réduire les coûts* (P20) de ces destructions.

5.26 un projet de monnaie sociale, une grande initiative sur les temps sociaux

motifs : dans le cadre d'une œuvre globale de régulation monétaire et financière mondiale, dont la France doit proposer à l'Union européenne d'être le fer de lance, il serait utile de favoriser les formes d'échange de proximité et une meilleure utilisation des monnaies affectées à vocation écologique et sociale. Dans le même esprit l'organisation beaucoup plus ambitieuse d'échange et d'épargne temps devrait être encouragée par l'élaboration et le vote d'une loi sur les temps sociaux.

Propositions 21 : étudier la faisabilité puis expérimenter une *monnaie sociale sur support électronique* (P21) généralisant et simplifiant sur un support unique (par exemple une carte à puce) l'ensemble des titres ou chèques déjà autorisés par les pouvoirs publics et étendant

¹²⁵ SCN : système de comptabilité nationale, ensemble de normes internationales érigées par l'ONU pour l'élaboration de la comptabilité nationale de chaque pays.

¹²⁶ proposé par Jacques Delors.

cette logique à tout échange effectué par des services publics, sociaux, des associations ou des entreprises reconnues comme remplissant des fonctions d'utilité sociale par leur statut, leur objet ou leur pratique. Il serait utile de s'appuyer, dans cette perspective, sur l'expérimentation du *projet « sol »* déjà envisagé par plusieurs partenaires importants de l'économie sociale et solidaire.

Proposition 22 : étudier la faisabilité et expérimenter un « *titre (ou chèque) associatif* » utilisable sur le même support et ouvrant aux petites associations les facilités dont bénéficient aujourd'hui les plus grandes quant au régime d'exonération fiscale sur les dons.

Proposition 23 à 25: étudier la faisabilité et expérimenter une « *comptabilité-temps* » pouvant utiliser les enquêtes temps de l'Insee qui constituerait une base de donnée d'ensemble permettant d'asseoir aussi bien des diagnostics, des échanges et des systèmes d'épargne temps. Sur la base de ces études et de ces expérimentations, des dispositifs déjà existant tels le crédit d'épargne temps pourraient trouver leur place dans une grande loi sur les temps sociaux à l'image de ce qui s'est fait en Italie¹²⁷. Dans la même perspective il serait utile *d'ouvrir la possibilité de s'acquitter de sa contribution publique en temps* (P24) et d'ouvrir au sein de la fonction *publique un droit à congé civique (ou solidaire)*(P25) sur le modèle de ce que réalisent déjà plusieurs entreprises (cf notamment le congé solidaire institué par la Caisse des dépôts et consignations). Ce congé pourrait être pris dans des associations reconnues d'utilité sociale ou publique. L'agent public bénéficierait d'une mise à disposition dont les modalités et la durée devraient être étudiées et expérimentées préalablement.

Toutes ces propositions convergent vers la perspective d'un Etat et de pouvoirs publics socialement et écologiquement responsables.

5.27 pour un Etat socialement et écologiquement responsable

motifs : Les états et plus généralement les pouvoirs publics seront d'autant plus légitimes à toutes les échelles territoriales locales nationales, continentales et mondiales pour organiser des régulations et demander aux entreprises de respecter les règles de la responsabilité sociale et du développement durable qu'ils les respectent eux mêmes.

Proposition 26 : la France devrait prendre l'initiative d'un *examen attentif de toutes les dispositions ou décisions publiques qui contreviennent à l'exigence de responsabilité écologique et sociale*. Un rapport devrait être commandé sur ce sujet et soumis au débat du Parlement. L'ensemble des propositions évoquées ci-dessus concernant la fiscalité, l'élaboration d'indicateurs de destruction et de dissociation, l'élaboration des rapports annuels sur le développement humain durable, devrait s'inscrire dans cette perspective d'une réforme stratégique du rôle des pouvoirs publics.

Un lien étroit devrait être établi entre ces réformes et l'avancée de la réforme de la loi organique sur les finances publiques (P27) qui doit aboutir d'ici 2006. L'organisation du budget de l'Etat autour de missions et de programmes appelle en effet nécessairement des outils d'évaluation cohérents avec cette perspective. La présentation des budgets publics en partie double, *l'élaboration d'une comptabilité patrimoniale* (P28) et la distinction

¹²⁷ cf annexe

beaucoup plus nette entre financement des dépenses de fonctionnement et d'investissements participerait de cette perspective.¹²⁸

C'est aussi dans cette perspective d'un Etat écologiquement et socialement responsable qu'il serait nécessaire d'indiquer clairement la pluralité des formes économiques au sein de la nation, celles-ci n'étant pas réductibles aux activités à objet lucratif. C'est pourquoi il serait utile que les prochaines autorités de l'Etat élues au printemps 2002 envisagent la transformation du Ministère de l'Economie et des Finances en **un Ministère de l'Economie plurielle** (P29) disposant de plusieurs ministères délégués notamment

- Un ministère délégué à l'économie marchande (ou lucrative)¹²⁹ ;
- Un ministère délégué à l'économie sociale et solidaire ;
- Un ministère délégué au budget participatif destiné à lier directement, comme le prévoit l'article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le vote et l'affectation des ressources, issues de la contribution publique, avec l'exercice de la citoyenneté.

L'article 14 ancêtre du budget participatif ?

Tous les citoyens ont le droit, par eux mêmes ou par leurs représentants à vérifier la nécessité de la contribution publique et à en déterminer, la quotité, l'assiette, l'emploi et la durée.

L'article 15, annonciateur de l'évaluation démocratique ?

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration

Le Ministère de l'économie plurielle devrait **engager la réforme de la commission des comptes de la nation** (P30) afin d'intégrer les informations issues des comptes sociaux et environnementaux et préparer **tous les cinq ans avec le Parlement un grand débat d'évaluation des richesses de la nation**(P31).

Il devrait être en première ligne dans la lutte pour **l'interdiction des paradis fiscaux en zone francophone** (P32) et participer activement (impulser en cas de besoin) aux initiatives européennes et internationales allant dans ce sens (en particulier par le soutien de l'initiative parlementaire française dans la lutte contre le blanchiment). Pour les mêmes raisons ce ministère devrait alerter nos partenaires européens sur les risques accrus de circulation « d'argent sale » facilités par l'émission de très grosses coupures en euros (billets de 500 euros en particulier).

¹²⁸ cf sur ce point la note de Lucien Pfeiffer au conseil d'orientation de la mission

¹²⁹ il est préférable de parler d'une économie lucrative que d'une économie de marché. Le marché, au sens précis du terme, est en effet un système où l'autorégulation de l'offre et de la demande peut se faire par d'autres moyens que la monnaie et qui suppose des conditions de justice, d'équité et de liberté qui ne peuvent être remplis que par l'existence d'une réelle régulation publique. En ce sens, et en ce sens seulement, le marché s'inscrit dans une logique d'échange qui n'a rien à voir avec la logique de domination qui est celle du capitalisme.

5.28 Deux propositions hétérodoxes

Deux propositions « hétérodoxes » devraient également, selon le rapporteur, être mises à l'étude : l'une concerne la création d'un revenu domestique, l'autre l'établissement d'une indexation entre les revenus minimaux et les revenus personnels maximaux. Ces deux propositions se fondent sur l'une des hypothèses centrales de ce rapport qui considère qu'une fraction considérable de richesse potentielle se trouve non réalisée du fait de l'insuffisance de revenus monétaires de la partie la plus pauvre de la population dont la capacité d'échange et d'activité se trouve artificiellement diminuée.

5.281 : pour un revenu domestique

Motifs : l'un des plus étonnants retournements que la réinvention de l'économie ait produit a été le changement complet du contenu du terme économie lui-même. Alors que celui-ci signifiait, chez ses inventeurs grecs, « l'organisation de la maison », la « nouvelle économie » de la fin du XVIII^{ème} siècle, a déclaré improductives toute activité domestique non marchande et inactive les personnes s'adonnant aux tâches domestiques. Cette convention issue de la bourgeoisie patriarcale est de plus en plus injuste et contre-productive. Elle est injuste pour trois raisons :

- elle pénalise prioritairement les femmes, soit celles qui sont censées être inactives en s'occupant de leur foyer, soit celles qui voient leur seconde « journée de travail » rendue invisible et non rémunérée.
- elle bloque l'évolution vers une répartition équitable des rôles et des tâches domestiques entre hommes et femmes.
- elle pénalise des tâches essentielles à la survie, à l'éducation, à la santé et au lien social en donnant le sentiment qu'elles ont une moindre valeur que d'autres effectuées à « l'extérieur de la maison ».

Elle est, en outre, contre-productive car le temps reconnu économiquement comme celui d'une vie active (et donnant un droit d'accès à la monnaie) étant de plus en plus réduit (moins de 10% du temps total de vie pour une moyenne de vie de 76 ans) il est de plus en plus absurde de faire financer 100% de temps de vie par des activités s'exerçant au cours d'un dixième de ce temps. Pour faire face à ce déséquilibre structurel nos sociétés multiplient les prestations et transferts de toute nature afin de rééquilibrer ce droit raréfié d'accès à la monnaie. Il serait plus équitable et plus efficace de remettre à plat l'ensemble du système de rémunération et de transfert par l'instauration d'un revenu domestique. Loin de relever d'une quelconque « assistance », ce revenu correspondrait à la rémunération d'un service rendu par toute personne et toute famille qui dispense ainsi l'Etat et les entreprises de fournir eux-mêmes ces services indispensables par des moyens beaucoup plus coûteux et plus lourds. Ces services ne sont pas seulement en effet des services que l'on se rend à soi-même et à ses proches. L'ensemble de la société en bénéficie puisque, si les activités domestiques (hygiène, sommeil, repas, soin des enfants, éducation etc.) n'étaient pas assumées, il en résulterait un véritable chaos social. L'économie au sens originel du terme comme activité domestique est bien la condition de l'économie non domestique. Il est donc légitime qu'elle ouvre droit à rémunération forfaitaire en fonction du service d'utilité sociale ainsi rendu. Ce revenu pourrait être calculé au départ sur la base d'un demi SMIC (part sociale du service rendu distincte de l'auto-bénéfice).¹³⁰

¹³⁰ Dans l'hypothèse de la création d'une monnaie sociale une part de ce revenu domestique pourrait être distribuée sous cette forme. Une partie du financement de cette réforme pourrait résulter d'une création monétaire publique. Dans la mesure où celle-ci correspondrait à des besoins non superflus elle ne serait pas inflationniste et les pouvoirs publics sont parfaitement légitimes pour l'émettre sans contrepartie. Il s'agit là

Proposition 33 : étude de faisabilité, expérimentation et élaboration d'une loi ouvrant un droit à un revenu domestique forfaitaire.

Note : cette proposition n'est pas exclusive d'autres droits à rémunération pour des activités socialement utiles qui sont aujourd'hui exclues du champ monétaire. C'est ainsi que tout être humain accomplit au moins deux métiers, même s'il n'a aucun emploi. D'une part, comme l'a bien montré l'expérience des réseaux d'échanges de savoirs, toute personne aussi démunie soit –elle est porteuse de savoirs et, si on lui révèle ce potentiel et la capacité de le transmettre, elle peut partager ces savoirs avec d'autres. Même une personne en fin de vie, considérée par l'économie officielle comme totalement improductive et à la charge de la société, est porteuse de savoirs aussi décisifs pour ses proches que sa capacité à affronter la souffrance, la maladie ou la mort. Dans des sociétés où les problèmes de production matérielle sont secondaires mais où la part de l'économie de la connaissance, des services relationnels est décisive, le fait de reconnaître que tout être humain exerce au moins le métier de « chargé de savoirs » est important. On peut considérer dans le même esprit qu'il exerce aussi le métier de « chargé de projet » : celui de son propre projet de vie. Si l'on veut comprendre l'importance de la qualité d'exercice de ce double métier et de l'intérêt pour la société de permettre à une personne de l'exercer dans les meilleures conditions possibles, il suffit de penser aux conséquences destructrices, en particulier en coûts de santé, d'une personne qui se sent dévalorisée et n'a plus d'autre projet que d'oublier sa condition humaine. Des études de « capital social » ou de « capital humain » seraient particulièrement éclairantes à cet égard.

Notons enfin que le droit minimal de tout être humain à accéder à des biens de base correspondant à la nourriture, au vêtement, à un toit et à des soins suppose soit l'accès gratuit à ces biens (services publics ou associations recevant délégation de services publics) soit l'utilisation de la monnaie sociale proposée ci dessus.

5.282 Pour un revenu personnel maximal indexé sur les revenus minimaux

motifs : Comme le notait Keynes il y a des limites à l'inégalité des profits au delà desquels le capitalisme lui même entre dans une zone dangereuse. Plus fondamentalement une société ne peut durablement prétendre transmettre des valeurs éthiques et civiques à ses enfants si elle donne en permanence le spectacle de fortunes dont l'ampleur et la rapidité est sans rapport avec le risque, l'effort, le mérite ou le service rendu. Il ne faut pas s'étonner ensuite de retrouver cette même justification chez des dealers quand ils veulent convaincre des jeunes de gagner en une journée ce qu'ils mettraient péniblement un mois à obtenir dans un emploi normal. Il ne s'agit pas cependant de mettre en cause la possibilité de fortunes dont l'essentiel de l'usage produit une forme d'utilité collective (créations d'emplois, d'infrastructures, de services etc.). On sait en effet que le contre argument souvent entendu à l'idée de toute limitation des fortunes et le suivant : grâce à cet argent nous créons de l'emploi, de l'activité, nous entretenons un patrimoine culturel ou artistique etc. Un équilibre doit donc être trouvé entre l'exigence d'un plafonnement des revenus personnels et le fait d'utiliser des fonds pour un usage collectif. Le système des fondations peut être une voie d'équilibre entre ces deux exigences.

d'un processus de création infiniment moins dangereux et contestable que la création de monnaie bancaire destinée aux emprunts en vue d'achats d'actions sur les marchés financiers.

Proposition 34 à 36 : étude, expérimentation puis élaboration *d'une loi fixant la fourchette maximale d'inégalités réelles¹³¹ entre les revenus personnels minimaux et maximaux*. Au delà du seuil supérieur fixé les personnes disposant de fortunes peuvent créer des *fondations à leur nom afin que cet argent soit utilisé pour répondre à un objet social reconnu(P35)*. La fondation reconnaît ainsi à la fois un droit symbolique et de pouvoir d'affectation au fondateur mais assure aussi la présence de la collectivité qui garantit que ces sommes sont destinées à l'objet social déclaré. Ce n'est que dans le cas où les personnes sont dans l'incapacité de montrer une quelconque utilité sociale de ces fortunes excédentaires qu'un mécanisme d'imposition sur la fortune plus lourd serait alors mis en œuvre.

Variante minimale : à tout le moins, et dans un premier temps, le Parlement devrait énoncer, après enquête, la fourchette réelle (et non moyenne) des inégalités monétaires au sein du pays. Dans l'hypothèse où il ne souhaite pas changer cette situation il devrait au moins assumer publiquement sa réalité comme un choix de société (P36).

5.3 les supports et les acteurs

La mise en œuvre de telles transformations, ou au moins d'une partie d'entre elles, suppose à l'évidence une forte volonté politique tant du côté des institutions publiques que des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des acteurs civiques et sociaux. Dans le cadre de ce rapport je limiterai mes propositions aux supports institutionnels susceptibles de porter une telle entreprise. La logique d'ensemble d'un Etat écologiquement et socialement responsable suppose de traiter d'abord des supports concernant l'ensemble des pouvoirs publics puis ceux concernant spécifiquement le Secrétariat d'état à l'économie solidaire.

5.31 utilité d'une Mission Interministérielle et d'un office parlementaire

Motifs : les différents axes de transformation proposés supposent des capacités d'enquête, d'études, d'expérimentation et d'animation qui se situent à la croisée de plusieurs ministères et concernent directement le Parlement (vote des lois de finances, utilisation de la fiscalité , lien avec la réforme de l'ordonnance de 1959 etc.)

Proposition 37 : créer, auprès du Premier Ministre, *une Mission interministérielle* destinée à accomplir ce travail pour le compte du gouvernement et à apporter appui, information et expertise à l'organisme parlementaire en charge également de ce projet.

Proposition 38 : utiliser le cadre *de l'office parlementaire d'évaluation¹³²* afin de lui donner un projet et des moyens en rapport avec des objectifs aussi ambitieux que le vote de fonds destinés à la prévention et à la limitation des destructions lors du vote des lois de finances concernant le budget de l'Etat et celui de la sécurité sociale ou la réorganisation de la fiscalité dans un sens incitatif (et désincitatif) au service des objectifs de

¹³¹ Les inégalités réelles sont celles qui vont par exemple de la personne vivant dans la rue à la plus grosse fortune de France. Les inégalités moyennes « lissent » la réalité de ces inégalités d'autant plus facilement que l'on connaît mal la réalité de la misère et des très grandes fortunes.

¹³² Office créé alors que Philippe Seguin était président de l'assemblée nationale. Il semble que cet office faute de moyens et d'enjeux n'ait plus aujourd'hui d'existence effective. Le projet proposé permettrait de lui redonner un rôle et des moyens importants.

responsabilité écologique et sociale. Il devrait organiser tous les cinq ans une ***Evaluation participative de la richesse de la nation*** (P39) en synthétisant l'ensemble des informations qualitatives et quantitatives concernant les richesses sociales, culturelles, écologiques tout autant qu'économiques qui méritent aux yeux des citoyens d'être préservées et développées.

5.32 création d'un Observatoire public indépendant destiné à évaluer le respect des critères de développement humain durable

motifs : si l'on veut éviter que l'affirmation du développement durable, de la responsabilité sociale et écologique soit purement publicitaire il est nécessaire de se doter de moyens d'évaluation indépendants des décideurs publics et privés.

Proposition 39 : étude préalable puis création d'un observatoire du développement humain durable chargé d'examiner le degré de respect des critères écologiques, sociaux, éventuellement civiques et éthiques qui concourent à la mise en œuvre d'un développement humain durable.

5.33 formation à l'économie plurielle.

Motifs : L'essentiel de la formation économique, qu'elle soit scolaire ou universitaire fait une place dérisoire (ou nulle) à l'histoire et l'approche d'autres formes économiques comme l'économie sociale et solidaire. Quelques trop rares DESS (diplômes d'enseignement supérieurs) sur ces questions ne suffisent pas à compenser ce que de nombreux économistes considèrent comme une véritable "formation à la pensée unique".

Proposition 40 : intégrer dans les programmes scolaires (terminale économie) et de l'enseignement supérieur (de l'université aux grandes écoles et écoles administratives) une initiation aux formes plurielles de l'économie et la présentation des diverses méthodes d'analyse de la richesse et diversité des indicateurs (développement durable, IDH etc.)

5.4 les propositions concernant le Secrétariat d'état et la DIES

Le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire (SEES) et la délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale (DIES) ont une vocation naturelle à être les porteurs, au sein de l'Etat de ces propositions et de poursuivre leur élaboration, leur expertise, leur faisabilité. Ils sont donc directement concernés par la préparation des propositions qui viennent d'être évoquées. Il est aussi envisageable que, au cours de l'année 2002, l'actuelle mission, dotée de moyens renforcés et appuyée par le Conseil d'Orientation, prépare les conditions des transformations plus ambitieuses à faire aboutir à partir de 2004.

Dores et déjà il serait utile d'envisager des moyens d'études et de renforcement de moyens en personnel.

5.41 études et recherche action.

Parmi les études (ou la recherche-action) nécessaires citons notamment un projet dans le cadre du chantier France-Québec de l'économie sociale et solidaire d'un travail spécifique sur les indicateurs de richesse à partir de l'expérience des deux pays (P41), la réalisation

d'études conjointes avec la DARES (P41) et le Conseil scientifique du SEES (P43) sur les représentations de la richesse, le rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans ce chantier, et les études de faisabilité des projets de monnaie sociale, de chèque de temps choisi, de congé civique et solidaire évoqué dans les propositions précédentes. Un travail d'étude plus spécifique sur la mise en oeuvre des indicateurs européens de développement durable est également nécessaire très rapidement (P44). L'utilisation des *appels à projets* afin notamment de soutenir ceux dont la caractéristique vraisemblable est de diminuer des coûts de destruction ou de réparation dans le domaine écologique et social est également souhaitable (P45).

5.42 moyens et stabilisation de la mission

La stabilisation du Conseil d'orientation par un arrêté ministériel nommant ses membres pour trois ans (P46), la poursuite du travail engagé à votre demande dans le cadre d'une fonction de rapporteur général de ce Conseil d'Orientation (P47), relèvent des conditions minimales à réunir si l'on souhaite donner une suite à ce chantier. Une seconde personne à plein temps et un secrétariat font partie également des conditions en deçà desquelles il est peu sérieux de préparer l'avenir.

5.43 un partenariat renforcé avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et la société civile

L'organisation de la rencontre des 1^{er} et 2^{mars} en lien avec le PNUD, le projet de rencontres publiques décentralisées, s'inscrivent dans une perspective partenariale de longue durée avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du mouvement associatif tant à l'échelle nationale qu'européenne et mondiale. Il est indispensable d'accompagner le mouvement global de reconsidération de la richesse par des mesures concrètes d'appui aux travaux de recherche, aux expérimentations et aux débats sur ce thème mis en oeuvre par ces acteurs. Les *conventions partenariales d'objectifs* décidées à la suite de la circulaire du Premier Ministre constituent un cadre privilégié pour cet appui.

5.44 dernière minute : l'effet Porto Alègre.

Au moment d'écrire les dernières lignes de ce rapport, j'ai pu prendre connaissance, grâce au séminaire sur la richesse organisé au forum social mondial de Porto Alègre, d'une initiative particulièrement intéressante. Il s'agit d'un projet d'indicateur synthétique alternatif au PIB proposé par un collectif, au sein duquel travaille un ancien responsable de la banque mondiale John O'Connor. Cet indicateur, et le logiciel conçu pour l'élaborer peut mettre en évidence sous une forme graphique l'ensemble des données sociales, écologiques et économiques d'une collectivité qu'il s'agisse d'une ville, d'un pays ou d'un groupe de pays comme l'Union européenne. On trouvera en annexe la description résumée de la méthode proposée.

Ce dernier exemple illustre l'intérêt, dans l'avancée de ce chantier, du débat démocratique. Une information de cette importance aurait dû logiquement parvenir depuis longtemps à la mission par le canal des institutions ou des rencontres d'experts. C'est en fait grâce à la fluidité et à la logique coopérative qu'invente le mouvement civique mondial en émergence que j'ai pu l'obtenir. C'est là sinon un indicateur, du moins un indice à la fois significatif et réjouissant !

Conclusion

Sortir positivement de la société de marché ?

Conclusion

Sortir positivement de la société de marché ?

Traverser la vie le cœur fermé, c'est comme faire un voyage en mer au fond de la cale. Alexander Lowen.

Nous avons pu constater au cours de cette enquête que le débat sur les facteurs de richesse n'était pas d'abord de nature comptable et statistique même si l'on ne saurait négliger cette dimension. Toutes les propositions faites dans ce rapport permettront, je l'espère, une amélioration de la décision publique en l'aidant à mieux cerner les destructions écologiques, sociales et sanitaires, à mieux apprécier, grâce aux indicateurs de "dissociation" l'écart entre les informations portées par les indicateurs monétaires et les indicateurs de développement humain durable, et à mieux prévenir crises, catastrophes et accidents qui constituent souvent la face noire du modèle productiviste industriel.

Mais la question plus radicale qu'il nous faut nous poser est celle-ci : sommes nous prêts à sortir "par le haut" de cette "société de marché" qui chosifie les rapports sociaux, marchandise le vivant et l'intelligence, cherche à étendre le "life time value" (for money) à l'ensemble du temps de vie. Autant une économie plurielle "avec marché" a un sens, autant une "société de marché" est destructrice du lien social culturel et politique.

La première tentative de ce type (1815-1914 selon Karl Polanyi) s'est très mal terminée par un retour du politique et de la demande de sens, mais sous forme régressive : deux guerres mondiales et deux grands faits totalitaires ! Le 11 septembre 2001 fait partie d'un faisceau de signes (il est à ce jour le plus spectaculaire pour les sociétés occidentales) qui semblent indiquer que la seconde tentative est elle-même en voie d'épuisement.

Celle-ci, née de la révolution conservatrice anglo-saxonne, a été pensée dans les années soixante comme une critique radicale de "Welfare state" et des régulations nationales de type keynésien. Mise en œuvre politiquement dans les années quatre-vingt, elle a eu besoin de l'espace mondial pour mettre en cause ces régulations mais elle n'a jamais pensé la question de la régulation mondiale sous sa double face écologique et humaine. Or c'est ce rendez-vous qui est désormais devant nous car la véritable mondialisation ne peut se faire contre la plus grande partie de l'humanité et en détruisant sa niche écologique. La question de la richesse rejoint donc ici celle du développement humain durable. Elle n'est plus prioritairement celle de la production matérielle, y compris dans les pays du Sud. Les ressources innombrables que la vie et l'intelligence humaine ont su créer n'ont pas de véritable obstacle physique, mais un redoutable adversaire psychique : celui qui naît de la peur et du désir de possession ou de domination. Face aux jeux guerriers que développe cette logique, l'économie sociale et solidaire propose une autre réponse : celle des jeux coopératifs. Mais le principe de coopération et de solidarité ne saurait valoir exclusivement dans la sphère économique. Il est tout aussi nécessaire dans la sphère politique, sociale et culturelle. La vraie valeur, au sens étymologique du terme, c'est celle qui donne force de vie aux humains. Encore faut-il que l'humanité cesse de dévaloriser sa propre condition et de chercher cette valeur introuvable dans des machines ou des signes monétaires. Ce que nous apprennent la mutation informationnelle et les nouvelles frontières de la connaissance

et du vivant, c'est que la vraie richesse, demain plus encore qu'hier, sera celle de l'intelligence du cœur.

Sommaire du rapport

Rapport d'étape

Lettre au ministre p 3

Partie I) Des thermomètres qui rendent malades ? p 7

- 1/ les effets pervers de notre représentation de la richesse
- 2/ richesse, valeur, utilité : le bouleversement culturel de la société de marché
- 3/ une triple révolution fondatrice de notre modernité
- 4/ la comptabilité nationale et la fascination de l'ère industrielle
 - le problème de la productivité
- 5/ la double face de la monnaie : “doux commerce “et guerre économique;

Conclusion : la nécessité d'un nouveau paradigme; évaluation démocratique et développement humain

II/ Un projet, des acteurs, des objectifs, une méthode p 25

1/ capitaliser les avancées déjà réalisées

- 11 dans le domaine de la représentation de la richesse
 - les indicateurs du développement humain
 - les recherches de la banque mondiale
 - le projet de “net national welfare“
 - les tentatives de comptabilité écologique
 - les initiatives de la société civile
- 12 dans le domaine des systèmes d'échanges et des monnaies
 - les monnaies de proximité, les crédits temps, les échanges de savoirs
 - les monnaies affectées
 - le défi de la monnaie électronique

2/ les obstacles au changement

- 21 des questions taboues exclues du débat démocratique
- 22 des risques d'arbitraire , de manipulation, de corruption?
- 23 le problème de “la tentation du bien“

Propositions, pistes de recherche et d'expérimentations p 45

Partie III : de New York à Toulouse, il est temps de changer notre regard sur la richesse p5

- 3.1/ le PIB n'est pas la richesse p5
- 3.2/ Fondamentaux écologiques et anthropologiques p11
- 3.3/ la question monétaire p12
- 3.4/ La fracture sociale mondiale p13
- 3.5/ Des indicateurs plus nombreux mais peu utilisés p15
- 3.51 Préoccupation croissante et multiplication des initiatives p15
 - 3.511 Dans les institutions internationales p15
 - 3.512 Au sein de l'Union européenne p17
 - 3.513 en France sur le plan de l'action publique p22
 - 3.514 Dans les entreprises : la question croissante de la responsabilité sociale p26
 - 3.515 Dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire p27
 - 3.516 Du côté associatif p28
- 3.6/ Trois zones de fragilité p30
 - 3.61 un puzzle éclaté p30
 - 3.62 le décalage avec les indicateurs monétaires p31
 - 3.63 un manque d'ambition publique p33

Partie IV : Le Cœur du débat p 36

- 4.1/ une méthode pour un débat démocratique p 36
- 4.12/ Réduire l'opacité p 38
- 4.2 / sur les critiques adressés au PIB et à la méthodologie de la comptabilité nationale
 - 4.21 : destructions et réparations p 39
 - 4.22 : augmentation du PIB et destructions p 40
 - 4.23 : destructions créatrices p 42
 - 4.24 : des chiffres pousse au crime? p 45
 - 4.25 : sur le problème global de la mesure p 46
- 4.3/ sur la question générale de la valeur et de la richesse p 47
- 4.4/ retour sur Adam Smith p 48
 - 4.41/ dépasser la vision réductrice de l'ère industrielle p 48
 - 4.42/ mutation informationnelle et révolution du vivant p 49
 - 4.43/ liberté, échange et régulation p 50
- 4.5/ sur la monnaie p 53
 - 4.51/ la monnaie entre échange et domination p 53
 - 4.52/ monnaie et confiance p 55
 - 4.53/ monnaie et information p 56
 - 4.54/ pour une approche anthropologique de la monnaie p 58
 - 4.55/ sur les monnaies affectées et les systèmes d'échange non monétaire p 65
- 4.6/ propriété intellectuelle et brevetage du vivant p 66
- 4.7/ sur les rapports entre éthique et économie p 67

Partie V: Pour un Etat écologiquement et socialement responsable p 71

5.1/ les conditions d'une nouvelle approche de la richesse p 73

5.11/ tout indicateur est un choix, tout agrégat privilégié comme le PIB est un choix de société p 73

5.12/ Des tentatives de réforme insuffisantes mais qui témoignent d'une prise de conscience croissante p 74

5.13/ une tentative au milieu du gué p 75

5.14/ l'enjeu décisif du tempsp 75

5.15/ indicateurs écologiques et anthropologiques p 76

5.16/ lien entre indicateurs, monnaie et systèmes d'échange p 76

5.17/ la nécessité de compter autrement et le droit de ne pas tout compter p 77

5.18/ la nécessaire relativisation de la sphère économique p 78

5.19/ la responsabilité publique p 79

5.2 sept axes de transformation p 80

5.21 créer les conditions d'un autre regard sur la richesse p 81

5.211 revisiter les mots et comprendre leur sens

5.212 d'autres supports possibles pour faire découvrir d'autres richesses p 83

5.213 entendre la parole des victimes de notre vision de la richesse p 83

5.22 créer les conditions d'un débat public p 84

5.23 un rapport français sur le développement humain durable p 86

5.24 pour une initiative européenne et internationale de la France p 87

5.25 pour le développement de mécanismes incitatifs en faveur de la prévention et de la limitation des destructions p 88

5.26 un projet de monnaie sociale, une grande initiative sur les temps sociaux p 88

5.27 pour un état socialement et écologiquement responsable p 90

5.28 deux propositions hétérodoxe.p 91

5.281 pour un revenu domestique p 92

5.282 pour un revenu personnel maximal indexé sur les revenus minimaux p 93

5.3 les supports et les acteurs.p 94

5.31 utilité d'une mission Interministérielle et d'un office parlementaire.p 95

5.32 création d'un Observatoire public indépendant destiné à évaluer le respect des critères de développement humain durable p 95

5.4 les propositions concernant le Secrétariat d'état et la DIES p 96

5.41 études et recherche action.p 96

5.42 moyens et stabilisation de la mission p 96

5.43 un partenariat renforcé avec les acteurs de l'économie sociale et la société civile p 97

5.44 dernière minute : l'effet Porto Alegre p 97

